

# LE DROIT DE VIVRE



licra

677 | JUIN 2019  
PRIX DE VENTE : 8 €

LE PLUS ANCIEN JOURNAL ANTI-RACISTE DU MONDE

BIOÉTHIQUE

## Le nouveau combat pour l'antiracisme

**Rwanda,  
25 ans déjà**  
P.19

**Avignon  
Un festival  
avec la Licra**  
P.26

**Un congrès  
combatif**  
P.23



“ Au service du vivre-ensemble et du respect de la laïcité dans notre République, le Département et la Métropole restent inlassablement mobilisés pour faire respecter nos valeurs républicaines.

Elles constituent notre socle commun. Je resterai toujours sans concession sur ces principes inaltérables.

”

**Martine Vassal**

Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône  
Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence



Mario Stasi / Président de la Licra



GUILLAUME KREBS

# L'universalisme est une éthique

LICRA **DDV**

n°677 / juin 2019

- Fondateur : Bernard Lecache
- Directeur de la publication : Mario-Pierre Stasi
- Rédacteur en chef : Antoine Spire
- Secrétaire de rédaction : Justine Mattioli
- Comité de rédaction : Alain Barbanel, Abraham Bengio, Alain David, Alexandra Demarigny, Georges Dupuy, Gilbert Flam, Philippe Foussier, Isabelle Kersimon, Françoise Loeb, Alain Lewkovicz, Justine Mattioli, Monique Ollier, Mirielle Quivy, François Rachline, Raphaël Roze, Christian Siatka, Évelyne Selles-Fischer, Mano Siri.
- Éditeur photo : Denfert Consultants
- Couverture : DR
- Abonnements : Geneviève Chevalier
- Maquette et réalisation : Denfert Consultants
- Société éditrice : Le Droit de Vivre  
42, rue du Louvre,  
75001 Paris  
Tél. : 01 45 08 08 08  
E-mail : ddv@licra.org
- Imprimeur : Riccobono Offset Presse  
115, chemin des Valettes  
83490 Le Muy
- Régie publicitaire : Micro 5 Lyon  
327-355, rue des Mercières  
69140 Rillieux-la-Pape  
Tél. : 04 37 85 11 22  
Port. : 06 25 23 65 66

Les propos tenus dans les tribunes et interviews ne sauraient engager la responsabilité du *Droit de Vivre* et de la Licra.

Tous droits de reproduction réservés  
ISSN 09992774  
CPPAP : 1115G83868

L'Histoire a montré que la science pouvait être convoquée par les idéologies comme source de légitimité. Tous les régimes totalitaires se sont essayés à tordre le bras des médecins, des biologistes, des chercheurs pour leur faire dire ce qui devait être, pour démontrer l'indémontrable et au final pour justifier l'injustifiable. Par tous les moyens, on a tenté de faire de la science l'instrument permettant de hiérarchiser la nature, d'établir entre les hommes ceux qui avaient le droit d'être et ceux qui avaient le droit de commander, ceux qui avaient le droit de vivre et ceux qui avaient le droit de mourir. Tous les régimes totalitaires ont eu la tentation de la blouse blanche et de l'eugénisme en même temps qu'ils emmenaient, avec leurs victimes et pour reprendre l'expression de Michel Cymès, « Hippocrate aux enfers ». De cela, nos sociétés ont conservé un réflexe de méfiance à l'égard de tout de ce qui pouvait s'introduire dans notre intimité biologique, jusque dans nos chromosomes et notre ADN.

Les leçons du passé nous ont appris à mettre de la distance entre la science et la politique comme ce fut le cas, dans un même mouvement, entre la religion et la politique : dans les deux cas le mélange est en effet explosif.

Cette situation soulève de nombreuses interrogations, notamment sur notre relation au progrès et notre manière de définir les frontières de notre Humanité. Nous sommes dans un moment historique où il nous faut définir une sorte d'équilibre des valeurs et faire des choix. Dans ce processus, la République a un rôle à jouer : celui d'affirmer une éthique républicaine qui compose avec la nécessité de progrès et celle de ne pas dénaturer ce que nous sommes. Deux écueils nous attendent : celui qui voudrait faire peser exclusivement sur la science la responsabilité de nos choix politiques en matière de nouvelles formes de procréation ou de fin de vie par exemple ; celui qui voudrait dénier à la science tout droit à explorer la *terra incognita* des connaissances et des savoirs.

Dans les deux cas, un problème majeur a surgi avec la révolution numérique : nous sommes entrés dans l'ère du mensonge, des « fake news », des vérités alternatives. La vérité scientifique est soumise à l'offensive des obscurantistes qui, à grands renforts de réseaux sociaux, tordent le réel pour l'asservir à leur idéologie : qu'il s'agisse des intégristes religieux qui s'arrogent le droit de raconter n'importe quoi sur le cas de Vincent Lambert, qu'il s'agisse des homophobes répandant leur venin sur les questions de procréation, qu'il s'agisse des complotistes qui s'évertuent à transformer nos vaccins en poison, qu'il s'agisse enfin du diktat de certains écologistes fondamentalistes qui, sous couvert de sauver la planète, dérivent vers un discours totalitaire. Partout où la vérité des faits s'abandonne au relativisme, l'économie du mensonge prospère et la raison perd du terrain.

Nos choix politiques ne peuvent pas être dictés par le chantage de l'obscurantisme qui, sans cesse, voudrait faire accroire l'idée que nous serions, en tant qu'universalistes favorables au progrès, des pourvoyeurs de mort et de destruction. Chacun à sa place,

**« Il importe de construire une éthique de l'universalisme fondé sur la raison, sur la critique et sur le doute. »**

il importe de construire une éthique de l'universalisme fondé sur la raison, sur la critique et sur le doute. Rien ne serait pire que de se satisfaire de certitudes en ces matières si complexes. La science éclaire mais ne décide pas. Elle doit répondre à cette invitation faite par Pierre Mendès France devant les scientifiques réunis lors du célèbre colloque de Caen en 1956 : « Éclairer-nous. Des problèmes qui vous sont familiers nous n'avons qu'une connaissance intuitive mais peut-être extérieure et insuffisante ; nous apercevons bien où doit nous conduire le chemin, nous voyons mal par où le faire passer. Informez-nous des causes et proposez-nous les remèdes. Sans doute n'y a-t-il pas aux affaires humaines de solution totalement satisfaisante, ni qui recueille jamais l'adhésion unanime ; aussi bien ne prétendons-nous pas construire une cité idéale. Puissiez-vous seulement (...) dans la confrontation des idées et grâce à la diversité de vos expériences nous aider à dégager les lignes directrices et, s'il se peut, les modalités concrètes de l'action à mener. »

# SOMMAIRE

## ACTUALITÉS / 5

- Verdict historique contre Alain Soral

## DOSSIER / 6 à 18

### Bioéthique : le nouveau combat pour l'antiracisme

- Édito d'Antoine Spire / p.6
- Bioéthique : comment défendre nos valeurs / p.7
- Entretien avec Jean-Michel Besnier. Des enjeux qui dépassent la seule biologie / pp.8-9
- Interview de Jean-François Delfraissy. PMA : « Ce qui prime est d'être désiré » / pp.10-11
- Hervé Chneiweiss : « Dans quel monde voulons-nous vivre ? » / pp.12-13
- Laurence Rossignol : « Accorder aux enfants les mêmes droits » / p.14
- États-Unis : « Sous les ordres et à la botte de Dieu » / p.15
- Eugénisme d'État, les braises de l'enfer / p.16
- Tribune : on meurt mal en France / p.17
- École de l'ADN : tous différents, tous semblables / p.18

## RWANDA, 25 ANS DÉJÀ / 19 À 22

- Un génocide prémédité / p.19
- Réconciliation : une si longue route / p.20
- « De quel génocide parlez-vous Monsieur ? » / p.21
- Tribune : affirmer le génocide / p.22

## 49<sup>e</sup> CONGRÈS DE LA LICRA / 23 À 25

- Week-end studieux à la Licra / pp.23-25
- L'Europe : universalisme versus populisme / p.25

## LA LICRA EN AVIGNON / 26 À 31

- La présence annuelle de la Licra à Avignon / p.26
- Frédéric Potier : « Avignon, cadre idéal pour notre combat commun » / p.27
- Faire naufrage en Europe / p.28
- Olivier Py ne recule devant aucun défi / pp.29-30
- Dans le *Off* aussi souffle un dramatique espoir / p.31

## SOCIÉTÉ / 32 à 38

- Antisémitisme, l'éternel retour / pp.32-33
- Demandeurs d'asile logés à domicile / pp.34-35
- Vous avez dit sémite ? / p.36
- L'Unicef dénonce le flicage des mineurs étrangers / p.37
- Les entourloupes de Dieudonné M'Bala M'Bala / p.38

## INTERNATIONAL / 39 et 40

- Tribune : Justice pour le Soudan-Darfour / p.39
- Jacky Mamou : « La mobilisation du peuple soudanais est très forte » / p.40

## CHRONIQUE DE LA HAINE / 41

- Chasse aux Rroms

## CHRONIQUE D'UN LYCÉE DE BANLIEUE / 42

- Avant que l'ascenseur social ne tombe, définitivement, en panne...

## SPORT / 43

- Trophées de la Licra. Encouragements sportifs militants

## CULTURE / 44 à 48

- « Le RN prétend protéger les juifs de l'islamisme antisémite » / p.44
- Quand les décoloniaux promeuvent la race / p.45
- Shoah roumaine, Shoah oubliée / p.46
- Les leçons du *Green Book* / p.47
- Un scandale d'État. Le difficile exil des Réunionnais / p.48

## VIE DES SECTIONS / 49 à 51

- Prévention de la radicalisation / p.49
- Le génocide des Hereros et des Namas / p.50
- Voyage à Fécamp / p.51

## RETOUR SUR / 52 et 53

- Élections européennes 2019 : engager le continent sur une voie nouvelle / p.52
- Noir c'est noir... / p.53

## COURRIER / 54

# EN BREF

## Justine Mattioli

### TESTING LOGEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE

SOS Racisme a mené une vaste opération de testing sur le logement en Île-de-France pendant un an. Les résultats, communiqués le 7 mai dernier montrent qu'« un profil asiatique a 15 % de chances en moins d'avoir un logement qu'une personne d'origine française ancienne, une personne d'origine maghrébine a 28 % de chances en moins et une personne ultramarine ou d'Afrique subsaharienne a 38 % de chances en moins ». Édifiant. Tout un travail reste à faire !

### RÉSEAUX DE LA HONTE

Depuis plusieurs mois des étudiants en 2<sup>e</sup> année de licence de sociologie à l'université de Lorraine échangeaient des propos et vidéos racistes visant des étudiants noirs, sur Messenger, messagerie de Facebook. L'université a ouvert une enquête interne et a signalé les faits au procureur de la République. Une marche contre le racisme a été organisée le 30 avril à Metz, réunissant plus de 550 personnes.

### TAGS ANTIMUSULMANS

À Rennes, le 15 avril dernier, plusieurs lieux de culte musulman ont été tagués : « 88 *Nic les Mus* », « *go home* » et un troisième avec les symboles religieux (croix, étoile et croissant) sous lesquels étaient inscrits « *non merci* ». Le Conseil régional du culte musulman (CRCM) de Bretagne a porté plainte. Le 24 mars au stade Bouffé de La Rochelle, des tags antimusulmans, « *islam dehors* », avec des croix gammées et le symbole du GUD avaient été découverts. La ville a porté plainte contre X. Des phénomènes qui se multiplient concomitamment à la libération de la parole sur les réseaux sociaux.

### SUD-ÉDUCATION 93 RÉCIDIVE

En novembre 2017, le syndicat avait organisé des stages en « non-mixité racisée » suscitant déjà une vive indignation. Ils ont récidivé en proposant une formation (15 et 16 avril)

à destination des enseignants avec des ateliers non-mixtes « *pour déconstruire le roman national dans une école raciste et libérale* ». Des contenus qui s'inscrivent dans la lignée des mouvances indigénistes, décolonialistes, etc.

### UN ARBRE POUR ILAN

Sainte-Geneviève-des-Bois, le 11 février dernier, quelques jours avant la commémoration de la mort du jeune Ilan Halimi, sauvagement assassiné le 13 février 2006, les arbres plantés en sa mémoire ont été sciés. « *Pour répondre à ceux qui ont profané la mémoire d'Ilan Halimi, la Licra, à l'initiative de M. Jean-Louis Dodé, inspecteur de l'Éducation nationale et membre de la Licra, lance une action nationale d'envergure intitulée : "Un arbre pour Ilan. Ils ont scié un arbre, plantons une forêt !"* ». (À partir d'un communiqué)

### LITTÉRATURE ANTIRACISTE

Le 19 mai avait lieu à la mairie du V<sup>e</sup> arrondissement le salon du livre de l'antiracisme et de la diversité en présence de Francis Kalifat, président du Crif et de l'imam Hassen Chalghoumi. Le prix « Patrick Quentin » a été remis à Rémy Bijaoui pour son livre, *Le crime de Samuel Schwartzbard. L'affaire des pogromes* (Éd. Imago, 2018). Un débat a conclu la journée : « Quel avenir pour l'Europe du vivre-ensemble ? », animé par Philippe Val avec la participation de Mounir Mahjoubi et de Marek Halter.

### HOMOPHOBIE

Dans son rapport annuel présenté le 14 mai par l'association SOS Homophobie, 2018 a été une « *année noire* ». 231 faits d'agressions physiques, signalés en 2018 soit une augmentation de 66 % par rapport à 2017. Les femmes dans la mouvance #metoo et #balancetonporc ont été plus enclines à porter plainte : 42 % d'augmentation des signalements de violences à l'égard des lesbiennes en 2018.

# Verdict historique contre Alain Soral

Enfin condamné à un an de prison ferme, le professionnel de l'antisémitisme aurait dû purger sa peine sur-le-champ. Le parquet a invoqué une argutie juridique faisant obstacle à cette incarcération. La Licra est indignée.

Raphaël Roze

« **H** heureux comme un antisémite en France » : c'est l'intitulé du communiqué adressé à la presse par plusieurs associations antiracistes, dont la Licra, après l'appel du parquet contre le mandat d'arrêt émis le 15 avril à l'intention d'Alain Soral. Ce mandat a été délivré par la 13<sup>e</sup> chambre du tribunal de grande instance de Paris au moment où elle a prononcé son jugement en l'absence de l'intéressé : un an de prison ferme pour avoir contesté la réalité de la Shoah. Cette sentence hors norme s'explique par le profil de l'« essayiste » : multirécidiviste, maintes fois condamné à des amendes et/ou dommages et intérêts (notamment au profit de la Licra), il aurait été temps qu'il purge une peine sérieuse, à la mesure des théories haineuses et complotistes qu'il répand quasi impunément depuis des années. Rappelons que son site web, *Égalité et Réconciliation*, est hélas très populaire auprès d'une certaine jeunesse, avec des millions de pages vues mensuelles. Mario Stasi a salué un verdict « historique », les juges s'étant même montrés plus sévères que le ministère public, lequel avait requis six mois d'incarcération. « Une victoire importante », a renchéri Sacha Ghozlan, président de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF).

« La décision prise par le tribunal est exceptionnelle car très rare, a souligné le spécialiste de l'extrême droite Jean-Yves Camus dans les colonnes du *Monde*. Robert Faurisson, chef de file des négationnistes, n'a jamais passé un seul jour de sa vie en prison. Il n'y a, à ma connaissance, que deux précédents : Vincent Reynouard (néo-nazi autoproclamé - NDLR) et Alain Guionnet (militant négationniste - NDLR). Mais cette peine ne représentera un vrai signal, a ajouté le politologue, que si elle est exécutée. »



P3 PRESS/MAXPPP

## Le piège du prétendu « délit d'opinion »

C'est tout le problème : il y avait, en ce printemps 2019, une occasion légitime d'écrouer enfin Alain Soral. Il s'agit certes d'un jugement de première instance mais, en l'espèce, non suspensif en cas d'appel. Or, le parquet a considéré que le mandat d'arrêt était « illégal », car inapplicable pour les délits relevant de la fameuse loi de 1881 sur la presse, c'est-à-dire du « droit politique ». Pour les associations parties civiles au procès, cette argutie juridique est hautement contestable. Elle a permis au procureur de la République de « servir de supplétif aux avocats de la défense ». Le communiqué note que le parquet tombe ainsi dans « le piège » des professionnels de la haine, qui prétendent que leurs mensonges criminels seraient de simples « opinions » ne regardant pas le droit commun. Un Munich judiciaire. Cela dit, le feuilleton n'est pas terminé. S'il est condamné en appel, le parquet ne pourra sûrement plus s'opposer à

l'emprisonnement du polémiste. Or, les faits qui lui sont reprochés sont particulièrement vomitifs et difficilement contestables. Il s'agit de la publication sur son site de la plaidoirie de son avocat, Damien Viguier (également condamné le 15 avril à 5 000 euros d'amende pour complicité), dans une autre affaire datant de 2016. Alain Soral avait alors mis en ligne un dessin ordurier sur la Shoah, signalé par la Licra. À propos des objets exposés au Musée d'Auschwitz, l'avocat a notamment déclaré à la « décharge » de son client, courant 2017, devant un prétoire médusé : « Chaussures et cheveux font référence aux lieux de mémoire organisés comme des lieux de pèlerinage. On y met en scène des amoncellements (...) afin de frapper les imaginations (...). La coupe des cheveux se pratique dans tous les lieux de concentration et s'explique par l'hygiène » – ajoutant que les savons fabriqués dans les camps de la mort à partir de chair humaine n'étaient que « propagande de guerre ». ●

Alain Soral en mars 2015 lors d'un de ses innombrables procès.

## Les opérateurs du web placés devant leurs responsabilités

Après le jugement du 15 avril, la Licra a demandé à tous les hébergeurs de fermer « sans délai » les comptes d'Alain Soral et ceux d'*Égalité et Réconciliation*, son site internet.

# Évolutions éthiques et antiracisme

**A**vec les progrès de la biologie et l'intervention de comités d'éthique chargés de penser les conséquences sociétales des bouleversements des conditions de la naissance et de la fin de vie, un champ immense de réflexion s'ouvre pour la Licra. Le professeur Jean-François Delfraissy, président du Comité consultatif national d'éthique depuis 2016, laisse entendre qu'on va vers une extension de la procréation médicalement assistée (PMA) aux couples homosexuels, mais que l'opinion est encore plus que réticente à la gestation pour autrui (GPA). Il dégage les enjeux de cette évolution ; il explique pourquoi le Comité s'est prononcé pour rompre l'anonymat des donneurs de gamètes, si les donneurs l'autorisent, afin de permettre aux enfants issus de ces dons d'avoir accès à la connaissance de leur origine. En revanche, le Comité ne propose pas de nouvelles dispositions en matière de fin de vie et préconise une application plus large de la loi Claeys-Léonetti trop mal connue.

La philosophie fourbit ses armes pour dénoncer les contradictions de l'idéologie transhumaniste. Jean-Michel Besnier est l'un des premiers à avoir pris la mesure des dangers de cette évolution qui repose sur le passage de l'homme « réparé » à l'homme « augmenté ». Supprimer toute occurrence d'une maladie est un progrès mais sortir des limites de l'identité biologique de l'humain revient à jouer avec le feu. Éradiquer maladie et vieillesse est un gain technologique mais est-ce un gain de sens ? De la réparation du gène à l'amélioration de la performance, les chemins courts débouchent sur l'eugénisme. Se penser comme simple support

biologique prêt à être techniquement réaménagé, n'est-ce pas renoncer à l'idée même d'humanité ?

Des chercheurs chinois ont franchi la ligne rouge en modifiant l'ADN d'embryons humains, faisant ainsi naître les « premiers bébés génétiquement modifiés ». Clonage humain, manipulations génétiques ; pour la Chine, ces techniques sont des progrès qu'il faut mettre en œuvre, mais pour nous ce sont aussi des risques dont il est urgent de prendre la mesure. La faible gouvernance éthique de la Chine en a fait une destination attrayante pour l'exportation de pratiques contraires aux valeurs des pays développés ; un scientifique en quête de gloire se joue des règles éthiques pour créer les premiers bébés génétiquement modifiés de l'histoire. La Chine ne s'interdit presque rien pour s'imposer au sommet des puissances scientifiques.

La Licra ne peut qu'appeler à la prudence en face de telles manipulations. Mais les progrès de la recherche biologique apportent aussi de bonnes nouvelles. Tous les êtres

humains, y compris les vrais jumeaux, sont différents, détenteurs d'un ADN unique, particulièrement visible à l'échelle moléculaire. Ces aspects hautement discriminants rendent l'identification des individus non seulement possible, mais aussi incontestable. Du même coup, la notion de race humaine est invalidée et renvoyée à un passé d'ignorance ; la science contribue à établir que les races n'existent pas. Si cela n'élimine pas le racisme, cela lui ôte toute justification scientifique. ●



GUILLAUME KREBS

« Tous les êtres humains, y compris les vrais jumeaux, sont différents, détenteurs d'un ADN unique. »

Antoine Spire

# Bioéthique : comment défendre nos valeurs

Gérard Unger, président de la Commission d'orientation scientifique de la Licra estime que la ligue doit s'impliquer dans les progrès médicaux et numériques aux conséquences cruciales s'agissant de la dignité de chacun.

Propos recueillis par Raphaël Roze

**DDV** Vous êtes historien et membre de la Licra depuis 1986. Vous animez notre Commission d'orientation scientifique. Quel est son objet ?



**Gérard Unger :**

Nous sommes six. À mes côtés, le professeur de médecine Alain Sobel, le géo-politologue Frédéric Encel, l'avocate Martine Benayoun, responsable du Cercle de la Licra (notre *think tank* maison), Alain Chouraqui de la Fondation du camp des Milles et notre vice-président, Antoine Spire. Notre but est de sensibiliser les militants, qui ont fort à faire par ailleurs et ont souvent la tête dans le guidon, aux questions fondamentales induites par les progrès de la connaissance et techniques. Il s'agit d'apprendre, de réfléchir et d'acquérir des outils indispensables si nous voulons continuer à lutter contre les atteintes à la dignité de l'homme, de la femme et de l'enfant.

**Vous organisez des rencontres avec des experts. Quels ont été les principaux thèmes récemment abordés ?**

J'en citerai deux. Premier thème, l'eugénisme est-il une fatalité ? Dans ce monde où l'on peut concevoir au moyen de méthodes sans cesse plus élaborées et « choisir » l'enfant à naître, comment conserver sa dignité et la nôtre ? Rassurons-nous sur un point : « fabriquer » des garçons aux yeux bleus nécessite des



Il est aujourd'hui possible de modifier l'ADN.

PIXABAY

manipulations complexes et ce genre de rêve qui rappelle les élucubrations nazies n'est pas près de se concrétiser. En revanche, des expérimentations en cours permettent d'envisager la fécondation de « bébés sportifs » à la masse musculaire hors norme, dans le but d'en faire des champions. On sait aussi que la gestation pour autrui (GPA), autorisée aux États-Unis mais interdite ici, est une marchandisation du corps de la femme. Et rien n'empêche un couple hexagonal d'y avoir recours en traversant l'Atlantique. Quel statut donner aux bébés nés de cette façon grandissant en France ? Globalement, comment faire face à ces évolutions en fonction des valeurs que nous défendons ?

Second thème, l'immigration d'abord, singulièrement celle qui vient d'Afrique et qui serait censée nous « envahir » selon les tenants de la thèse complotiste du « grand remplacement ». Nous avons dialogué avec des démographes comme François Héran, l'un des plus pointus de ce pays et professeur au Collège de France. Ils sont unanimes : l'immigration de masse existe bien mais elle est interafricaine ! Ceux qui accueillent le plus grand nombre de réfugiés – de très loin – sont les voisins des états en guerre ou en crise grave de ce continent. En Europe, la menace est fantasmagorique et il est bon de

l'entendre dire et expliciter par des spécialistes, statistiques et projections sérieuses à la clé.

**Et comment nous positionner au regard des projets d'« homme augmenté », sur les plans intellectuel mais aussi médical, dont les géants du numérique sont porteurs ?**

Voilà encore un sujet difficile mais crucial pour nous, militants des causes humanistes, antiracistes et universalistes. Cet « homme augmenté » fera l'objet de réunions organisées par la Commission au cours des prochains mois. J'invite chacun à y participer. ●

## Davantage de « diversité » à la Licra ?

Comment dynamiser la Licra ? Pour Gérard Unger, la « diversification » de la force militante est la clé du renouveau. « Il faut recruter des jeunes, des personnes de professions et d'origines variées, dit-il. C'est pourquoi j'ai accueilli très favorablement l'élection de Mario Stasi, né en 1968, à la présidence. J'encourage aussi les sections comptant de nombreux Français issus du monde musulman – comme celle de Dijon, sous l'impulsion d'Alain David. »

ILLUSTRATION : G. ALTMANN / PIXABAY

# Des enjeux qui dépassent la seule biologie

Quels sont les nouveaux enjeux posés par la biologie ? Au-delà de celle-ci, Jean-Michel Besnier, philosophe, élargit l'interrogation au nouveau champ scientifique que représente la convergence entre nanotechnologies, biotechnologies, informatique et sciences cognitives (NBIC).

Propos recueillis par Monique Ollier

**DDV En dehors de la procréation médicalement assistée (PMA) et de la gestation pour autrui (GPA), quelles autres promesses adresse aujourd'hui la biologie ?**

**Jean-Michel Besnier :** Elles sont nombreuses, même si on peut certainement en qualifier quelques-unes de superlatives... Soigner les maladies graves ou chroniques avec les thérapies géniques, manipuler le génome humain à l'aide de la technique CRISPR/Cas9 (qui s'apparente à un « ciseau moléculaire »), permettre le clonage d'êtres humains, donner naissance à plus de 200 types cellulaires représentatifs de tous les tissus de l'organisme afin de permettre des autogreffes ou la reconstruction d'organes à la demande grâce à l'utilisation de cellules souches pluripotentes induites produites en laboratoire, réaliser des interfaces cerveau-machine grâce à des implants...

**Quels nouveaux enjeux pose la technique CRISPR/Cas9 qui a beaucoup fait parler d'elle lorsqu'en 2017, des chercheurs chinois sont parvenus pour la première fois à modifier le génome d'embryons humains ? Quelles perspectives et quels risques représente-t-elle ?**

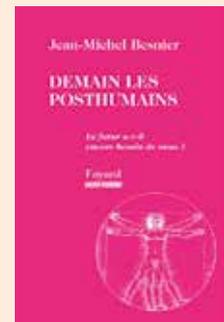
En modifiant le génome d'un embryon humain pour prévenir le développement d'une maladie chez cet individu (le paludisme, par exemple) et en l'éradiquant aussi pour toute sa descendance, la technique CRISPR/Cas9, *a priori* bien intentionnée, franchit une étape majeure. Elle représente aussi une promesse d'eugénisme en permettant le copier-coller de gènes réputés souhaitables. Il peut s'agir de gènes provenant d'une autre espèce – même s'il ne semble pas si simple de combiner des éléments des génomes humain et animal (on pourrait

imaginer améliorer l'audition de l'humain en empruntant des gènes à la chauve-souris, par exemple, ou d'augmenter sa sensibilité aux ondes électriques avec ceux du requin). Il peut s'agir aussi de gènes inactivés qui permettent l'expression de gènes bénéfiques. Par exemple, dans une expérience chinoise de 2018, une altération du gène CCR5 dans l'embryon de deux jumelles devrait les rendre résistantes au virus du HIV. Il a toutefois immédiatement été précisé par d'autres chercheurs au plan international que ce même gène est lié, chez la souris, à de bonnes performances dans le domaine de la mémoire... Il y en a d'autres, mais on est là en présence d'une technique qui illustre parfaitement les questions éthiques soulevées par les biotechnologies. Elle se pare de tous les attributs d'une technique bien intentionnée (réparer l'humain voire éradiquer certaines pathologies grâce à un « ciseau moléculaire ») mais elle illustre aussi les dévoiements possibles (en offrant des perspectives d'augmentation). On sait que des équipes chinoises travaillent de façon intensive sur l'identification d'un gène qui serait commun aux personnes ayant un Q.I. supérieur à 160. Ne suffirait-il pas alors de le copier dans le génome



FERRARI / NECO / SIPA

◀ Jean-Michel Besnier, professeur d'éthique et de philosophie de la technique à l'université de Paris-la Sorbonne.



d'embryons à l'aide de cette technique afin d'améliorer leurs capacités cognitives et celles de leur descendance ?

La réparation d'une part, l'augmentation de l'autre. Le passage de l'une à l'autre – et l'eugénisme – pourrait être favorisé par l'édition du génome, d'autant que cette technique est d'une grande facilité de mise en œuvre – au point qu'on en parle volontiers comme relevant d'une « biologie de garage ». En matière de risque, ajoutons que les chercheurs constatent de plus en plus que lorsqu'on intervient sur le génome humain, on fait émerger des réactions inattendues. Donc, on peut espérer qu'après un engouement largement ébruité



**Jean-Michel Besnier,** philosophe, est notamment l'auteur de *Demain les posthumains : le futur a-t-il encore besoin de nous ?* (Fayard, 2010, 19 euros) et *L'Homme simplifié : le syndrome de la touche étoile* (Fayard, 2012, 18 euros). Il est le premier philosophe à avoir pris toute la mesure des changements sociétaux que provoquent les progrès de la biologie et de l'informatique.

dans les médias, la facilité d'utilisation de la technique CRISPR/Cas9 sera peut-être modérée par une certaine prudence de la part de la majorité des chercheurs...

**On entend beaucoup parler des progrès liés aux neurosciences. Est-on encore dans le domaine de la biologie ?**

Littéralement, les neurosciences sont les sciences du cerveau. Initialement, on pouvait les classer du côté de la biologie. Elles impressionnent aujourd'hui car elles illustrent la convergence entre les fameuses NBIC : nanotechnologie, biotechnologie, informatique et sciences cognitives. Il est clair qu'il n'y aurait pas eu de progrès en neurosciences sans l'apport de l'informatique et des sciences cognitives qui sont



Une équipe chinoise cherche à identifier le gène de « l'intelligence ».

GERD ALTMANN / PIXABAY

Toutes les sciences aujourd'hui sont redevables des apports de la technologie pour leurs progrès.



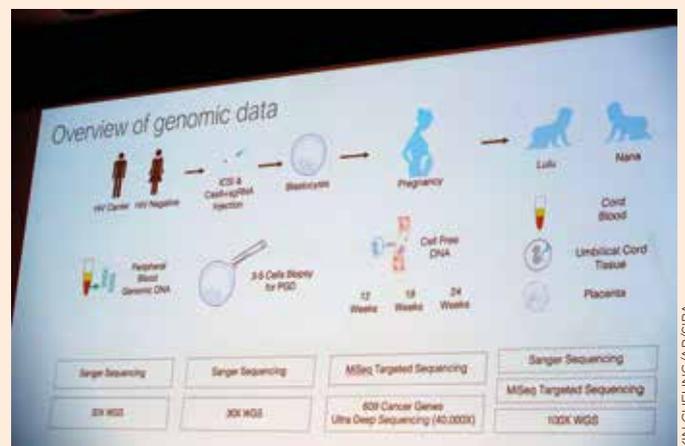
DARKO STOJANOVIC / PIXABAY

plus théoriques mais qui ont permis d'en défricher le champ. C'est peut-être là aussi où émergent de nouvelles questions éthiques. Quand on permet à des personnes tétraplégiques d'interagir avec des dispositifs ou des ordinateurs qui traduisent leur flux de pensée en actions (activer un bras mécanique, déplacer une souris d'ordinateur, faire fonctionner un équipement domotique...), par exemple, l'enthousiasme est bien entendu de mise. Mais ces dispositifs d'interfaces homme-machine ont des débouchés militaires évidents. On ouvre la voie à des systèmes qui permettent d'activer à distance des dispositifs offensifs, type drones, sans prendre de risques, directement en les pilotant par la pensée. L'étape suivante pourrait être la communication de cerveau à cerveau : influencer le comportement des soldats sans même passer par le langage.

**Plus globalement, que répondre à ceux qui estiment qu'on ne peut pas s'opposer aux progrès de la science ?**

Notre représentation de la science a changé. Toutes les

sciences aujourd'hui sont redevables des apports de la technologie pour leurs progrès, comme nous venons de l'évoquer pour les neurosciences et l'informatique. Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, nous sommes passés d'une science d'observation à une science de transformation, ce qui a commencé à poser des problèmes éthiques. Les progrès de la science sont indiscutables chez les Modernes que nous sommes tant qu'ils concernent la connaissance. Ils sont mis en discussion dès lors qu'ils concernent l'ambition d'intervenir sur le monde pour le modifier. Pourquoi ? Parce que l'objectif des Modernes, qui vise à développer l'autonomie des humains, peut être contrarié par les technosciences. Par exemple, le clone n'est pas susceptible d'être autonome s'il est le résultat du programme génétique d'un autre. Dans ce sens, toute modification génomique est une décision unilatérale qui limite la liberté des êtres à venir. Les initiatives démesurées des technologies que nous évoquons n'engagent-elles pas le destin de l'humanité ? ●



KIN CHEUNG/AP/SIPA

**La technique CRISPR/Cas9**

Souvent qualifiée de « ciseau moléculaire », cette technique permet de couper l'ADN à un endroit précis du génome, dans n'importe quelle cellule. Dans le cas de CRISPR/Cas9, les chercheurs pratiquent un véritable copier-coller, intégrant selon les cas, un nouveau gène à la séquence en lieu et place d'un gène supprimé.

▲ Données génomiques des deux jumelles Lulu et Nana, dont He Jiankui, chercheur chinois, affirme avoir modifié l'ADN grâce à la technique CRISPR/Cas9.

Le modèle triangulaire père-mère-enfant issu de la civilisation européenne n'est pas si universel.



FRANK MCKENNA / UNSPLASH

## PMA : « Ce qui prime est être désiré »

Le Comité national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé a rendu en 2018 une série d'avis en vue de la révision prochaine de la loi de bioéthique, notamment sur la généralisation de la PMA, y compris pour les couples de femmes. Un sujet explosif. Le président du Comité s'explique.

Propos recueillis par Raphaël Roze



▲ Jean-François Delfraissy.

**DDV** À l'issue des États généraux de la bioéthique (janvier-avril 2018), votre Comité a préconisé d'étendre à toutes les femmes, seules ou en couples, la procréation médicalement assistée (PMA). Aujourd'hui, elle est réservée aux mariées ou pacées avec un partenaire masculin. Autrement dit, vous entérinez le principe selon lequel il serait moralement possible d'élever des enfants sans père.

**Jean-François Delfraissy** : Nous devons tenir compte des valeurs humanistes que nous défendons mais aussi des avancées technologiques et évolutions sociétales. Il faut concilier tout cela et ce n'est pas facile. Il nous arrive d'ailleurs

de ne pas prendre position. Sur la PMA, nous avons opté pour l'ouverture dès juin 2017, estimant qu'on ne saurait fermer les yeux face aux souffrances exprimées par des femmes homosexuelles ou célibataires désirant un enfant. Nous étions néanmoins divisés comme le sont les Français. Parmi nous, des pédopsychiatres s'alarmaient de la création hypothétique d'un nouveau problème dans un pays où la figure paternelle est parfois jugée absente... Mais d'autres rappelaient qu'aucune étude sérieuse n'avait démontré, à l'échelle internationale, l'éventuel traumatisme induit par une absence « institutionnalisée » ou pas au sein du foyer. Ce qui prime est d'être

désiré. Or, on est indéniablement et ardemment désiré lorsqu'on est conçu par PMA ! Au demeurant, le modèle triangulaire père-mère-enfant issu de la civilisation européenne n'est pas si universel qu'on le pense. En Nouvelle-Calédonie, le « père » kanak n'est pas forcément le père biologique et pourtant il a toute autorité sur l'enfant... Les exemples sont légion et puis l'humanité n'a cessé d'évoluer au cours des millénaires, et avec elle la famille. Bref, nous n'avons trouvé aucun argument suffisant pour interdire la PMA à telle ou telle femme. C'est maintenant au législateur de trancher. Il devra aussi modifier les règles relatives à la filiation, qui ne sera plus ce qu'elle était.

## La nouvelle révision de la loi de bioéthique, datant de 1988 mais déjà réécrite plusieurs fois, devait suivre immédiatement les États généraux cités plus haut.

Sauf accident, le projet devrait être déposé en conseil des ministres en juin pour des discussions à l'Assemblée nationale et au Sénat d'ici la fin de cette année ou début 2020.

## L'extension de la PMA sera-t-elle adoptée à votre avis ?

Mon rôle n'est ni de décider ni de pronostiquer quoi que ce soit. Je note néanmoins que la législation sur l'avortement ou la fin de la peine de mort ont donné lieu à des débats acharnés. Les divisions et sondages d'opinion n'ont pas empêché le législateur de trancher dans le sens du progrès.

## Le Comité est opposé, en revanche, à la GPA. Même si elle est bien encadrée ?

La gestation pour autrui est parfois soumise à des règles, en effet, comme dans la sphère anglo-saxonne. Mais comment déterminer à quel moment commence ou s'arrête la marchandisation du corps de la femme ? Et la GPA, même encadrée – dans des conditions toujours contestables –, est réservée aux riches... Dans les pays pauvres, il existe de véritables « fermes » de grossesse où des jeunes filles vendues par leurs parents enfantent deux ou trois fois de suite. C'est le cas en Asie du Sud-Est. On ne peut l'accepter.

## Vous souhaitez rompre avec le principe intangible du don de gamètes anonyme et gratuit en vue d'une procréation. N'est-ce pas attentatoire à la dignité du donneur, c'est-à-dire du père génital, s'il souhaite conserver cet anonymat ?

La question se pose dans la mesure où la technique nous rattrape et nous oblige à un effort d'adaptation. Il existe désormais

des tests de « séquençage » permettant à un individu né d'un géniteur inconnu de « tracer » ce dernier, connaître la région d'où il vient, voire même de trouver sa famille au moyen d'analyses ADN poussées. Difficile de garantir le secret dans ces conditions. De surcroît, les mentalités ont profondément changé. Un certain nombre de jeunes issus d'un don de gamètes veulent savoir à tout prix qui est leur géniteur. Il y a encore quelques années, on ne révélait même pas à l'enfant qu'une telle technique avait été utilisée et beaucoup croyaient que le compagnon de leur mère était aussi leur père biologique !

On ne peut faire l'impasse sur cette évolution. C'est pourquoi nous préconisons que le donneur laisse archivée une série de renseignements sur lui-même afin que l'enfant, le moment venu, s'approprie son histoire. L'anonymat sera sauvegardé pour les donneurs le souhaitant (une petite minorité à l'avenir, j'en suis convaincu). Mais d'autres mesures, graduelles, pourraient entrer en vigueur afin d'apporter des solutions souples en fonction du profil de chacun. Cela dit, nous demandons bien sûr la non-rétroactivité de cet assouplissement. L'anonymat tel qu'il est pratiqué actuellement doit demeurer en l'état pour les enfants déjà nés grâce à un don de gamètes.

## Vous entérinez également la procréation post-mortem. Il serait donc acceptable d'enfanter après sa propre disparition ?

Pas aveuglément ! Nous considérons, par exemple, qu'un couple ayant méticuleusement préparé une grossesse ayant abouti à la conservation d'embryons doit pouvoir aller au bout de ce projet – même si le partenaire masculin décède après la PMA. Ce genre

de situation particulière doit être traité avec humanité.

## Sur la fin de vie, votre position est tranchée : le Comité refuse toute nouvelle loi et écarte donc le suicide assisté. N'est-ce pas une forme d'hypocrisie alors que nos compatriotes condamnés par la maladie belge pour mourir au moment où ils le décident ?

Il suffirait d'appliquer la loi Claeyss-Léonetti pour régler l'immense majorité des cas. Mais elle est mal connue. 12 % seulement des Français rédigent des directives anticipées s'agissant de la sédation profonde, qui atténuent

les souffrances des personnes incurables en fin de vie. Les médias, qui rapportent certaines situations exceptionnelles, masquent l'essentiel : notre arsenal juridique est adéquat. Il s'agit de présent de le mettre en œuvre. Cela suppose de rompre avec la logique du « tout EHPAD », privilégier les soins à domicile, augmenter le nombre de services de soins palliatifs... Comment comprendre que certains EHPAD envoient leurs résidents aux urgences des hôpitaux peu avant leurs décès ? Est-il normal que ces résidents passent de vie à trépas dans un couloir ou derrière un paravent ? On meurt mal en France et cela doit cesser.

## Globalement, une médecine plus humaine est-elle envisageable



## Un expert en immunologie

Le docteur Jean-François Delfraissy, né en 1948, est professeur d'immunologie. Il a notamment dirigé l'Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites virales (ANRS) et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), qui coordonne la recherche médicale.

## à l'heure des économies budgétaires, de la numérisation et de la robotisation des soins ?

Oui, mais cela prendra du temps et réclame une volonté forte. Il faut d'abord réformer la formation des médecins et du personnel soignant pour rompre avec une pédagogie tournée presque exclusivement vers la technique (c'est en cours avec la loi santé 2022). Nous devons aussi nous interroger sur la priorité systématique à l'innovation qui conduit à déboursier des centaines de milliers d'euros pour tel ou tel traitement inédit qui ne coûte pourtant que quelques milliers d'euros au fabricant. L'industrie pharmaceutique est exagérément puissante dans notre pays, les pouvoirs publics doivent imposer des tarifs plus responsables et faire des choix. Ces sommes astronomiques dépensées chaque année ne sont pas raisonnables au regard du budget insuffisant dédié en particulier au grand âge et à la dépendance. ●

« On meurt mal en France et cela doit cesser. »

## Les Français de plus en plus tolérants

Selon les sondages, plus de 60 % des Français sont désormais favorables à l'extension de la PMA aux homosexuelles, malgré la mobilisation des tenants de « La Manif pour tous » – contre 20 à 25 % dans les années 1990. Cette évolution vers plus de tolérance est également frappante pour la plupart des questions de bioéthique.



En matière de fin de vie, il faut privilégier les soins à domicile et augmenter le nombre de service de soins palliatifs pour éviter le « tout EHPAD ».

## « Dans quel monde voulons-nous vivre ? »

Devons-nous redouter les progrès de la science, l'utilisation biomédicale de l'intelligence artificielle (IA), et les avancées technologiques galopantes ? Hervé Chneiweiss, président du Comité d'éthique de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) nous répond.

Propos recueillis par Alexandra Demarigny

**DDV** Pensez-vous que la science va trop vite, au point que, désormais, elle demande à la société (à laquelle elle avait jusqu'à présent imposé ses lois) de la réguler ?

**Hervé Chneiweiss :** Pas du tout ! En tant que médecin, je pense que la science va trop lentement, puisqu'on ne parvient pas à guérir tant de maladies. L'Homme a toujours aspiré à la connaissance ; la recherche médicale est une démarche de connaissance parmi d'autres, qui aide les êtres humains à mieux vivre (se déplacer, communiquer, se soigner, etc.) et en cela elle crée une addiction et des espoirs. Mais quel usage fait-on de la science et de la technologie ? Une même technique peut permettre de réparer l'homme mais aussi de l'augmenter pour qu'il soit plus performant, comme en rêvent les idéologues du transhumanisme et l'idéologie dominante qui exigent toujours plus de nous. La question est politique car une société humaine n'est pas une juxtaposition d'individus mais bien une interaction entre individus. Dès lors, dans quel

monde voulons-nous vivre ? Michel Foucault parle du « bio-pouvoir » : un échange entre une science qui permet l'extension et l'amélioration de la vie et le fait qu'on se soumette au sein de la société à un certain réseau de surveillance. En progressant, on va échanger plus de santé contre plus de surveillance ; c'est un choix de société que l'on doit faire.

**Quand vous parlez de l'amélioration de l'être humain, vous pensez au CRISPR/Cas9 (voir encadré) ces ciseaux moléculaires qui permettent de découper les gènes pour modifier le génome humain ? Cette technologie vous semble-t-elle inquiétante ?**

Le CRISPR/Cas9 est un outil extraordinaire, et nous l'utilisons tous les jours au laboratoire, dans le strict respect de la loi (et non pas comme ce scientifique chinois qui aurait modifié génétiquement des embryons, ce que j'ai encore du mal à croire). Je ne crains pas réellement que cette technologie puisse être utilisée pour modifier l'humain, car un

gène code pour une protéine, pas pour un destin. Un gène ne sélectionne jamais hors de son environnement ; de surcroît la nature invente et mute en permanence notre génome. Entre mes parents et moi, il y a une quarantaine de mutations *de novo* qui sont apparus dans mon génome. Bien prétentieux serait le généticien qui prétendrait faire dans son tube à essai mieux que 300 000 ans d'évolution...

**On utilise l'intelligence artificielle pour l'aide à la décision médicale. Or, les algorithmes, programmés par des hommes de 20 à 50 ans, se basent sur des données fondées sur des hommes de 20 à 50 ans. Peut-on craindre que les autres catégories d'humains soient moins bien soignées par l'IA ?**

C'est un risque et il est fondamental d'avoir conscience de ces biais potentiels. Aujourd'hui, la plupart des médicaments sont aussi testés uniquement sur des hommes de 20 à 40 ans, très rarement sur des femmes, des enfants ou des sujets âgés. Les algorithmes d'IA ne se trompent jamais, mais les humains qui les programment peuvent se tromper ou induire des biais sans mauvaise intention. Il faut des codes-sources ouverts et examinables puis des études pour comprendre le fonctionnement des logiciels d'apprentissage profond ; or cette traçabilité est difficile à obtenir. Un des trois principes de l'éthique est le rapport bénéfice/risque ; dans ce domaine, l'IA, et cela a été largement démontré, peut émettre des diagnostics plus fiables que les médecins. Cela va changer l'exercice de la médecine, mais probablement dans le bon sens : les médecins, libérés d'une partie de l'aspect technique, gagneront le temps d'être plus humains... J'ai



INSERM / GUENET FRANCOIS / DR

▲ Neurologue, neurobiologiste, Hervé Chneiweiss est depuis 2013 président du Comité d'éthique de l'Inserm et du Comité international de bioéthique de l'Unesco. Il a été membre du Conseil consultatif national d'éthique.

plus d'inquiétudes sur les deux autres principes de l'éthique. Le premier, la dignité de la personne, exige le respect de son autonomie et de son choix. Mais son consentement sera-t-il toujours libre et éclairé face à l'afflux d'informations ? Par exemple, souhaitez-vous savoir à 40 ans que vous risquez d'être atteint de la maladie d'Alzheimer à 60 ? La médecine prédictive progresse, et il est possible aujourd'hui, grâce à l'imagerie cérébrale, de prévoir un Alzheimer 20 ans à l'avance. Si on peut le soigner, c'est un progrès, mais sinon, faut-il le savoir ? De même, le mésusage de la technologie pourrait mener les compagnies d'assurance ou les mutuelles de santé à refuser la prise en charge de certains patients sur cette base prédictive. C'est l'usage et le sens qu'on donne à ces progrès technologiques qui pourraient créer des sociétés discriminantes voire dictatoriales. Enfin, le dernier principe de l'éthique est la



### Chatbot\* raciste

Baptisée Tay, l'intelligence artificielle mise au point par Microsoft en 2016 pour apprendre à converser sur les réseaux sociaux, a twitté 96 000 fois en 24 heures, dont des tweets racistes et négationnistes. Microsoft a immédiatement interrompu l'expérience et présenté ses excuses. Il est intéressant de voir qu'en 24 heures seulement un « robot chatteur » plongé dans l'univers impitoyable de Twitter devient nauséabond par le biais de recueil de données. Mimétisme ou programmation biaisée ?

\* Chatbot : robot qui « chatte ».

La médecine prédictive progresse : il est possible aujourd'hui, grâce à l'imagerie cérébrale, de prévoir un Alzheimer 20 ans à l'avance.



DAVOD MRK / PIXABAY

justice. Sachant que certains traitements coûtent 400 000 euros pour une seule personne, risque-t-on de créer deux catégories d'individus, ceux qui pourront bien se soigner et les autres ? Les systèmes solidaires, mutualisés, pourront-ils perdurer ? Il nous faut être particulièrement attentifs et vigilants sur ces points fondamentaux.

**Les comités d'éthique sont-ils plutôt en avance ou en retard sur les progrès de la recherche médicale, sur l'évolution des mœurs ou les modifications du droit ?**

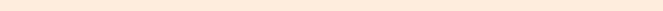
Les comités d'éthique sont nés aux États-Unis dans les années 1950 ; les premières machines à dialyse, rares et coûteuses, apparaissaient, et tout le monde ne pouvant en profiter, il a fallu faire des choix ; mais selon quels critères ? L'état du patient, son âge, son sexe, sa couleur, sa fortune ? D'où la création des comités d'éthique. Mais le paradigme a changé : si au départ la médecine avait pour rôle de soigner

un individu, aujourd'hui les lois de bioéthique s'intéressent aux interventions de la médecine sur le corps d'un individu au service d'un autre individu (PMA, GPA, prélèvements d'organes, etc.). L'éthique doit être une réflexion ouverte et respectueuse du droit. Le Comité consultatif national d'éthique était, par exemple, dès 1994 favorable à la recherche sur les embryons, pourtant restée interdite par la loi jusqu'en 2013. La bioéthique ne dit pas « c'est bien ou c'est mal », elle a pour rôle de comprendre les enjeux et les points de tension. Bien que les membres d'un comité d'éthique n'aient pas tous les mêmes valeurs, ils en partagent assez pour élaborer des choix pour un même projet de société. L'intérêt d'un comité d'éthique réside dans le désir d'écouter et de comprendre l'autre sur un questionnement qui met en tension des valeurs. Ce qui fonde notre humanité est cette capacité de chercher, dans le regard de l'autre, comment construire ensemble notre avenir. ●



**À lire**

*L'homme réparé. Espoirs, limites et enjeux de la médecine régénératrice,* Éditions Plon, 2012, 26 euros.



**Lulu et Nana, bébés OGM ?**

Un scientifique chinois, He Jiankui, a annoncé, en novembre 2018, la naissance de jumelles issues d'embryons génétiquement modifiés pour résister au virus du VIH. Il aurait pour cela utilisé le CRISPR/Cas9 qui permet de couper l'ADN à un endroit précis du génome pour y supprimer le récepteur du VIH. Mais aucune publication officielle n'a été faite dans la presse scientifique, et cet exploit auto-proclamé, ni vérifié, ni validé, soulève de nombreuses controverses scientifiques, médicales et éthiques.



VOA / IRIS TONG / WIKIMEDIA COMMONS

# « Accorder aux enfants les mêmes droits »

Pour la sénatrice socialiste Laurence Rossignol, connue pour ses engagements féministes et laïques, le corps humain n'est ni à louer, ni à acheter ni à vendre, que ce soit pour du plaisir sexuel ou pour la reproduction.

Propos recueillis par Isabelle Kersimon

**DDV Certains observateurs voient dans la gestation pour autrui (GPA) une surexploitation du corps des femmes qu'en pensez-vous ?**

**Laurence Rossignol :** La GPA est interdite en droit français parce qu'elle porte atteinte à l'incessibilité du corps humain. Ce marché prospère sur la misère et la surexploitation des femmes, les autres situations étant très marginales. C'est la misère des femmes qui fournit le ventre. Ce n'est pas acceptable. Il y a un interdit juridique mais aussi des principes généraux de protection des enfants dans une situation qui n'est jamais satisfaisante. La Convention internationale des droits de l'enfant nous rappelle qu'ils ne peuvent pas être discriminés en fonction du type de famille à laquelle ils appartiennent. Je suis donc pour maintenir un interdit absolu sur la GPA mais pour accorder aux enfants issus de GPA les mêmes droits qu'aux autres ; dans le même mouvement on doit reconnaître les parents d'intention. J'ai parfaitement conscience de l'hypocrisie

de ma position. Mais c'est le seul compromis qui me semble acceptable. Reconnaître les enfants, c'est, en effet, neutraliser l'illicéité. Il y a conflit entre principes de droit et principes moraux, et les droits de l'enfant l'emportent. On pourrait être plus dissuasif, pour suivre les parents, les sanctionner financièrement... Mais le désir d'enfant est si impérieux que les gens qui peuvent paieraient. Ce ne serait pas juste non plus.

**Quel pourrait être est le statut du parent biologique et de la mère porteuse ?**

Dans certains pays, il existe un acte d'adoption plénier pour les parents d'intention, mais ces actes doivent être transposés en France. Comment rédiger un acte d'adoption sur une convention illécite ? C'est assez insoluble. On est très réticent à donner le statut de parent au deuxième parent, mais en cas de décès, qui élèvera l'enfant ? La logique veut que ce soit l'autre parent, et non pas l'orphelinat. Il y a des arrêts où la justice a tranché en ce sens. Pour les mères porteuses,

la convention passée entre elles et les parents d'intention étant frappée de nullité, leur statut n'existe pas dans la loi française. Ailleurs, elles sont régies par le droit du pays où les enfants sont nés.

**La procréation médicalement assistée (PMA) ne pose pas ce genre de problème ?**

Je suis très favorable à la PMA pour les couples lesbiens. L'extension de la PMA est facile : la technique est là, elle est légale. La refuser est une discrimination fondée sur des considérations morales. La PMA ne prend pas possession du corps d'une femme pendant neuf mois. Dans le cas d'un couple homosexuel, les hommes ont besoin de recourir à l'utérus d'une femme. Or, la rupture du principe d'incessibilité du corps humain est pour moi interdite de manière absolue, quel que soit le couple. C'est sans doute dur et inégalitaire mais la légalisation de la GPA aurait de bien plus grands inconvénients.

**La GPA ne sert-elle pas en France de chiffon rouge qui mobilise**



ALRPMN / WIKIMEDIA COMMONS

▲ Laurence Rossignol en 2012 au Sénat.

**tout un public traditionnel contre la PMA pour tous et même contre le droit à l'avortement ?**

La GPA est devenue le nouveau combat phare de tous les ultra-réacs qui par ailleurs ne s'intéressent nullement aux droits de l'enfant. Ils sont hostiles à tout, y compris à la PMA pour couples hétérosexuels stériles. Ils sont hostiles aussi aux mesures de fin de vie, à tout ce qui selon eux vient interférer entre dieu et les hommes. C'est une pensée historiquement ancrée. Longtemps, l'Église n'enterrait pas religieusement les suicidés. On est face à un bloc de pensée très conservateur, d'abord et avant tout anti-IVG. ●



**Des cas acceptables**

Le Portugal a autorisé en 2017 une GPA intrafamiliale : une femme de 50 ans a porté l'enfant de sa fille, rendue stérile par une ablation de l'utérus. Pour Laurence Rossignol, de tels cas sont acceptables.

**Mieux informer**

Il y a actuellement une forte pression en faveur de la libéralisation de la vitrification des ovocytes, dont la sénatrice rappelle qu'il s'agit d'une PMA et qu'il faut en informer les jeunes femmes.



La GPA est interdite en droit français parce qu'elle porte atteinte à l'incessibilité du corps humain.

# États-Unis : « Sous les ordres et à la botte de Dieu »

Chercher des documents sur l'athéisme aux États-Unis était, jusqu'il y a peu, une véritable gageure. Et pour cause : les USA, c'est "a country under God", « le baptême ou la mort ». Les pères fondateurs n'étaient-ils pas persuadés être guidés par Dieu pour réaliser leur œuvre non moins divine ?

Alain Lewkowicz

« Dans la Constitution il y a un truc qui s'appelle le Premier Amendement. Et le Conseil de cette école ne peut pas forcer mon fils ou n'importe quel autre enfant à prier. » Ainsi débutait la carrière de Madalyn Murray O'Hair (MMO'H), connue comme « la femme la plus détestée d'Amérique ». Baltimore, 1959. Lorsqu'elle apprend que son fils William est forcé de réciter des prières à l'école publique qu'il fréquente, MMO'H porte l'affaire devant la justice pour remettre en cause une règle mise en place en 1905 par le Conseil scolaire de la ville et qui rendait obligatoire la lecture de la bible et la prière au début de chaque journée d'école. Pis. Ayant refusé d'y participer, William avait été victime de harcèlement de la part d'employés de l'école.

## Murray contre Curlett

Avocate, MMO'H perd son procès et le recours en appel. Mais elle ne désarme pas et dépose une requête devenue célèbre – Murray contre Curlett – auprès de la Cour suprême afin de faire interdire l'obligation de la prière et des lectures de la bible dans les écoles américaines publiques. Trois ans plus tard, la Cour statua en partie en sa faveur en interdisant les lectures dites « coercitives ». En venant modifier la Constitution des États-Unis et l'un des piliers de son article premier, MMO'H venait de se mettre l'Amérique à dos. Celle qui avait fondé, dès le début des années 1960, l'ONG « American Atheists » militant pour une véritable séparation de l'Église et de l'État dans un pays inféodé à Dieu et à sa bible, se préparait alors à une guerre sans « Mercy ». *Life Magazine* la dépeint comme « blasphématoire, destructrice, non seulement

des croyances, mais également des valeurs estimées par l'Amérique ». Elle est pourtant devenue l'icône de toute une nation, qui, n'en déplaît à Donald Trump, aux "Pilgrim Fathers" des origines et aux Pères fondateurs de la démocratie américaine, "in God, does not trust". MMO'H a définitivement fait exister les athées en tant que communauté à l'instar des noirs, des gays ou des juifs.

## Athéisme

Si à l'époque, l'Amérique traque et chasse le « Rouge » et le « communisme impie », MMO'H va lui faire détester encore plus l'« isme » de l'athéisme en défiant les croyances les plus profondes de tout un peuple forgé par le serment des origines : « Je serai fidèle à mon drapeau et à la République qu'il représente, une nation respectueuse de Dieu, unie, avec pour tous, la liberté et la justice. » Les athées ? Pas dignes de foi. Ils n'auraient ni l'amour du prochain ni sens moral puisque ne croyant en rien (sic). Georges W. Bush ne déclarait-il pas qu'à son avis, « les athées ne devraient pas être considérés comme des citoyens de ce pays ; on ne devrait pas non plus les considérer comme étant des patriotes qui aiment leur pays, notre credo national le dit clairement, nous sommes une nation soumise à Dieu. Je suis tout à fait pour la séparation de l'Église et de l'État. C'est juste que je n'aime pas les athées ». Jeudi 3 janvier 2019. Le nouveau congrès américain faisait sa rentrée comme Kyrsten Sinema, la toute nouvelle sénatrice démocrate de l'Arizona première « congresswoman » athée. Une victoire ? Avec un faux dévot à sa tête, l'Amérique devrait se rappeler tout de même que c'est bien sur les bases de la laïcité que s'est édifié l'État fédéral. ●



DAVID BEALE / UNSPLASH

## Convaincre...

Depuis 2002, les athées disposent de l'*American Secular Coalition*. Objectif ? Faire du lobbying et de l'entrisme au congrès afin de promouvoir la séparation de l'Église et de l'État, de réhabiliter les sciences, d'alerter contre la discrimination à l'égard des athées ou encore pousser à la nomination, à des postes clefs de l'administration, d'individus ouvertement athées. Dans tout le pays, des centaines de clubs athées se sont formés, dans les universités, sur Facebook et jusque dans les rangs de l'armée, coiffés au niveau national par « coalition laïque » qui rappelle que Thomas Jefferson lui-même souhaitait ériger un « mur de séparation » entre l'État et les Églises.

## ... Et communiquer !

Le 29 juillet 2014 AtheistTV était lancé en grande pompe à New York par le président des athées américains, David Silverman, une chaîne de télévision Internet sur la plate-forme multimédia en continu fournissant une gamme étendue de contenus, allant de la science à la politique, en passant par la comédie, tous centrés autour de la liberté commune à l'égard de la religion ; c'est la première chaîne athée avec un contenu vidéo en direct et à la demande.

EUGÉNISME D'ÉTAT

# Les braises de l'enfer

La tentation étatique de sélectionner les hommes comme du bétail hante toujours certains esprits. Peu importe son immense cortège de victimes et de vies brisées. Petite piqûre de rappel.

Georges Dupuy

La sélection d'êtres humains « conformes », sans handicap, ni « mauvais » gènes refuse les différences et la pluralité existantes pourtant dans toutes les sociétés.



NATHAN ANDERSON / UNSPLASH

## Stérilisation forcée et euthanasie

La stérilisation à l'américaine a été adoptée par la Suisse en 1928, le Danemark en 1929, la Norvège en 1934 et la Suède en 1935. Elle n'y sera abolie que dans les années 1970, après avoir brisé au moins 500 000 vies. Plus proche, la Chine adoptera des mesures eugéniques négatives en 1995. Soit un an avant l'abrogation, au Japon, de la stérilisation forcée des handicapés et trois ans avant l'arrêt de la campagne de stérilisation contrainte de 200 000 indiennes pauvres au Pérou.

Mais l'Allemagne nazie a été le seul État à tuer des millions d'êtres humains au nom de l'« hygiène raciale », fondée sur des théories bien antérieures à la prise de pouvoir d'Hitler et soutenues par la quasi-totalité des médecins allemands. Ainsi ont été vouées à l'extermination les races « inférieures » européennes porteuses de tous les vices génétiques : les

juifs (5,6 millions de victimes), les Tziganes (250 à 500 000 morts) ou les Slaves, qu'Hitler se proposait de tuer, eux aussi par millions, en cas de victoire à l'Est. Parallèlement, Hitler mène aussi une politique de purification de la race. Environ

400 000 Allemands souffrant de maladies génétiques seront stérilisés entre 1933 et 1945. Puis 260 000 malades « inutiles », euthanasiés à partir de 1939, dont 5 à 8 000 enfants malformés. Enfin, 7 000 triangles roses homosexuels « au vice contagieux » mourront dans les camps. Ironie de l'histoire : l'enfant choisi, en 1935, par Joseph Goebbels en personne, lors d'un concours, comme le plus beau bébé aryen se nomme Hessa Taft. Elle est juive ! ●

## Les haras inhumains d'Hitler

Géré par la SS, le *Lebensborn* (« Sources de vie ») accueillait dans sa quarantaine de centres (dont un en France) des femmes choisies pour la pureté de leurs origines et leur beauté aryenne nordique. Celles-ci procréaient avec des SS, tout aussi triés, pour alimenter en enfants aryens la « race des Seigneurs ». 22 000 enfants réputés idéaux sont ainsi nés entre 1938 et 1945, dont plusieurs milliers furent euthanasiés pour non-conformité.

« Enfants aryens » et « pureté de la race » : oubliez 1936, l'Allemagne nazie et le *Lebensborn* (voir ci-contre). Le projet de « Purification scientifique de l'utérus » date de 2017. Il est soutenu par le parti nationaliste indien aujourd'hui au pouvoir. Il veut assurer aux Hindous une progéniture supérieure à celle des autres communautés. Ainsi, un siècle et demi après Darwin, la tentation de l'eugénisme d'État, que l'on croyait à jamais enterré après 1945, hante toujours les esprits malades. Daniel Jacobi, co-directeur avec Jean Gayon de l'ouvrage collectif, *L'éternel retour de l'eugénisme ?* (Puf, 2006), rappelle : « Au départ, l'eugénisme, qui veut améliorer la condition des êtres humains, est une idée philosophique formidable. Le problème, c'est ce que l'on en a fait. »

## Théories raciales et détermination génétique

De fait, au début du XX<sup>e</sup> siècle, les théories de supériorité raciale se sont croisées avec celles de la

détermination héréditaire des qualités des individus par les gènes. De ce mélange naît l'eugénisme d'État qui vise alors à sélectionner les hommes comme du bétail, en fortifiant les bons gènes et en détruisant les mauvais. Ce qui passe par l'élimina-

« Au départ, l'eugénisme (...) est une idée philosophique formidable. Le problème, c'est ce que l'on en a fait. »

Daniel Jacobi, co-directeur de l'ouvrage collectif, *L'éternel retour de l'eugénisme ?*

tion des races « inférieures » et de tous les « indésirables » et autres « inaptes », dont les tares peuvent contaminer le corps social sain. Sinon affaiblir la race « supérieure ». L'horreur nazie s'est inspirée, pour partie, de l'eugénisme négatif pratiqué aux États-Unis depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Plus de 60 000 « inaptes » y ont été stérilisés de force entre 1907 et 1963. En toute légalité. Sans parler des décès dus à une euthanasie légale mais marginale.

SÜDEUTSCHE ZEITUNG/LEEMAGE



▲ Lebensborn près de Munich en 1940.

# On meurt mal en France

Lors des États généraux de la bioéthique de 2018, la consultation nationale sur la « fin de vie » a révélé une absence radicale de consensus entre défenseurs du statu quo et partisans d'une légalisation du suicide assisté ou de l'euthanasie.

Mireille Quivy

Il existe bien un arsenal législatif concernant la fin de vie mais ses difficultés d'application et l'absence d'évaluation demeurent problématiques. C'est ce qu'a souligné la ministre de la Santé qui s'est prononcée contre une légalisation de l'aide à mourir, à l'instar du Comité consultatif national d'éthique (CCNE) en octobre dernier. Ce dernier insiste cependant pour que le développement de l'accès aux soins palliatifs, en hôpital ou à domicile, soit plus que jamais une priorité : c'est un des éléments de préservation du lien social dans les situations d'isolement affectif ou psychologique, et trop peu de personnes en souffrance peuvent encore en bénéficier. Toute approche bio ou thanato-éthique se pose ainsi aussi en termes de justice sociale, replaçant au premier plan les repères fondamentaux que sont la dignité et la primauté de l'être humain<sup>1</sup>.

## Loi et éthique

Alors effectivement, avant de résoudre l'alternative ultime du *laisser vivre* ou du *faire mourir*, peut-être notre société devrait-elle se pencher sur les silences de la loi, la misère de la fin de vie des plus vulnérables, les fragiles, les pauvres, les vieux, les exclus... La loi ne saurait faire taire l'éthique ou la morale en ne considérant que la personne juridique, cette *persona* générique, sans autre visage que le masque blanc du théâtre grec. La fin de vie ne devrait jamais être « une terrible épreuve de déchéance programmée et d'inutilité croissante<sup>2</sup> ». C'est pourquoi il faut se battre, toujours et encore, pour une indéfectible qualité du soin, qu'il soit traitement (*cure*) ou attention (*care*) et pour cette idée que « l'homme couché oblige l'homme debout<sup>3</sup> » car la vulnérabilité de

fait du *patient* (étym. celui qui souffre) ne le prive pas pour autant de son autonomie de droit et du respect qui lui est dû. Quatre grands principes sont énoncés par la loi : primauté de la personne, inviolabilité, intégrité et non-patrimonialité du corps humain. Quatre autres régissent l'éthique du soin : non-malfaisance, bienfaisance, autonomie et justice. Ensemble, ils pourraient baliser cette « vocation médicale de l'Homme » chère à Lévinas, qui consacre les droits de l'homme comme droits de l'Autre Homme, droits à être. Face à la fin de vie comme à la maladie ou au handicap, ce regard d'humanité d'une médecine consciente de ses limites et attachée à défendre le sens du soin plutôt que la technicité privilégie les promesses de vie demeurées intactes au lieu de focaliser sur les déficits qui, à des degrés divers, sont le propre de la finitude de l'Homme.

## L'euthanasie

Au-delà du sens partagé de l'accompagnement humain, est-il possible de donner à la mort un sens autre que philosophique ou spirituel ? Qu'en est-il du désir de mort ? Dans les pays qui ont légalisé l'euthanasie ou la mort assistée se fait aussi jour le choix de la mort comme réponse possible à l'absence de sens de la vie – une vie dévalorisée, jugée inutile au regard des valeurs toutes-puissantes de performance, d'utilitarisme, de fonctionnalité d'une société où la rentabilité prime sur l'humanité, signe d'une ultime maltraitance de l'injustice sociale. Les sirènes de la mort anticipée peuvent alors séduire les plus vulnérables, à tout âge. Est-ce à dire qu'il faudrait accepter que soient éliminés les vieux, les dépressifs, les personnes souffrant de troubles psychiatriques,



CRISTIAN NEWMAN / UNSPLASH

les fœtus porteurs d'un gène pouvant développer – ou pas – dans leur vie d'adulte une maladie encore insoignable au moment d'une analyse prédictive, parce que leur vie, au stade où elle en est, est estimée ne pas valoir la peine d'être vécue, n'avoir aucune valeur monnayable, ... coûter trop cher à la collectivité ? Le spectre de l'eugénisme, du malthusianisme et du... *Soleil vert*... hante l'horizon. Se fait alors ressentir le besoin urgent d'une véritable thanato-éthique pour que tout un chacun puisse enfin « bien mourir » en France. ●

## Pour aller plus loin

*Les classiques du soin*, Benaroyo et al., PUF, 2015, 14 euros.

*Les nouveaux territoires de la bioéthique. Traité de bioéthique IV*, Emmanuel et François Hirsch dir., Érès, 2018, 25 euros.

*Éthique et infini*, Emmanuel Levinas, Le Livre de Poche, 1984, 5,70 euros.

« Lévinas et l'éthique médicale », Corine Pelluchon, *Cahiers d'études lévinassiennes*, n°9, 2010, pp.239-55.

*Rapport des États généraux de la bioéthique*, 2018, <https://etatsgenerauxdelabioethique.fr/blog/le-rapport-des-etats-generaux-de-la-bioethique-2018-est-en-ligne>

1. Convention d'Oviedo (4 avril 1997), Convention européenne sur les droits de l'homme et la biomédecine pour la protection des droits de l'homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine.

2. *Les nouveaux territoires de la bioéthique. Traité de bioéthique IV*, sous la direction d'Emmanuel et François Hirsch, Érès, 2018.

3. Préambule des Ordonnances hospitalières de 1995 : « L'Hôpital est un lieu d'humanité, parce que l'homme couché y oblige l'homme debout. Le malade est le cœur de notre action. »



ÉCOLE DE L'ADN / DR

## École de l'ADN : tous différents, tous semblables

L'École de l'ADN est un concept créé en 1998 par le généticien et professeur Philippe Berta. Depuis 2011, cette école collabore avec la Licra Nîmes dans des projets d'éducation. Explications.

Christian Siatka

L'École de l'ADN a pour objet de garantir un service d'information, mais aussi de diffusion et de rayonnement de la culture scientifique et technique en matière de biologie moléculaire, de génétique et des applications qui en découlent. Elle regroupe deux structures. La première est un Institut de formation centré sur les avancées de la biologie moléculaire et de la génétique. La seconde est un Centre d'innovation sur les sciences de la vie qui propose une offre matérielle de productions de kits pédagogiques accompagnée d'une offre de services et de conseils sur des projets. Le Centre d'innovation développe et produit des outils techniques pour réaliser des expérimentations dans les lycées conformes aux exigences de l'Éducation nationale et aux programmes. Ce centre coordonne aussi la conduite de conférences, débats, séminaires ou soirées thématiques destinées à un large public. La spécificité et la force essentielle de l'École de l'ADN résident

dans son savoir-faire : une de ses priorités consiste à rendre accessible l'ensemble des ateliers, du plus simple au plus complexe, à tous les publics.

### Collaboration avec la Licra

À l'automne 2011, l'École de l'ADN a été sollicitée par la Licra Nîmes pour aborder la semaine de l'éducation contre le racisme sous un jour inédit : sensibiliser les élèves par une approche scientifique qui utilise la pratique des biotechnologies. Cette sollicitation a permis de mener une action en 2012 lors de la convention nationale organisée à Nîmes. C'était une conférence-débat sur « La génétique face aux discriminations raciales et ethniques » animée par Bertrand Jordan, directeur de recherches émérite au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et Christian Siatka, directeur général. L'École de l'ADN au travers de son Centre d'innovation des sciences de la vie, a su développer un atelier scientifique pour illustrer des thématiques

qui abordent les discriminations sous un jour inédit. Cette action structurée avec de fortes notions de génétique avait pour objet de provoquer le doute chez les participants. La finalité était de donner des clefs de compréhension scientifique permettant une remise en question personnelle des représentations du racisme. Ces actions ont été réalisées de façon cadrée et bienveillante en s'appuyant sur des savoirs scientifiques contextualisés dans une problématique sociétale avec une composante de réflexion règlementaire, éthique et bioéthique.

Un projet de diffusion de culture scientifique a été financé par la Région Occitanie sur la période 2016-2017, cette action permettant à quatre établissements, soit environ 200 élèves, de bénéficier de cet atelier original. À terme, les objectifs de cette collaboration sont de démultiplier ces actions citoyennes et scolaires à l'échelle nationale afin de sensibiliser fortement le public sur ce concept désuet du classement de l'espèce humaine en « races ».

### L'atelier « tous différents tous semblables »

Tous les êtres humains, y compris les vrais jumeaux, sont différents. Cette distinction apparente à l'état morphologique est particulièrement visible à l'échelle moléculaire. Ces aspects hautement discriminants rendent l'identification des individus non seulement possible, mais aussi indéniable. Par une approche scientifique au travers d'un atelier de génétique, la classification générale du vivant est détaillée en précisant la notion d'espèce. Les études de génétique récentes confortent la classification générale des espèces mais indiquent que la notion de « race » est infondée scientifiquement pour la lignée humaine. Le travail, à partir d'échantillons d'ADN variables, nous montre que nous appartenons tous à la famille des hominidés : tout est inscrit dans notre ADN ! Un partenariat qu'il faudrait faire essaimer car il offre de multiples outils à la Licra dans ses actions d'éducation. ●

## Un génocide prémédité

Expliquer les raisons du génocide des Tutsi par l'attentat contre le président Habyarimana le 6 avril 1994 serait aussi réducteur que d'imputer la Shoah au seul fait de la nomination d'Hitler à la tête de la chancellerie en janvier 1933. Pour comprendre la chronologie de ce génocide, il faut remonter au racisme d'État qui a alimenté l'idéologie de l'extermination.

Alain Barbanel

« **L**e racisme anti-Tutsi fut à bien des égards importé des théories raciales forgées dans les cabinets scientifiques européens du XIX<sup>e</sup> siècle. De la sorte, le génocide des Tutsi fait pleinement partie de notre XX<sup>e</sup> siècle », conclut dans l'introduction de son essai l'historien Florent Piton (lire encadré). Pourtant, et depuis des siècles, tout semble unir Tutsi et Hutu, la langue, les croyances, la culture et même les clans. Il ne s'agit donc pas d'une guerre interethnique comme l'ont hâtivement formulés les commentateurs de l'époque. Ce serait un peu vite « revisiter » l'histoire de la séquence colonisatrice allemande, puis belge, nourrie à l'inégalité des races, les colons privilégiant les Tutsi, ces « Européens noirs » qui seraient dotés d'une intelligence supérieure. De quoi alimenter les haines générationnelles *a fortiori* quand la ségrégation raciale se conjugue avec la discrimination sociale.

### La répression anti-Tutsi se durcit dès 1990

1962 : les Belges quittent le Rwanda, l'occasion pour les Hutu de prendre le pouvoir, abolissant les privilèges des Tutsi qui deviennent des « cibles » privilégiées. « C'est ainsi que le politique rejoint donc le racisme », explique



Le président Juvénal Habyarimana lors de sa visite aux États-Unis.

Florent Piton. En 1987, de leur exil, les Tutsi fondent le Front patriotique rwandais (FPR), qui lance sa première offensive sur le Rwanda le 1<sup>er</sup> octobre 1990, amorçant ainsi le début de la guerre civile. Le président putschiste Habyarimana, arrivé au pouvoir en 1973, durcit la répression contre les Tutsi. Son gouvernement instaure l'appartenance au groupe ethnique sur les cartes d'identités. L'apartheid se met en place. Les médias sont réquisitionnés pour distiller le discours de haine à travers notamment le journal extrémiste *Kangura* (*Le Réveil*) et la tristement célèbre radio-télévision des Mille collines.

Dès 1991, ses animateurs n'hésitent pas à voir dans la machette la « solution » pour régler le « problème » Tutsi. En 1992, la future milice génocidaire les *Interahamwe* (ceux qui combattent ensemble) formée pour tuer est créée. Le crash de l'avion du président hutu le 6 avril 1994 servira de mobile pour allumer la poudre. Pour autant, l'entreprise du meurtre de masse avait été minutieusement préparée. On sait aujourd'hui que d'importants fonds ont transité via des banques, et notamment françaises, alors que le pays était sous embargo, pour acheter des armes, dont 25 tonnes de machettes chinoises, un mois avant le début des massacres.

### Des responsabilités encore à élucider

Le lendemain de l'explosion de l'avion présidentiel, les milices hutu et les Forces armées rwandaises lancent l'offensive. En un mois, 200 000 Tutsi et Hutu qui refusaient de collaborer sont exterminés dans la capitale, sous le regard passif de la communauté internationale. Faute de « main d'œuvre », les sales besognes sont confiées aux civils, souvent sous la menace, avec une rétribution en prime. Sans relâche. Entre 800 000 et un million de personnes ont péri au Rwanda entre avril et le 4 juillet 1994, date de la fin du génocide avec la prise de Kigali par les rebelles du FPR dirigés par Paul Kagame, devenu président. L'heure des responsabilités a sonné. En septembre 1998, les premiers jugements sont prononcés par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) et les massacres sont qualifiés de génocide. 25 ans après, de nombreuses zones d'ombre demeurent. Quid de l'inaction des Casques bleus pourtant déployés

dès octobre 1993 dans le cadre de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar) ? Et qu'en est-il de la responsabilité de l'État français qui sera interpellé par une simple mission parlementaire pour sa trop grande proximité avec le régime du président Habyarimana ? Malgré la réconciliation nationale, le dossier pénal du génocide rwandais est loin d'être clos. ●

### Une littérature abondante

Dans le flot de livres réalisés sur le sujet, voici quelques suggestions de lecture pour mieux comprendre cet événement.

#### *La femme aux pieds nus*

Le poignant témoignage d'une fille qui a perdu sa mère pendant les massacres. Scholastique Mukasonga, Folio, 2012, 8,20 euros.

#### *Génocidé*

Récit d'une victime, auteur de l'ouvrage, seul survivant d'une famille massacrée à la machette le 20 avril 1994. Une réflexion sur la résilience et le pardon. Révérien Rurangwa, J'ai lu, 2007, 5 euros.

#### *Une saison de machettes*

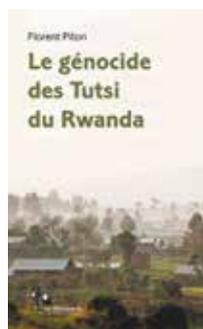
Le génocide raconté cette fois par les assassins à travers une douzaine de témoignages de génocidaires jugés ou en passe de l'être. Le journaliste de *Libération* récidive après avoir raconté dans *Le nu de la vie. Récit des marais rwandais* (Seuil, Points, 2005, 7 euros) le calvaire des rescapés. Jean Hatzfeld, Seuil, Points, 2005, 7,40 euros.

\*

### Un génocide prémédité

L'ouvrage de Florent Piton, chercheur en histoire à l'université Paris-Diderot et au Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques (Cessma), analyse l'émergence du racisme et de son évolution dès la période coloniale, qui conduisit au génocide de 1994. Il montre, avec à l'appui de nombreux documents, que l'extermination des Tutsi, ne fut ni un accident, ni une réaction spontanée. L'auteur évoque notamment les conditions d'exécution et le rôle des acteurs de l'État et de la communauté internationale, notamment l'ONU et la France.

*Le génocide des Tutsi du Rwanda*, Florent Piton, La Découverte, 2018, 18 euros.



## RÉCONCILIATION

# Une si longue route

Au Rwanda, la réconciliation demeure un idéal lointain. La séquence judiciaire est passée mais son bilan est mitigé. Malgré la volonté politique, le prisme ethnique persiste. L'espoir réside désormais dans les médiations spirituelles et psycho-sociales.

Georges Dupuy

Le 30 mars dernier, le président Kagame participait à l'*Umuganda* de Kicukiro, un faubourg de Kigali. Ce jour-là, il s'agissait de nettoyer le mémorial de Nyanza. Le symbole était double : Kagame commémorait le passé, le 25<sup>e</sup> anniversaire du génocide de 1994. Il manifestait aussi sa volonté de continuer à bâtir l'avenir, ce Rwanda sans ethnies, dont l'*Umuganda* est une des images. Depuis 2007, la Constitution impose à tous les Rwandais de consacrer trois heures de leur temps, le dernier samedi de chaque mois, à des travaux communautaires pour servir la collectivité ou aider les personnes en difficulté. Histoire d'apprendre aux Tutsi et aux Hutu à retravailler collectivement.

### Coexistence

Mais l'*Umuganda* n'est pas un outil de réconciliation. Plutôt de coexistence, quelques jours par an, entre victimes et bourreaux. Et tant mieux s'il aide les cœurs à revivre ensemble. Valérie Rosoux, directrice de recherche au FNRS (le CNRS belge) analyse : « *La coexistence, vivre côte à côte sans se tuer, est le minimum. C'est plus facile que la réconciliation et l'harmonie.* » Et cette experte reconnue du génocide rwandais, d'ajouter : « *Arriver à la résilience suppose d'abord que les besoins de vérité et de justice soient satisfaits.* » C'est dans cet esprit que Kagame, confronté à l'ampleur du génocide et au besoin de punir rapidement alors que le système judiciaire était en pièces, avait ressuscité les *Gacaca*<sup>1</sup> entre 2001 et 2012. Douze ans pendant lesquels plus de 12 000 de ces tribunaux du voisinage ont jugé près de 2 millions de personnes, dont 65 % ont été condamnées. Le bilan est mitigé. À lire les rapports d'experts indépendants, souvent la justice



AKG-IMAGES / AFRICA MEDIA ONLINE / RICARDO GANGALE

▲ Procès *Gacaca* au Rwanda dans un village, en 2003.

« Arriver à la résilience suppose d'abord que les besoins de vérité et de justice soient satisfaits. »

Valérie Rosoux, directrice de recherche au FNRS.

n'y a pas trouvé son compte. De même, n'a-t-elle pas été rendue également pour tous les crimes. Même si les accusés ont raconté la boucherie et demandé pardon, le but recherché, qui était de sanctionner et de réconcilier, n'a pas été vraiment atteint. Pouvait-il en être autrement tant les violences ont été inhumaines ?

### Situation tendue

Certes, selon le baromètre de la réconciliation 2015, entre 94 et 97 % des Rwandais jugent que la réconciliation est soit « possible », soit « nécessaire ». Mais, un Rwandais sur trois pense que tout peut recommencer et que le racisme ethnique n'a pas disparu (voir ci-contre). Contrairement à ce que chantent les enfants dans les écoles, il y a encore des Tutsi et des Hutu. « *Sur le terrain, quand on creuse, la situation reste très*

*tendue* », souligne Benoît Guilou. Pour l'auteur de *Le pardon est-il durable ? Enquête au Rwanda* (Éd. François Bourin), après la séquence judiciaire, l'heure est aux dispositifs de médiation spirituelle ou psycho-sociale. Aux groupes de parole et d'entraide personnelle. À tous ceux qui peuvent aider à transformer la colère en mots, à accoucher d'une catharsis qui est le premier pas vers la réconciliation et à passer le relais, sans haine ni oubli, aux jeunes (60 % de la population) qui n'ont pas connu le génocide. Dans les mille collines, des hommes et des femmes donnent des raisons d'espérer. Comme cette paysanne qui a vu tuer son mari et ses garçons, qui a voulu longtemps se suicider et qui va, aujourd'hui, visiter les génocidaires en prison et s'apprête à rencontrer l'assassin d'un de ses fils. ●

### Du mieux dans le pire

Affirmation : « *Il y a des Rwandais qui :*

- 1) « *recommanderaient le génocide s'ils le pouvaient.* » Totalement d'accord en 2015, 28,9 % des Rwandais interrogés contre 40 % en 2010 ;
- 2) « *qui se regardent eux et les autres à travers un prisme ethnique.* » Totalement d'accord, 27,9 % contre 30,5 % en 2010 ;
- 3) « *qui continuent de propager l'idéologie de la division et du génocide.* » Totalement d'accord, 25,8 % contre 31,5 % en 2010. »

Source : Baromètre rwandais de la réconciliation 2015.

1. Tribunaux communautaires villageois.

## « De quel génocide parlez-vous monsieur ? »

En légitimant la notion de « double génocide » quatre mois seulement après la fin des massacres des Tutsi par les Hutu, François Mitterrand jette les bases d'un négationnisme qui fait encore couler beaucoup d'encre. 25 ans après, la version officielle qui ne convainc plus personne et « agace » ceux qui attendent que la France ouvre enfin ses archives !

**Alain Lewkowicz**

« La France est intervenue dans le dernier génocide du XX<sup>e</sup> siècle sans jamais s'en prendre aux génocidaires et en les aidant », affirme l'ex-lieutenant-colonel Guillaume Ancel engagé au Rwanda en 1994. « Les Hutu tuent les Tutsi et apparemment ont décidé de les tuer tous. Ça s'appelle un génocide », prévient Bernard Kouchner le 18 mai 1994. Avant même les 100 jours de folie meurtrière et les près de un million de morts, la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), l'Organisation des Nations unies (ONU), les services de l'État, la direction générale de la Sécurité extérieure (DGSE) alertent. Tous parlent de « purification ethnique », de « génocide », de « crimes contre l'humanité ». Les journalistes sur le terrain dénoncent et questionnent. En vain. Hubert Védrine, Secrétaire général de l'Élysée, Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères qui est le premier à parler publiquement de double génocide, Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement, tous affichent le visage serein de la vertu.

### Sommet de Biarritz

Novembre 1994, 18<sup>e</sup> sommet franco-africain à Biarritz. Devant un aréopage de chefs d'États tout ouïe, le président Mitterrand, dans son discours de clôture, déclare sans tiquer qu'il s'était toujours opposé « aux tentations déclarées ou insidieuses » de faire du « colonialisme renversé » en Afrique. Risible. Si ce n'est que l'absence remarquée du Rwanda clarifiait et actait la position française vis-à-vis de ce pays. « Mitterrand pose, en personne, la base du négationnisme à venir », écrit Patrick de

Un soldat français, membre des forces internationales soutenant les efforts de secours pour les réfugiés rwandais, ajuste le fil concertina entourant l'aéroport de Goma (août 1994).



SSGT ANDY DUNAWAY / WIKIMEDIA COMMONS

Saint-Exupéry, grand reporter, témoin direct du génocide et auteur en 2004 et 2009 de deux ouvrages mettant en lumière la responsabilité de la France dans le génocide des Tutsi. Présent à Biarritz, il met les pieds dans le plat. « On nous a distribué le discours qu'allait prononcer Mitterrand, un texte dans lequel il parle "des génocides". Sauf qu'ensuite il y a eu le discours oral et là, il ne parle plus "des génocides" mais "du génocide". Alors je lui demande quelle est la bonne version, le texte écrit ou sa version orale ? Doù sa réponse : "De quel génocide parlez-vous monsieur ? De celui des Hutu contre les Tutsi ou de celui des Tutsi contre les Hutu ?" »

### Négationnisme français

La notion de double génocide prenait chair, « Un président de la République française s'était fait le porte-voix des extrémistes qui venaient de commettre le crime des crimes », raconte, stupéfait le journaliste. Et alors que s'achève

ce sommet de la « Françafrique », le tribunal d'Arusha est mis en place. Une tribune libre pour les négationnistes, en tête desquels, les accusés eux-mêmes. « Le Tribunal international a dit qu'il y avait eu génocide et a prononcé des condamnations pour ça. Ce n'est donc plus un motif de discussion », rappelle Patrick de Saint-Exupéry. Hubert Védrine ? Droit dans ses bottes. Ne dénonçait-il pas

encore sur TV5 Monde en février 2019 « le plus gros scandale politico-médiatique de ces 40 dernières années » s'agissant de l'accusation portée contre la France pour son rôle majeur dans le génocide ? Accusation qu'il qualifiait de « fausse et même débile puisque le Rwanda ne représentait aucun enjeu stratégique ». Roberto Rastapopoulos, Oh génie du mal, sort de ce corps ! ●

### « Un négationnisme structurel »

C'est l'historien Jean-Pierre Chrétien, spécialiste de l'Afrique des Grands Lacs, qui, en 2010, avance l'hypothèse que le négationnisme du génocide des Tutsi serait structurel ; l'objectif, d'une simplicité crasse, serait évidemment de cacher la réalité. « Une mobilisation contre les différentes formes d'un travail de vérité », comme il le dit lui-même.

### « Négationnisme de A à Z »

De la négation directe et de l'inversion des responsabilités à la minimisation et à la dérision en passant par la négation des complicités dans le génocide des Tutsi et la théorie du double génocide, l'encre risque de couler encore longtemps. À moins que les derniers responsables d'alors décident de ne pas emporter tous leurs secrets dans la tombe.

TRIBUNE

## Affirmer le génocide

Le 25<sup>e</sup> anniversaire de la commémoration du génocide des Tutsi est l'occasion de se demander ce qu'est la marque profonde du génocide, la manière dont il affecte le plus intime de ce que nous sommes.

Alain David

Nous venons de commémorer le 25<sup>e</sup> anniversaire du génocide. Pierre Nora, appelant en 2011 à la « liberté pour l'histoire » refusait en tant qu'historien sérieux – l'expression est de lui – le mot de génocide. Peut-on suivre aujourd'hui l'historien parlant ainsi au nom de sa science ?

### Les morts et les vivants

Pour tenter, depuis une quinzaine d'années, de commémorations en témoignages, en articles, en livres, de m'approcher de « cela » qui en 1994 (et déjà bien avant) a frappé les Tutsi du Rwanda, il me semble commencer à percevoir quelque chose – ainsi ces visages qui apparaissent vaguement à qui scrute un peu longuement le crépi irrégulier d'un mur. Ce qui surgit alors, c'est, comme j'ai essayé de l'écrire (dans la préface de *La couleur d'un génocide* de Diogène Bideri) un paysage improbable où la ligne de partage entre les morts et les vivants s'estompe, tout comme dans cette nouvelle de Samuel Joseph Agnon, immense écrivain du judaïsme, dans laquelle le narrateur croise dans son shtetl natal ravagé par la soldatesque nazie, des silhouettes indécises à propos desquelles il constate : « *Il n'y avait pas de trace de reproche dans leurs yeux de ce que j'étais comme ceci, tandis qu'eux étaient comme cela.* »

### La mort indifférenciée

Les vivants et les morts. Le sens du rapport à la mort est ici



◀ Photographies des victimes du génocide. Mémorial du génocide à Kigali.

perdu cette distinction qui configure la condition humaine. Jetés au Rwanda, sur les tas d'immenses, abandonnés dans les latrines, choses informes, indifféremment mortes ou non-mortes, ils révèlent l'incondition de l'humanité contemporaine qui doit désormais se rendre, par de tout autres voies que celle d'un destin héroïsé, à l'improbable rendez-vous d'un autre destin. Tel est l'enjeu de l'enseignement donné, par-delà l'exotisme africain, à l'homme contemporain sur sa situation – l'abîme ouvert entre le passé et le futur, selon un mot de Hannah Arendt. Enjeu improbable et ouvert aux fantasmes (et Nora a peut-être eu raison sur ce point) mais il est constitué (selon ce qui se recueille auprès de ceux qui s'efforcent d'en faire mémoire) de l'affirmation désespérée, si difficile à entendre, qu'il y a eu un génocide, au Rwanda en 1994. ●



### À LIRE

• Diogène Bideri est philosophe, juriste, conseiller principal à la Commission nationale de lutte contre le génocide et rescapé du génocide. Il a publié, en 2009, *Le massacre des Bagogwe*, un prélude au génocide des Tutsi. Le livre *La couleur d'un génocide*, chez L'Harmattan, est soutenu financièrement par la Licra.

• François Villon, *La ballade des pendus*, 1489.

• Samuel Joseph Agnon est un écrivain israélien, prix Nobel de littérature en 1966. La nouvelle que je cite s'intitule *Le Signe*, dans le recueil *Haeche Vehaetzim*, le Feu et le Bois.

bouleversé. Usuellement la mort est – c'est là le lieu commun de tout ce qui a jamais été écrit sur elle – solitaire, anonyme, inexorable, survenant, quoi qu'il en soit des innombrables cultes et cérémoniaux, à l'insu de celui qui meurt, le mourant étant, selon la terrible lapalissade d'Épicure, « *là quand la mort n'est pas là* » et « *pas là quand elle est là* ». L'humanité civilisée qui vit selon cette déréliction, s'enrichit à tenir en sa garde l'insoutenable légèreté de cette vacuité qui pèse sur chacune des occurrences de la vie. De génération en génération la vie est affirmée comme un absolu, du fait de

son rapport à l'absolu de la mort, fût-ce dans des circonstances effroyables : « *Frères humains qui après nous vivez* » disaient encore, dans le célèbre poème de Villon, les pendus de Montfaucon. L'hypothèse sur laquelle se bâtit au contraire le génocide nie cette affirmation humaine, distend le lien spécifique entre la vie et la mort (lien qui est l'essence de toute re-ligion).

### Le génocide et nous

Les morts du génocide – et c'est donc cela, plus que leur nombre ou que la cruauté déchainée, qui constitue le sens de ce mot – ont

## Week-end studieux à la Licra

Samedi 23 et dimanche 24 mars, rendez-vous était donné à tous les militants et sympathisants pour le 49<sup>e</sup> Congrès de la Licra. Un week-end dense entre débats, réflexions et élections... sans oublier le dîner à l'hôtel de Lassay !

Justine Mattioli

9 heures, Maison du Barreau, Paris 1<sup>er</sup> arrondissement. C'est dans ce bel écran sur les bords de Seine que les quelque 300 délégués sont arrivés progressivement et se sont hâtés de prendre un café avant de se rendre dans l'auditorium pour assister au discours d'ouverture du Congrès.

### Préambule

Le président Mario Stasi a tout d'abord rendu hommage à Roger Braun, secrétaire général de la section Bas-Rhin, décédé soudainement le jeudi 21 mars. Il a ensuite présenté son rapport moral avant de céder la parole à Ari Sebag – secrétaire général, et Dominique Morel – trésorier. 2018 a été une année de transition où il a fallu conforter et fortifier la place de la Licra auprès de ses partenaires. « *Ce travail a payé, a-t-il indiqué. La Licra a occupé plus de terrains. [...] Nous avons initié de nouvelles conventions avec la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Google, Facebook, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.* » Ari Sebag a détaillé le rapport d'activités : « *Nous avons comptabilisé 2 262 adhérents en 2018, ce n'est pas suffisant mais nous sommes parvenus à enrayer la baisse continue du nombre de*

\*

### LA LICRA EN 2018, C'EST :

32 000 élèves formés par la Licra dans les collèges et les lycées ;  
15 000 jeunes par an sensibilisés à l'antiracisme par nos programmes jeunesse et sport ;  
6 000 bénéficiaires de nos programmes culturels ;  
3 200 agents des forces de l'ordre formés ;  
45 000 exemplaires du DDV distribués ;  
1 700 signalements de contenus haineux sur internet ;  
3 000 victimes de racisme et d'antisémitisme accueillies et assistées ;  
300 dossiers juridiques et procès engagés ;  
300 000 visites sur le site internet ;  
25 000 abonnés à la newsletter ;  
118 000 abonnés sur Facebook ;  
23 000 abonnés sur Twitter.



Stéphane Nivet, Mireille Flam, Antoine Spire, Dominique Morel, Ari Sebag, Mario Stasi et Corinne Tapiero (non présente sur cette photographie) forment le bureau restreint de la Licra.

DR/LICRA

« [Notre] travail a payé, la Licra a occupé plus de terrains. »  
Mario Stasi, président de la Licra.

militants. [...] Depuis le début de l'année 2019, nous enregistrons en moyenne trois adhésions par jour ce qui est encourageant. » Dominique Morel a exposé les résultats chiffrés : « *Nous avons eu un excédent de fonctionnement (56 000*

euros) ce qui est bien mais reste modeste. Nous avons l'obligation de faire évoluer notre modèle économique vers davantage de financement privé et du mécénat. Il nous faudra près de six ans à ce rythme pour combler le déficit laissé par l'équipe précédente. » Si l'année 2018 a redonné un certain optimisme à la Licra, le chemin est encore long. Néanmoins, tous se sont félicités de l'intensification du maillage territorial de l'association avec la création des trois sections de Bergerac, Bourg-en-Bresse et Clermont-Ferrand ainsi que la renaissance des antennes de Rouen et de Toulon.

### Moments de réflexion

Après une courte pause, les participants se sont divisés en groupes pour participer aux réunions des commissions et des ateliers. Au programme : éducation, international, juridique, sport et jeunesse, culture, mémoire, histoire et droits de l'homme ; seuls les avocats étaient acceptés pour la Commission juridique en raison

de la confidentialité des dossiers. Chaque président de commission, d'atelier, avait préparé une synthèse des actions en 2018 (chiffres et partenariats) et discutait des perspectives. La présidente du think tank, le Cercle de la Licra, Martine Benayoun, est

« Nous sommes parvenus à enrayer la baisse continue du nombre de militant. [...] Depuis le début de l'année 2019, nous enregistrons en moyenne trois adhésions par jour. »  
Ari Sebag, secrétaire général de la Licra.

revenue sur les rencontres organisées en 2018, sur la richesse des écrits produits ex-post et sur les débats à venir. Deux nouveaux ateliers ont fait leur apparition en 2018 : la Commission d'orientation scientifique de la Licra présidé par Gérard Unger et l'atelier

« Nous avons l'obligation de faire évoluer notre modèle économique vers davantage de financement privé et du mécénat. »

Dominique Morel, trésorier de la Licra.

de la « prévention de la radicalisation » mené par Jacqueline Costa-Lascoux et Patrick Kahn. Déjeuner oblige, les esprits ont été mis au repos. L'après-midi a été dédiée au débat sur l'Europe (voir page 25) et la journée s'est terminée par un dîner républicain dans le faste des salons de l'hôtel de Lassay (voir encadré).

## Élections

La matinée du dimanche était consacrée aux élections : vote pour le président et vote pour l'élection des 30 délégués au Conseil fédéral. « *Je suis un homme engagé dans ma profession, dans mes combats politiques, c'est un moment marquant pour moi parce que pour la première fois je me présente à une élection où je n'ai pas de concurrent* », a expliqué Mario Stasi avant de poursuivre : « *Pour remplir notre mission, il faut être heureux de ce que l'on fait. [...] Construisons une Licra où il n'y aura pas de problèmes mais des problématiques.* » En début d'après-midi, pendant que le dépouillement avait lieu secrètement dans une petite salle attenante à l'auditorium, une discussion s'improvisait. Le moment « *vie de la Licra* » s'était transformé en échanges avec les jeunes. Daouda Ba, Romain Teufert, Antoine Beaufort, Anna Aimoboot, Anthony Husson et Bruno Kutsar répondaient aux questions de la salle. Tous se sont connus au travers des actions menées par la Licra dans les festivals : Solidays (Paris), le Cabaret Vert (Charleville-Mézières), etc. Comment accueillir de nouveaux adhérents, des jeunes en particulier ? Là est tout le problème, « *les jeunes qui viennent aux festivals passent au stand Licra mais ce n'est pas le lieu et le moment pour glaner des adhésions* », reconnaissait Antoine Beaufort. « *Il faut créer des liens et développer des tutorats où le jeune, le nouveau est*



Débat improvisé avec les jeunes membres de la Licra durant le Congrès.

PHOTOS : DR/LICRA

*accompagné. Il faut lui donner envie de s'engager, en construisant un rapport de camaraderie.* » Ils auraient sans doute continué jusqu'à la nuit tombée tant on

ressentait leur flamme militante mais les résultats des élections attendaient. C'est avec 165 voix sur 182 que Mario Stasi a été élu. Avec une immense émotion, il a

repris la parole pour remercier les militants et indiquer que les mots d'ordre pour ce nouveau mandat seraient « *unité* » et « *éducation* ». ●

## La Licra et la République

Sous les ors de l'Hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale, qui avait convié la Licra, se jouait bien plus qu'un dîner prestigieux. L'invitation de Richard Ferrand, la présence du ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, révélatrices de l'engagement du gouvernement auprès de la Licra, la remise du prix Jean Pierre-Bloch, ont placé cette soirée sous le sceau du vœu de Mario Stasi, qui a déclaré, dans un discours vibrant : « *Le premier devoir d'une République est de faire des Républicains. Mais un combat a besoin de combattants et il a besoin de volonté politique. En ces lieux où s'exerce le suffrage de la nation, de ses représentants, j'ai le devoir d'appeler les responsables politiques à avoir de la volonté et du courage. Je souhaite que votre gouvernement, Monsieur le Ministre, soit celui de la lutte implacable contre les extrémismes politiques et religieux (...), soit celui qui engage la France dans une guerre totale contre la barbarie numérique et dans*



*l'anéantissement des discours de haine (...), soit celui qui fera de l'éducation la grande cause nationale de la décennie. Ce combat doit nous réunir aujourd'hui indépendamment de nos sensibilités, de nos origines et de nos identités multiples.* »

Militants, adhérents, sympathisants ont tous senti l'inscription ferme, profonde et formelle de l'association dans l'esprit républicain et universaliste qui fonde ses valeurs. Jean-Michel Blanquer a surenchéri : « *La Licra est un trésor de la République.* » Alexandra Demarigny

# L'Europe : universalisme versus populisme

Animé par le rédacteur en chef de l'Express, Alexis Lacroix, le débat avait été organisé par Martine Benayoun et le Cercle de la Licra. Il réunissait sept invités. Tous acquis aux valeurs européennes.

Justine Mattioli

**B**runo Tertrais et Jean-Marc Ferry ont débuté par un point sémantique. Pour eux, opposer universalisme à populisme n'était pas pertinent. Bruno Tertrais a proposé trois distinctions : « conservatisme/progressisme, populisme/républicanisme et nationalisme/universalisme. »

## Le populisme

Si aujourd'hui on observe un repli sur soi des peuples européens, celui-ci est inhérent aux peurs et aux frustrations. Rayan Nezzar a expliqué que tous ces mouvements populistes revendiquent haut et fort l'apanage de la représentation du peuple. Mais qu'est-ce que cette notion floue de peuple ? Tous les populistes d'Europe brandissent la bannière du peuple opprimé, une entité abstraite qui peut ainsi recouvrir tout et rien. Elle est basée sur une opposition fondamentale et délétère : le peuple contre les élites/les décideurs/les technocrates. Comment lutter contre la désinformation et cette dichotomie aberrante ? Rayan Nezzar a insisté sur la promotion de la culture qui favorise une « compréhension mutuelle ». Connaître l'autre, le découvrir, sont les seuls moyens d'accepter l'altérité et de calmer les peurs irrationnelles. Selon le professeur d'économie à Paris-Dauphine, deux menaces peuvent obérer l'avenir de l'Europe : « Le populisme et la technocratie qui confisquent le débat en imposant un seul chemin à suivre... le leur. » Pour éviter ce hiatus entre pro et anti-Europe, Jean-Marc Ferry a recommandé d'écouter : « Il faut prendre au sérieux les déclarations des populistes. [...] On ne peut pas présupposer que l'on n'a rien à apprendre de l'autre. » L'Europe telle qu'elle existe aujourd'hui est en partie



Le 24 mars dernier, des citoyens et des organisations de la société civile ont défilé à Bruxelles pour défendre l'Europe.

ANA FERNANDEZ / SOPA IMAG/SPA

responsable de l'immixtion des populistes et de leur succès. Les institutions européennes n'ont pas pris soin de se rendre abordables, de communiquer... avec pour résultat le rejet dont elles sont victimes.

## Les préconisations

« Il faut se placer dans une perspective de réconciliation et ne pas opter pour une démarche anxigène sinon nous perdrons le combat contre le populisme », a indiqué Aurore Bergé. Pour Philippe Herzog, l'Europe doit développer des projets communs, pas seulement à visée économique : « Tout le monde critique l'Europe mais personne ne veut en sortir. » Il faut donc trouver des solutions. Rayan Nezzar et Philippe Herzog ont notamment suggéré que l'Europe pourrait s'imposer dans le cœur des plus jeunes si elle proposait une « révolution climatique ». Patrick Martin-Genier a complété : « Si nous voulons contrer les nationalistes et les populistes, il faut davantage d'Europe et d'intégration. [...] Les derniers sondages du mois de mars démontrent que 60 % des Français sont profondément européens mais

30 % ne sont pas satisfaits de son fonctionnement. » Et sur l'échiquier international, « lorsqu'on a comme adversaire la Russie, la Chine ou les États-Unis, il faut une Europe forte qui maîtrise son destin pour peser réellement », a expliqué Bruno Tertrais. Pourquoi le populisme a-t-il ce pouvoir quasi-hypnotique sur les électeurs ? Pour Magali Balent, « les populistes ont su développer un discours séduisant, simpliste par rapport aux pro-européens. [...] La construction européenne s'est faite sur des récits fondateurs (années 1950) qui sont aujourd'hui périmés. Nous devons les remobiliser et en créer d'autres ». Dans un monde ultra-connecté, mondialisé, le repli sur un univers étriqué n'est pas viable. Il faut que les partis pro-européens s'écoutent et communiquent clairement sans ambages. Les institutions européennes doivent opérer un véritable tournant qui fasse prendre conscience aux populations qu'elles sont dépositaires d'un legs, bénéfique à tous. Le mot de la fin était pour Rayan Nezzar qui a invité à « ne pas trembler quand on affirme les valeurs de l'Europe ». ●

## Les intervenants

- **Magali Balent** est historienne, chercheuse associée à l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris), spécialiste des extrémismes et des nationalismes en Europe. Elle est maîtresse de conférences à Sciences Po Paris, auteure de *Le monde selon Marine* (Armand Colin).
- **Aurore Bergé** est femme politique, députée LREM de la 10<sup>e</sup> circonscription des Yvelines.
- **Jean-Marc Ferry** est philosophe, membre de la fondation Jean Monnet. Il a dirigé la rédaction de l'ouvrage collectif *L'idée d'Europe* (Presses universitaires de Paris-Sorbonne).
- **Philippe Herzog** est économiste et homme politique, ancien député européen. Il vient de publier *D'une révolution à l'autre* (Éditions du Rocher).
- **Patrick Martin-Genier** est essayiste et chroniqueur presse écrite. Il est spécialiste des affaires européennes et enseigne à Sciences Po Paris et à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco). Il a publié *Vers une nouvelle gouvernance mondiale* (Studyrama Éditions).
- **Rayan Nezzar** est un haut-fonctionnaire (École nationale d'administration, ENA) et homme politique (LREM). Il enseigne l'économie à Paris-Dauphine, auteur de *Génération Europe* (Michalon).
- **Bruno Tertrais** est docteur en science politique, directeur adjoint de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS), auteur de *La revanche de l'histoire* (Odile Jacob).

## La présence annuelle de la Licra à Avignon

Abraham Bengio

La plaquette *La Licra à Avignon* s'ouvre cette année sur ces mots : « *La Licra ? Mais que fait la Licra à Avignon ?* » Combien de fois n'avons-nous pas entendu cette question, posée le plus souvent ingénument, mais parfois avec une nuance de réprobation. Sous-entendu : « *n'y a-t-il plus de victimes d'actes racistes ou antisémites à accueillir et à défendre ? Ou d'établissements scolaires où porter la bonne parole antiraciste ?* » Notre réponse ne varie pas. Et c'est avec plaisir que nous en avons trouvé la formulation la plus forte dans l'éditorial donné par Olivier Py pour l'avant-programme de la 73<sup>e</sup> édition du Festival : « *Si l'on me demandait aujourd'hui en quoi le théâtre est irremplaçable, je dirais qu'il est le plus court chemin de l'esthétique à l'éthique. Et aussitôt il faudrait ajouter qu'il est le plus court chemin de l'éthique à l'esthétique.* »

### Fidèle au rendez-vous

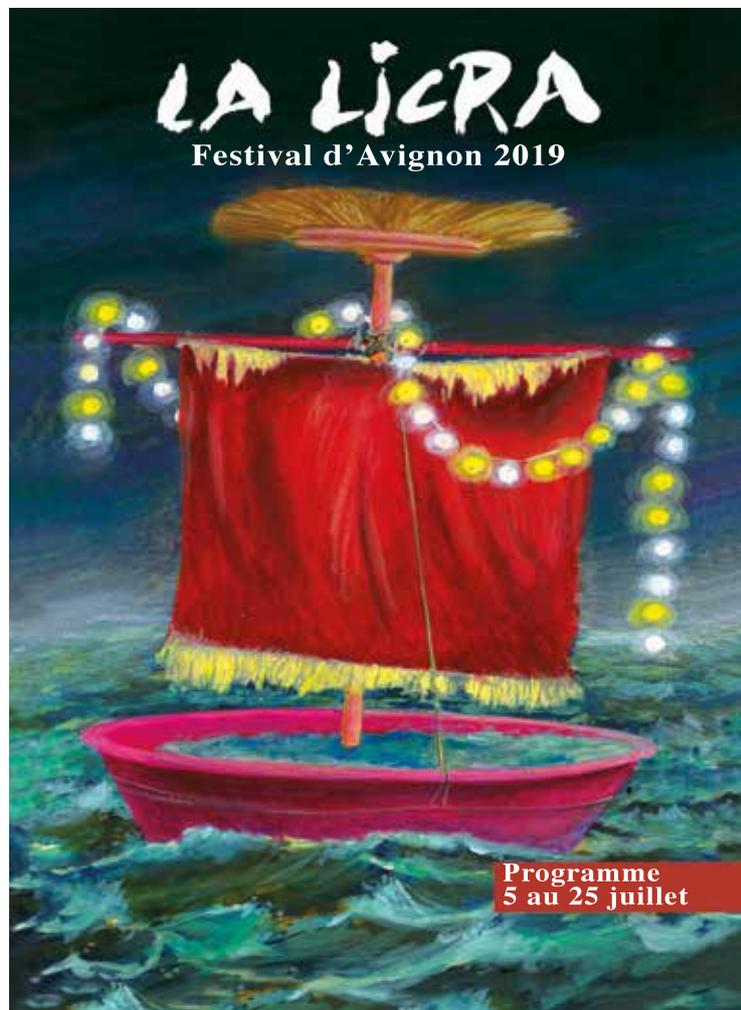
On ne saurait mieux dire : si la Licra, depuis plusieurs années, est fidèle au rendez-vous d'Avignon, c'est parce que nous faisons confiance au théâtre, à ses acteurs et à son public. Le théâtre en effet, ne fait pas seulement « écho » – comme nous le disons souvent – aux combats de la Licra pour un monde plus fraternel : par

la puissance de sa forme, il renforce notre message, il lui donne cette ampleur et cette nécessité (le contraire de la contingence) dont nous avons besoin, comme un corps céleste, par la force de la gravité, communique à une sonde spatiale la vitesse et l'énergie dont elle a besoin pour poursuivre sa route.

Si l'on tient à poser la question « *que fait la Licra à Avignon ?* », que ce soit donc au sens propre, en demandant : « *mais qu'y fait-elle concrètement ?* » En vérité, de plus en plus de choses au fil des éditions. Si nous nous contentions à l'origine de diffuser le *Droit de Vivre*, sous un cagnard que le chant des cigales nous aidait à supporter, et de tenter de promouvoir les spectacles dont le propos rejoignait nos combats et qui nous avaient séduits par leur force théâtrale, la présence de la Licra s'est professionnalisée au fil des ans.

### Partenaire officiel

Nous sommes depuis trois ans partenaire officiel du Festival d'Avignon, qui nous confie la mission d'organiser et d'animer un grand débat aux *Ateliers de la pensée* : cette fois, nous donnerons la parole à des philosophes, à des artistes et à des enseignants – ainsi qu'au président de la Licra – Mario Stasi – autour du thème :



« *La fraternité, ce n'est pas qu'un mot au fronton des mairies !* »

Depuis cette année, nous avons noué un partenariat avec le festival Off, qui nous accueillera deux fois au Village du Off, pour un débat sur *Les invisibles au théâtre* (avec, notamment, Rachid Benzine) et pour un débat sur *Le particulier et l'universel*, auquel participera entre autres le délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la lutte contre la haine anti-LGBT (Dilcrah), notre ami le préfet Frédéric Potier, qui soutient

◀ Débat animé par Abraham Bengio aux Ateliers de la pensée en 2018.

▲ Affiche 2019 du programme de la Licra en Avignon réalisé par Bruno Théry.

d'ailleurs cette année notre manifestation et s'en explique ici même (voir page 27). Et nous continuons à défendre les spectacles auxquels nous croyons, en organisant des « bords de scène » (petits débats) à l'issue de certaines représentations et grâce à la jolie plaquette dont le visuel nous est offert par l'un des plus grands affichistes français : notre ami Bruno Théry, depuis peu adhérent de la section de Lyon ! ●

FRÉDÉRIC POTIER :

## « Avignon, cadre idéal pour notre combat commun »

Délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (Dilcrah), Frédéric Potier précise ses liens avec l'action culturelle.

Propos recueillis par Abraham Bengio

**DDV** Avant de m'adresser au délégué interministériel, j'aimerais demander à Frédéric Potier de nous parler de ses goûts ou de ses centres d'intérêt en matière de culture...

**Frédéric Potier :** L'avantage d'être très souvent en déplacement, c'est que je lis beaucoup dans les trains et les avions. J'essaie de varier les plaisirs : des essais, des romans, des biographies... J'ai cependant une prédilection pour les écrivains originaires des Outre-mer (Césaire, Chamoiseau, Saint-John Perse...) qui m'accompagnent depuis des années et qui sont pour moi une source d'inspiration. Ils sont au croisement d'identités très fortes et de valeurs universelles. Entre mes fonctions de délégué interministériel et mes jeunes enfants, je dois avouer hélas que je n'ai plus vraiment le temps d'aller au théâtre ou au cinéma. Je n'en suis que plus heureux de participer à des événements culturels. J'ai eu la chance d'être invité l'an dernier à une table ronde au festival des Étonnants Voyageurs à Saint-Malo, c'était un vrai bonheur.

**En tant que Dilcrah, considérez-vous que l'art et la culture – et singulièrement le théâtre – peuvent-être d'une quelconque utilité dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme ou est-ce une illusion de le penser ?**

La culture participe évidemment de la lutte contre les obscurantismes et toutes les formes de haine. Le théâtre a un rôle à jouer dans la transmission des valeurs humanistes et la prise de conscience des replis identitaires. Je voudrais par exemple saluer le travail remarquable effectué par Charles Berling à la tête de la scène nationale « Le Liberté » de Toulon qui a impulsé

« La culture participe évidemment de la lutte contre les obscurantismes et toutes les formes de haine. Le théâtre a un rôle à jouer dans la transmission des valeurs humanistes et la prise de conscience des replis identitaires. »

une politique d'ouverture vers de jeunes publics défavorisés. On ne pourra capter l'attention des jeunes qu'en les associant, par du théâtre forum ou la production de courts métrages... La sensibilisation ne suffit pas, il faut impliquer, donner le goût de faire et de participer.

**Vous nous faites cette année l'amitié d'apporter votre soutien à l'opération « La Licra à Avignon ». Pourquoi ?**

La Dilcrah soutient déjà de nombreux festivals, notamment dans le domaine de la lutte contre la haine anti-LGBT. Les

festivals Chéris chéris à Paris, Écrans mixtes à Lyon ou les Bisqueer Roses à Reims sont de vrais succès qui dépassent très largement le cercle des membres des associations luttant contre l'homophobie. J'ai souhaité cette année formaliser davantage le partenariat qui unit la Dilcrah et la Licra à l'occasion du festival d'Avignon. Nous avons besoin de donner une autre dimension à nos combats communs et de recruter les militants antiracistes de demain. Pour cela, il nous faut gagner en visibilité. Avignon constitue donc un cadre idéal. ●



▲ Frédéric Potier.

▼ Le théâtre forum ou la production de courts métrages sont des moyens de capter l'attention des jeunes.



# Faire naufrage en Europe

*Les échoués*, une pièce coup de poing, de Franck Mercadal, adaptée d'un roman de Pascal Manoukian, nous emmène dans la réalité violente, désespérée, sans misérabilisme, de trois migrants.

Alexandra Demarigny

« Être amené dans un lieu, dans un État que l'on n'a pas choisi, et s'y installer. Se heurter à un obstacle social, moral, économique ou intellectuel et ne pas réussir à le surmonter ; subir un échec ; avorter, rater, manquer, tomber », ce sont quelques définitions du verbe échouer qui caractérisent bien l'état de ces trois migrants d'horizons différents, mais rendus à un statut de sous-hommes par les bourrasques de la vie. Franck Mercadal, qui signe l'adaptation, la mise en scène et l'interprétation de la pièce, réussit évidemment un tour de force, en interprétant à lui seul une vingtaine de

personnages : les trois migrants, l'informaticien qui les embauche pour repeindre un appartement et qui se révèle être un homme de cœur, le Chinois qui les choisit comme un maquignon sur le second marché des déclassés prêts à tout pour envoyer

**Le véritable sujet de la pièce se trouve dans l'entraide et l'amitié qui vont lier ces trois hommes, échoués sans papiers dans un pays dont ils parlent tout juste la langue, vivant ensemble, cachés dans les bois.**

de l'argent au pays, la jeune fille excisée et infibulée partiellement réparée dans l'arrière-cuisine d'un vétérinaire, la petite fille qui impose avec candeur à

ses parents de les emmener voir la mer à Houlgate, entre autres. Mais ce n'est pas dans cet exploit que l'artiste et metteur en scène nous impressionne le plus : c'est bien plutôt dans la somptueuse humanité qu'il prête à ces personnages, qui tous (ou presque) vont, face à l'adversité, apporter, à leur façon et selon leurs moyens, un coup de main, un emploi, un geste qui sauve, un repas, et surtout, surtout, un regard, qui rend à chacun son statut d'être humain.

## Entraide et amitié

Le véritable sujet de la pièce se trouve dans l'entraide et l'amitié qui vont lier ces trois hommes, échoués sans papiers dans un pays dont ils parlent tout juste la langue, vivant ensemble, cachés dans les bois. Virgile, le Moldave voudrait sauver sa famille de la misère en la faisant venir en France ; Chanchal, le Bangladais doit envoyer au pays de quoi faire vivre sa famille ; Assan, le Somalien vient faire réparer sa fille meurtrie par une culture ancestrale et vouée à une vie privée de toute liberté. Ils vont dépasser leurs peurs et joindre leurs forces pour, tour à tour, s'entraider, se porter secours, s'accompagner dans les démarches ardues et les situations désespérées, malgré leurs différences de culture (« Tu sais qu'il y a des noirs dont le rêve est d'immigrer en Moldavie ? Même ta misère leur fait envie ! », avoue Assan à Virgile) animés par la certitude et le réconfort de trouver une humanité commune chez l'autre. Les personnages qui gravitent autour d'eux nous ressemblent. Ils ont peur de ces hommes, tout en sentant que cette peur est réciproque. Ils voudraient les aider, mais pas au détriment de leur confort ou de



PHOTOS : LES PASSIONNÉS DU RÊVE / DR

leur sécurité. Ils les plaignent, mais préfèrent fermer les yeux sur leurs difficultés, qui les renvoient à leur propre vie privilégiée et à la culpabilité qu'ils ressentent. Une pièce douce-amère, vibrante de vérité, qui nous permet d'ouvrir les yeux et d'y mettre un regard sur l'autre, qui pourrait être nous. ●

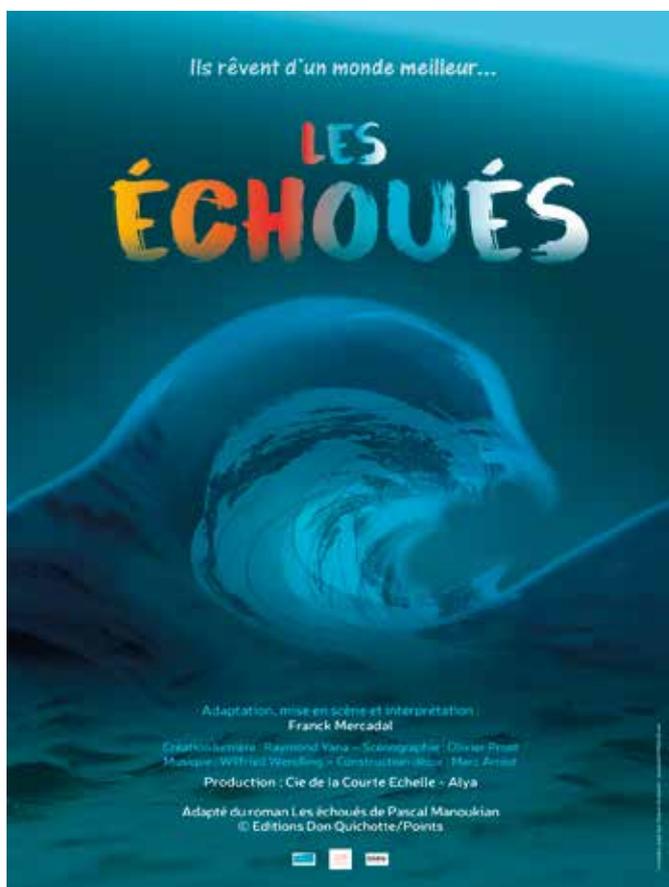


## À VOIR EN AVIGNON

La pièce sera représentée au festival d'Avignon du 5 au 28 juillet, au Petit Louvre, 23 rue Saint Agricol.

## À LIRE

*Les échoués*, Pascal Manoukian, Points, 2017, 7,50 euros.  
Extrait : « *Les animaux et les clandestins ont des besoins communs : vivre cachés au milieu des vivants, à proximité d'une source d'eau et de deux lignes de fuite.* »



# Olivier Py ne recule devant aucun défi

Dans la présentation de sa nouvelle programmation, internationale à tous points de vue, Olivier Py s'autorise une contradiction en qualifiant le Festival d'utopie réalisée visant à « désarmer les solitudes ». Les aventures de *L'Odyssée*, matrices de toutes les odysées et fil conducteur du Festival 2019 d'Avignon.

Evelyne Sellés-Fischer

L'affiche de la syrienne Myriam Haddad fait exploser les couleurs. On peut voir dans son entier ce tableau éblouissant intitulé *Silence* dans une exposition consacrée à l'artiste par la Collection Lambert : *Le sommeil n'est pas un lieu sûr*. Ce titre en dit long sur ce qui sous-tend l'événement théâtral qui invite plus que jamais à l'éveil des consciences. L'artiste damascène a su voir briller la prometteuse et symbolique *Aurore aux doigts de rose* du pilier de cette édition, Homère, l'errant aède grec qui parcourait le bassin méditerranéen où se jouent tant de drames. Son *Odyssée* sera un des fils conducteurs du festival, ouvrant largement sur des odysées plus contemporaines en écho à celles d'un autre temps ou aux mystères des récits étiologiques. L'incipit de cette épopée antique considérée, avec *L'Iliade*, comme l'un des poèmes fondateurs de la civilisation européenne, résonne comme

un présage : Ulysse, ce héros, de retour après la guerre de Troie et dix ans d'errance sur les mers, passa par tant d'angoisses, en luttant pour survivre et ramener ses gens. Hélas ! Même à ce prix, tout



Silence de Myriam Haddad.

FABRICE GOUSSET

son désir ne put sauver son équipage. *Hômèros* signifie otage, ce qui laisse à penser.

## Autre thème, l'Europe

Si nous sommes héritiers des mythes, nous le sommes égale-

« Le grand poème d'Homère est à l'origine de toute la culture européenne. » Olivier Py

ment des conflits du XX<sup>e</sup> siècle qui marquèrent de leur sceau tragique la construction d'une Europe mise en danger par les nouveaux obscurantismes. Homère résonne, en nos jours, dans des mots

d'actualité, voyage, exil, migrant, réfugié, accueil, Méditerranée. Les odysées modernes interrogent sur la rencontre de l'étranger, qui est aussi rencontre de l'étrange. Au fil du festival interfèrent petite et grande histoire des peuples et la manière dont les migrants sont intégrés ou pas ; contrairement à Rome qui intégrait les vaincus

dans ses armées, Athènes accordait rarement la citoyenneté aux étrangers. L'axe politique, historique et poétique du Festival montre que, pour Olivier Py, il « n'est pas une bulle qui le sépare du monde ». *L'Odyssée* d'Homère sera par conséquent le thème de l'incontournable feuilleton théâtral que Blandine Savetier mettra en espace en treize actes au jardin Ceccano. Avec *L'Orestie* d'après Eschyle, initiateur de la démocratie athénienne, Jean-Pierre Vincent s'inscrit dans ce projet et invite, avec les élèves du Théâtre national de Strasbourg, à la vigilance car la démocratie est toujours en danger. « Le danger partout s'est accru de vivre dans un monde désenchanté, un monde où nous serions seuls face



Olivier Py.

E. ZEIZIG / WIKIMEDIA COMMONS

à la culpabilité et à l'impuissance, dit Olivier Py. Il faut désarmer les solitudes. » C'est un des rôles du théâtre qui réenchante le monde, réunit l'humanité, invite à résister face à cette collective impuissance et autorise l'espoir. Tel est le message de ce juillet théâtral porté, dès son affiche, par une aurore entraperçue. « *Le silence alors devient un moyen de percevoir l'imaginaire partagé, le lien profond et indicible, le messianisme du collectif.* » ●

Feuilleton théâtral, *L'Odyssée*, Blandine Savetier, 6-20 juillet, jardin de la bibliothèque Ceccano, 12 heures.

*L'Orestie* d'après Eschyle, Jean-Pierre Vincent, 12-16 juillet, gymnase du lycée Saint-Joseph, 14 heures.

*L'Orestie* d'après Eschyle.



JEAN-LOUIS FERNANDEZ

Exil encore. Et quête d'identité...

## Les mythes se répètent-ils pour attester qu'ils sont vivants ?

Pour Kevin Keiss, *L'Énéide* de Virgile surnommée *Odyssée de l'Énéide*, est effectivement un *remake* de l'épopée homérique. *L'Odyssée* est l'épopée des vainqueurs de la guerre de Troie, *L'Énéide* celle des vaincus. Si Ulysse le migrant reprend son trône, Enée quittant Troie en ruines, son père sur les épaules, cherche une terre d'asile. L'exilé, coincé entre passé et avenir, départs et arrivées, tente de refaçonner son identité. La pièce mêle traduction du texte d'origine, écriture scénique

et écriture originale et inclut le corps de danseurs et performeurs pour dégager l'immédiateté d'un rythme, l'essoufflement de la précipitation du partir et résonne implacablement dans l'actualité. Partout l'épouvante de la mort aux multiples visages. ●

**Sous d'autres cieux** d'après *L'Énéide* de Virgile. Adaptation et mise en scène Maëlle Poésy, traduction Kevin Keiss. 6-14 juillet, cloître des Carmes, 22 heures. (É. S.-F.)



PHILIPPE NOEL

Rêver d'une Europe-Phœnix, renaissance

## Les traumatismes d'hier aident-ils à comprendre aujourd'hui ?

La fin d'une Europe plurielle, d'une communauté de destins, trahirait tant de morts ! Quel « nous » voulons-nous être ? Pour Laurent Gaudé et Roland Auzet, le temps est venu d'un rêve européen qui ne soit pas « qu'une liste sèche de législations, de normes et d'échanges commerciaux ». Il convient à un banquet digne de Platon, autour de l'Europe en gésine dans les cendres du terrorisme, relevant le défi d'un récit fondateur neuf qui embrasse son intégralité plutôt



SEBASTIAAN STAM

que ses combats intestins visant à séduire l'autre. À le réduire. Europe qui nous a « nés » dans

le charbon, l'acier, l'électricité, à toute vapeur. Accélération. Nés de machines qui se mettent à chauffer, creuser, assembler, construire, détruire. Compétition. Nés des Trente Glorieuses, jazz et seins de Joséphine Baker. Nés de Prague et mai 68, merde aux soutiens-gorge. Déchaînement. Et le monde se mit à saigner. Nous avons vu Paris pleurer, Tunis saisi d'effroi... Même si le monde est rempli de Saint-Barthélemy... Nous serons toujours du côté de la fesse joyeuse et du

rire profanateur. L'humanisme de combat ça s'appelle Résistance, non ? D'un chœur de foule à l'antique, enfants et amateurs, émergent des professionnels symboliquement de nationalités différentes et le contre-ténor lusitanien Rodrigo Ferreira. Que l'Europe soit. ●

**Nous, l'Europe, banquet des peuples**, de Laurent Gaudé par Roland Auzet, 6-14 juillet, cour du lycée Saint-Joseph, 22 heures. (É. S.-F.)

Eschatologie panthéiste

## Quel rôle peut jouer le théâtre qui mêle intime, politique, sacré, profane, musique et poésie ?

Encore le doute européen face à la montée des nationalismes qui menace nos mythes et la civilisation. Encore le Chœur hérité du chœur antique. *Dévotion*, fête des Morts où

planent les mânes des ancêtres, de la forêt, des animaux, convie les exilés, dialogue avec les morts pour réveiller les vivants. Cet *Animal-Baal* descendant de Rimbaud, Villon et Brecht est-il la

figure du Mal ? Qui est ce misérable *Idiot* de retour qui dérange ? Où sont nos morts ? Sagement dans leur tombe ? Vous n'entendez rien ? Des milliers de milliers de milliers de cadavres... Chair en putréfaction, qui sous-entend renaissance. On voudrait toujours plus que ce monde-là semble en mesure de donner. Du titre sourd une croyance. Quelle catharsis pour le monde ? ●

**Dévotion – dernière offrande aux dieux morts**, écrit et mis en scène par Clément Bondu, avec l'École supérieure d'art dramatique de Paris, 5-8 juillet, gymnase du lycée Saint-Joseph, 15 heures. (É. S.-F.)



BAPTISTE MUZARD

### Et aussi... toujours dans le In

Assigné à résidence en Russie, Kirill Serebrennikov créera, à distance, **Outside** (16-23 juillet, Vedène, 15 heures) : la grâce des paysages et des nus du photographe Ren Hang, dissident chinois censuré qui se suicida en 2017. Insolence de l'art face au totalitarisme. Jinghui Meng donne à **La Maison de Thé** de Lao She (autre suicidé, pendant la Révolution culturelle) une mise en scène grandiose, mêlant poétique et politique, battements de cœur, cris, ahanements, rythme électro. Du 9 au 20 juillet, opéra Confluence, 20 heures.

Avec **Architecture**, Pascal Rambert promet une métaphore de la famille européenne déchirée du XIX<sup>e</sup> siècle à la Première Guerre mondiale. Du 4 au 13 juillet, cour d'honneur, 21 h 30.

# Dans le *Off* aussi souffle un dramatique espoir

Faites attention, au bout du fascisme, il y a les camps.

Entretiens avec Primo Lévi pour la RAI, 1974-1983.

Evelyne Sellés-Fischer

Ces conversations (1982-1986) entre l'écrivain de culture chrétienne et le juif survivant d'Auschwitz poussent dans ses retranchements la réflexion sur les racismes. De décor point, la parole seule étayée par la pensée. Et la vie dont la mort fut plus que jamais le funeste corollaire. La sensibilité des acteurs induit une pudique émotion. Pourquoi l'adhésion à Hitler d'une masse tétanisée ? L'un s'insurge plus du Mal que l'autre qui l'a subi. Subir est-il plus supportable qu'imaginer ? Camon parle de « *fureur séculaire* » intrinsèque allant des Germains à Hitler. Lévi trouve à ce jugement « *une odeur de racisme* », il hait la haine, l'idée que le juif « *aurait raison s'il parlait d'anti-germanisme* ». Malgré le goulag de Soljenitsyne, Auschwitz (preuve de la non existence de Dieu), il voit le nazisme comme « *une vaccination* », tente de convaincre que le ventre « *qui enfanta la bête immonde* » n'est « *plus fécond* ». Reste le tourment



« L'âme du monde c'est l'homme assurant pleinement sa condition de créature responsable ; si l'homme rejette cela, le monde perd son âme. »  
Pierre de Bérulle

PHIL LACOMBE

à l'idée que son témoignage valait à lui seul de survivre. Cette maïeutique socratique cousine du divan d'un psy n'exclut pas l'ironie. Et la douceur du propos. Primo Lévi ne criait pas, n'accusait pas. Il voulait comprendre

l'inexplicable élimination d'un peuple. Comment transmettre quand disparaissent les derniers survivants de la Shoah qui furent contraints à l'instar d'Ulysse, d'aller où la vie n'aurait pas dû les conduire ? ●

**Primo Lévi et Ferdinando Camon, *Conversations* ou *Le Voyage d'Ulysse***

d'après *Conversations avec Primo Lévi* de Ferdinando Camon (Gallimard). Par la C<sup>e</sup> Passeurs de Mémoires et le Théâtre de l'Imprévu, mise en scène Dominique Lurcel. 5-28 juillet (relâche le 22), présence Pasteur, 10 h 35.

## « Nous avons perdu toute la poésie de l'univers<sup>1</sup> », retrouvons la douceur du monde, le souffle, l'esprit

Comment parler de migrants, d'Europe, sans en appeler à ceux qui intègrent l'homme dans l'harmonie du monde ? Qui mieux que Hiam

le monde, le déracinement paysan, les fous (qui disent la vérité), elle travailla en usine, vécut la guerre d'Espagne avec les Républicains. Secret sur son spec-

(sans adhérer au christianisme) et parlait du rayonnement de l'âme, laissa *L'Enracinement* en testament spirituel, « *prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain : on doit le respect à un champ de blé, non pas pour lui-même, mais parce que c'est de la nourriture pour les hommes... On doit du respect à une collectivité, quelle qu'elle soit... comme nourriture d'un certain nombre d'âmes humaines* ». Qu'il en soit ainsi. ●

1. Simone Weil, *La Pesanteur et la grâce*.

**Simone Weil. Plaidoyer pour une civilisation nouvelle**, textes de Simone Weil (*Correspondance, L'Enracinement, etc.*). Mise en scène Jean-Baptiste Sastre, 5-28 juillet, théâtre des Halles, 11 heures. Relâche les mardis.

## Un spectacle destiné au jeune public

**Une petite fille qui n'a connu que le silence découvre les mots, la poésie d'un monde de marionnettes de papier, sans paroles. Sur la censure, la liberté d'expression.**

**Vent Debout** par Yoanelle Stratman et Pierre-Yves Guinai. Compagnie des Fourmis dans la Lanterne. Marionnettes, 5-27 juillet, Artéphile, 10 h 15, relâche les dimanches.



S. DE BONI/PHOT. VENT DEBOUT

Abbas, Palestinienne née en Israël, qui passa son enfance parmi musulmans, juifs et chrétiens, qui, avec Jean-Baptiste Sastre travaille avec les sans-abris, les enfants des rues, pour donner voix à Simone Weil, l'éprise d'absolu ? Pour vivre dans un esprit de pauvreté, comprendre

tacle, Jean-Baptiste Sastre confie néanmoins qu'il sera éclairé par la seule lumière naturelle issue de la bioluminescence de bactéries venues des abysses ; afin de revenir à ce que nous avons perdu, beauté, tendresse, spiritualité. Celle qui se considérait comme une mystique chrétienne

# Antisémitisme, l'éternel retour

La haine des juifs est un fléau, encore et toujours, mondialement répandu. Retour sur les origines du terme, sa constance et ses axes de lutte.

François Rachline

**A**ntisémitisme. Le journaliste allemand Wilhelm Marr invente le mot en 1879. Qu'il ait fallu attendre aussi longtemps pour qualifier des siècles d'oppression et de crimes à l'égard des juifs mérite qu'on s'y attarde un instant. Les charges contre ces derniers pullulent, de l'Antiquité à 1879, sans que jamais un vocable soit porté à la hauteur du langage, là où s'exprime la conscience de la réalité. Comme s'il allait de soi de s'en prendre à des femmes et à des hommes nés dans la religion juive. Émile Benveniste rappelle, dans *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, que l'absence de mot dans une société atteste l'inexistence de la chose. Le rejet ou la haine des juifs n'était donc pas un fait, mais une évidence qui ne s'interrogeait même pas.

## Une constance historique

Théophraste (371 à 288 av. J.-C.), Sénèque (5 av. J.-C. à 65 ap. J.-C.), Tacite (56 à 120 ap. J.-C.) ou Juvénal (≈50 à 128 ap. J.-C.)

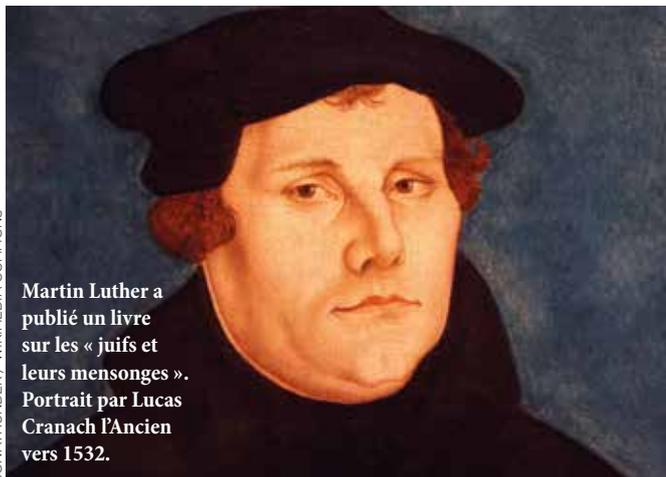


comptent parmi les premiers à développer des thèses antijuives, où viendront puiser les œuvres de penseurs chrétiens comme Jean Chrysostome (344/49 à 407) ou Saint Augustin (354 à 430). Un long processus qui conduira jusqu'aux esprits éclairés du siècle des Lumières, même Voltaire, et à d'autres grands écrivains postérieurs, tels Chateaubriand ou Baudelaire, là encore pour limiter

▲ Miniature du XIV<sup>e</sup> siècle représentant un homme frappant trois hommes juifs. Ceux-ci devaient porter un signe distinctif pour les reconnaître.

l'énumération. Ce dernier ne déclarait-il pas, au paragraphe XLV de *Mon cœur mis à nu*, son journal intime : « Belle conspiration à organiser pour l'extermination de la Race Juive » ? Martin Luther pour sa part publia trois ans avant sa mort, en 1543, un ouvrage intitulé, *Des Juifs et de leurs mensonges*, – sévèrement condamné depuis par les fédérations protestantes – dont les nazis firent grand usage tant il préparait, avec quatre siècles d'avance, les massacres perpétrés durant la Shoah. Plus près de nous, un Gobineau (1816-1882) s'est efforcé de fonder l'antisémitisme sur l'idée de race, dont la science a démontré l'inanité pour les êtres humains, qui ne forment qu'une seule et vaste espèce, *Sapiens*. Quant à Hitler, il résume à lui seul des siècles de haine stupide. Un phénomène d'une telle persistance conduit à deux questions, liées : pourquoi cette constante historique et peut-on s'en débarrasser ?

« Les démocraties peuvent mourir de n'être pas assez fortes face à leurs ennemis, et l'antisémitisme – avant-garde ou cousin du racisme – les mine de l'intérieur. »



Martin Luther a publié un livre sur les « juifs et leurs mensonges ». Portrait par Lucas Cranach l'Ancien vers 1532.



JONATHAN HUNTER / WIKIMÉDIA COMMONS

PARNUGROHO DWI HARTAWAN / PIXABAY

THE BRITISH LIBRARY BOARD/LEEMAGE

## Des motifs variés

Tacite reprochait aux juifs leur athéisme, puisque Pompée ne découvrit aucune idole en pénétrant dans le second Temple de Jérusalem, détruit en 70 par Titus. Saint Augustin estimait que « le peuple décide » n'avait rien compris aux Écritures dont il était porteur. Luther accusait ses membres de mentir. Voltaire pensait que la terre était souillée par cette « nation ». Hitler voyait un juif derrière chaque ennemi de l'Allemagne. Quant à l'antisémite d'aujourd'hui, de quelque manière qu'il s'attife, de noir ou de

jaune, ses préjugés reposent principalement sur l'ignorance. Ce peut être une réaction épidermique ou une doctrine qui fondent le rejet des juifs et du judaïsme. Le premier état, quasiment impossible à combattre, est éruptif et sans raison. Comme l'a montré depuis longtemps Sartre, il témoigne plus d'une haine de soi que d'autrui. Ceux qui le ressentent ne peuvent pas saisir le condensé de la *Torah* proposé par Hillel (110 av. J.-C. à 10 ap. J.-C.) : « *Ce qui est détestable à tes yeux, ne le fais pas à autrui.* » 18 siècles avant l'impératif catégorique de Kant (« *Agis uniquement d'après la maxime qui fait que tu peux aussi vouloir que cette maxime devienne une loi universelle* »), ce sage montrait ainsi qu'un raciste, un voleur, un criminel ne pouvaient pas revendiquer pour eux-mêmes ce qu'ils infligeaient aux autres. La seconde position fut critiquée par l'historien Jules Isaac (1877-1963), dont le travail conduisit le pape Jean XXIII, accueillant et bienveillant, à expurger du catéchisme ce qu'il contenait d'infamant à l'égard du judaïsme. Ce fut une des conclusions du concile Vatican II (1962-1965). Cette avancée changea profondément les relations entre juifs et chrétiens. Il resterait à produire un travail analogue avec l'Islam.

## Les trois axes de la lutte

Il n'existe qu'un seul moyen de supprimer les feux de forêts ou les accidents de la route : éradiquer tous les arbres et détruire tous les véhicules. Ce raisonnement, absurde, l'est encore plus en matière d'antisémitisme. S'il était possible que la lutte contre celui-ci – et le racisme – l'emportât une fois pour toutes, cela signifierait dans le même temps l'inutilité de la Licra. Nous en sommes loin. Comment donc s'y prendre ? Depuis sa création en 1927, la Licra n'a jamais cessé de labourer deux grands champs : le juridique et l'éducatif. Elle continue de nos jours dans ces deux domaines, mais elle doit y ajouter la lutte contre les règles en cours dans le monde numérique.

Dans la continuité de la loi Marchandreau de 1939, la loi Pléven de 1972 a rendu délictueux l'antisémitisme, sans pourtant détacher ce sentiment obsessionnel de la loi de 1881 sur la presse. Celle-ci avait pour but de protéger la liberté d'opinion, mais quand un antisémite en prend prétexte pour appeler à la stigmatisation ou à la violence, il est par là-même liberticide en puissance avant de le devenir concrètement. La loi dans ce cas entre en contradiction avec elle-même. Le deuxième domaine de la lutte ressortit à l'éducation. Il n'existe pas de moyen supérieur pour éclairer un esprit, mais il faut commencer tôt, car comme disait Montaigne (Livre III des *Essais*, Chapitre 10) : « *De toutes choses les naissances sont faibles et tendres. Pourtant faut-il avoir les yeux ouverts aux commencements : car comme lors en sa petitesse on n'en découvre pas le danger, quand il est accru on n'en découvre plus le remède.* » Étudier

les moments génocidaires ne suffit pas. Il faut, avant tout, analyser ce qui les engendre, et donc enseigner ce qu'est l'antisémitisme – et le racisme – pour modeler la conscience sociale. Ce type d'enseignement n'existe pas encore. Il est pourtant indispensable. Restent les réseaux dits « sociaux », fréquemment déversoirs de frustrations et dont l'anonymat entre en contradiction avec le principe même de la démocratie. S'il n'est guère envisageable de contrer le 1<sup>er</sup> amendement de la Constitution des États-Unis sur la liberté d'expression, il serait en revanche possible en Europe de poursuivre les propagateurs de haine, à condition que les hébergeurs de sites suppriment les masques derrière lesquels ils se dissimulent. Ne l'oublions jamais : les démocraties peuvent mourir de n'être pas assez fortes face à leurs ennemis, et l'antisémitisme – avant-garde ou cousin du racisme – les mine de l'intérieur. ●

## Des lois contre la haine

### Décret-loi Marchandreau (21 avril 1939)

Modifie la loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881 en prévoyant des poursuites « *lorsque la diffamation ou l'injure, commise envers un groupe de personnes appartenant, par leur origine, à une race ou à une religion déterminée, aura eu pour but d'exciter à la haine entre les citoyens ou les habitants.* » Abrogé par la loi du 16 août 1940.

### Loi Pléven du 1<sup>er</sup> juillet 1972

Le délit de provocation publique à la haine raciale touchant des personnes ou des groupes de personnes « *à raison de leur origine ou leur appartenance ou non appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée* » est institué par l'article 1<sup>er</sup> de la loi et inséré à l'article 24 alinéa 5 de la loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881.

### 1<sup>er</sup> Amendement de la Constitution des États-Unis d'Amérique

*Congress shall make no law respecting an establishment of religion, or prohibiting the free exercise thereof; or abridging the freedom of speech, or of the press; or the right of the people peaceably to assemble, and to petition the Government for a redress of grievances.*

(Le Congrès n'adoptera aucune loi relative à l'établissement d'une religion, ou à l'interdiction de son libre exercice ; ou pour limiter la liberté d'expression, de la presse ; ou le droit des citoyens de se réunir pacifiquement ou d'adresser au Gouvernement des pétitions pour obtenir réparations des torts subis.)

L'éducation, encore et toujours, permet à l'esprit de s'éclairer.



## Demandeurs d'asile logés à domicile

Rencontre avec un jeune Soudanais qui a vécu l'enfer depuis 2011 : fuite, esclavage, tortures pour rejoindre enfin Paris en 2017. Il est pris en charge par des accueillants dans le cadre du programme « Welcome » de l'association JRS-France.

Raphaël Roze

**F**arah Ezzedin est un survivant. À 26 ans, il a vécu des drames épouvantables. Des années noires et un parcours à peine croyable, qui ressemble pourtant à celui de nombreux migrants échoués sur les côtes européennes. C'est porte de la Chapelle, au bord du « péri-ph » parisien, que Farah a erré quelque temps avant d'être pris en charge par l'association JRS-France (*Jesuit Refugee Service*). Né au Soudan, il a quitté son village en 2011, en pleine guerre civile. Depuis son départ précipité, il n'a jamais pu communiquer avec ses parents et son frère. Il ignore ce qu'ils sont devenus mais les combats et exactions ont été tels dans la région que sa famille a dû être décimée.



PHOTOS : JRS/DR

### Enfer et esclavage

Après avoir été employé dans une mine d'or, il a été dépouillé par des bandes armées venues de la Libye voisine. Elles l'ont torturé et emprisonné six mois durant dans le désert, nous raconte-t-il. À sa libération, il a été vendu comme esclave. De 2013 à 2016, il a gardé des animaux sans être rémunéré, dans des conditions effroyables. « J'étais souvent frappé », dit-il. *« Finalement, j'ai réussi à fuir pour la grande ville la plus proche, Benghazi. Là, dans mon*

*bidonville, j'ai rencontré des compatriotes soudanais qui m'ont aidé – tandis que d'autres me volaient régulièrement – et j'ai pu travailler le métal pour un patron qui fabriquait des portes. »* Il a réuni par la suite une partie de la somme nécessaire à son voyage vers l'Europe, l'autre partie provenant de ses maigres économies. « *Nous étions 135 sur la chaloupe et on a échappé à la noyade grâce à l'Aquarius, le navire de sauvetage de l'organisation SOS Méditerranée* », raconte-il. Détenue dans un

« Le programme « Welcome » de JRS permet à chaque accueilli d'être logé dans des foyers, chez des personnes seules ou (moins souvent) dans des communautés religieuses. »

centre de rétention sicilien sordide, où les bagarres étaient quotidiennes et l'alcool omniprésent, Farah a été blessé au couteau par un autre migrant africain mais a pu quitter le centre pour rejoindre la frontière française. Du côté de Vintimille, il est passé par la montagne pour éviter les contrôles douaniers et a atterri porte de la Chapelle où il a vécu sous une tente. C'était en 2017. Son calvaire a pris fin lorsqu'il a appris l'existence d'une association dédiée à l'hébergement et l'accompagnement des demandeurs d'asile.

### Neuf mois pour s'insérer... et se faire des amis

JRS a été fondée à l'échelle internationale en 1980 par Pedro Arrupe, supérieur général des Jésuites. Présente aujourd'hui

dans une cinquantaine de pays, elle a ouvert son antenne française en 2007. Forte de 15 permanents, celle-ci a reçu 860 migrants dans 42 villes en 2018, à peu près autant qu'en 2017. Farah a été pris en charge selon une méthode bien rodée : le programme « Welcome » de JRS, pendant neuf mois, et qui permet à chaque accueilli d'être logé dans des foyers, chez des personnes seules ou (moins souvent) dans des communautés religieuses. Les accueillants se relaient toutes les quatre à six semaines, si bien qu'un même migrant habite en principe successivement dans sept appartements ou maisons pendant cette période. Pourquoi ce *turn-over* ? Pascale David, enseignante et militante de la section messine de JRS avec son mari Jean-Yves, nous l'explique : « *D'abord, recevoir*



à domicile un étranger suppose une certaine énergie. Quelques semaines suffisent. D'autre part, nous souhaitons qu'il découvre différents milieux et trouve suffisamment d'amis français qui l'aideront à s'intégrer par la suite, lorsque sa situation sera régularisée. Enfin, ce roulement évite des séparations trop déchirantes. »

Farah a vécu un mois dans le quartier Javel (XV<sup>e</sup> arrondissement) où il a pu se rendre à la mosquée et manger de la viande halal grâce à la bonne volonté de la famille accueillante. Le Soudanais est à présent hébergé dans un nouveau foyer, à Colombes (Hauts-de-Seine). Il est frappé par la « gentillesse » des Français et indique qu'il n'a jamais ressenti le moindre préjugé raciste depuis son arrivée dans l'Hexagone. Il s'exprime déjà très correctement et suit assidûment les cours de langue collectifs dispensés par JRS. Il ne sait pas encore quel métier exercer mais entend rester à Paris, dont il se déclare « amoureux ». Quoi qu'il arrive, il ne retournera pas à la rue à l'issue du programme « Welcome » car le bureau régional de l'organisme caritatif se charge des démarches administratives du demandeur d'asile mais aussi de dénicher un

futur toit associatif ou municipal si aucune solution privée n'est envisageable.

### **Ils n'ont qu'une hâte : travailler pour s'intégrer**

À Metz, les époux David ont accueilli six hommes et deux femmes en un peu plus de deux ans. « Une collègue m'a reproché de me soucier davantage des migrants que de nos compatriotes dans le besoin, raconte Pascale, mais c'est la seule remarque désobligeante dont je me souviens. Nos voisins sont très chaleureux avec ceux que nous recevons et malgré le poids de l'extrême droite dans la région, aucun ne s'est plaint d'agression. » Il y a fort à faire dans la métropole lorraine : jusqu'à la mi-2018, un « petit Calais » couvert de tentes, du côté de l'avenue de Bli-da, comptait 400 migrants. D'où l'importance de la section locale de JRS, avec une soixantaine d'accueillants. « Nos hôtes ont hâte d'obtenir des papiers pour travailler, s'intégrer et s'extasier devant la liberté de mouvement et d'expression qui règne ici, précise Pascale. Quand on sait ce qu'ils ont enduré dans leurs pays puis dans leur fuite... Mon mari et moi leur laissons évidemment les clés de la maison. » ●



### **« Nos élus ont-ils rencontré des réfugiés ? »**

Jean-Yves David, accueillant pour JRS à Metz, remarque que les diatribes politiques sur les réfugiés sont très éloignées de la réalité : « Nous avons affaire à des êtres qui ont profondément souffert, dont le courage nous fascine et nous amène à relativiser nos propres ennuis. Leur bagage intellectuel est souvent élevé, note-t-il. Nous avons logé un Guinéen et un Congolais qui étaient étudiants avant de s'exiler... On sent chez eux une reconnaissance enthousiaste pour la France. À croire que nos élus qui vitupèrent contre l'immigration n'ont jamais rencontré de demandeurs d'asile ! »

◀ Un des objectifs du programme « Welcome » est de faciliter l'intégration des migrants suivis par le programme.

▼ Les réfugiés suivent assidûment les cours donnés par l'association.



## Vous avez dit sémite ?

Que répondre à un argument qui semble se répandre dans la société française : « Je suis sémite. Je ne peux pas être antisémite » ? Explications.

Monique Ollier

L'idée de cet article est née en écoutant une intervention de Claude Secroun, vice-président de la Licra à Reims et alors président de la Commission éducation. Lors d'une réunion nationale de cette commission à Lyon en 2018, il a indiqué que les intervenants de la Licra en milieu scolaire entendent de plus en plus souvent des jeunes se défendre d'être antisémites en arguant « je suis arabe, donc je suis sémite. Je ne peux pas être antisémite ». Que répondre à un argument qui se répand aujourd'hui et cache souvent assez mal les véritables sentiments de celui qui l'emploie ? Outre l'intervention documentée de Claude Secroun qui nourrit largement cet article, la question a été posée à Abraham Bengio, président de la Commission culture de la Licra et surtout linguiste et diplômé d'études sémitiques.

### Un groupe de langues

Car c'est bien de langues qu'il s'agit initialement. Selon notre linguiste, dans l'élan de classification qui caractérise le XVIII<sup>e</sup> siècle, les philologues cherchent à regrouper dans un même groupe un certain nombre de langues. Certaines sont aujourd'hui éteintes (araméen ancien, akkadien, ougaritique...);



◀ Sem dans *L'ivresse de Noé*, œuvre tirée de *La Chronique de Nuremberg* en 1493.

▼ Friedrich Wilhelm Marr en 1860.



d'autres encore parlées (arabe, amharique dominant en Éthiopie actuellement, hébreu, tigrigna parlé au nord-est de la Corne de l'Afrique et langue officielle en Érythrée, maltais...). « En tout cas, elles ne reflètent ni un territoire ni une culture commune. On peut même dire que le groupe est très hétérogène », souligne Abraham Bengio.

Mais, quand il s'agit de classer, on ne fait pas toujours dans la dentelle quand on ouvre une nouvelle catégorie... Le philologue allemand August Ludwig von Schlözer va repêcher dans la bible le nom d'un des trois fils de Noé, Sem, et le tour est joué. Voilà un groupe nommé et désigné. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que le racisme commence à toucher

aussi les philologues, on induit peu à peu que tous les locuteurs de ces langues appartiennent à une même race. Le terme sémite glisse alors hors du seul champ linguistique pour s'imposer. C'est celui qui sera retenu par les lycéens mal renseignés d'aujourd'hui.

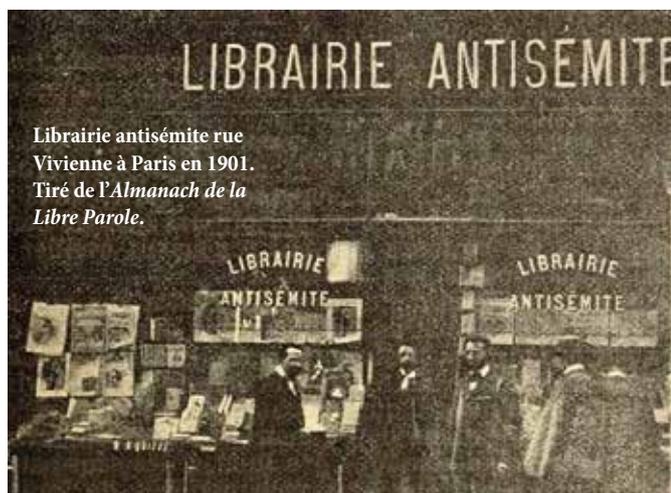
### Du sémite à l'antisémite

Mal renseignés car le dernier épisode met à mal leur volonté de démontrer une équivalence « sémite donc pas antisémite ». En 1879, c'est un autre Allemand qui crée le terme antisémite pour désigner la haine des juifs. Journaliste et devenu le porte-voix de l'antisémitisme dans le discours politique de la société de son temps, Friedrich Wilhelm Adolph Marr est aussi l'auteur de *La Victoire du judaïsme sur la germanité* (*Der Sieg des Judenthums über das Germanenthum*). Sémite mais pas victime d'antisémitisme. La proximité des termes sémite et antisémite s'arrête là, comme le souligne Claude Secroun : « *La Seconde Guerre mondiale va consacrer le mot avec l'extermination des juifs au nom de l'antisémitisme. Il est fondamental de garder son sens à ce mot...* » Autrement dit, on peut se dire sémite (même si ce terme ne renvoie en fait à aucune communauté d'hommes ni de destin), mais on ne sera jamais victime d'antisémitisme si l'on n'est pas juif. Et cela fait une vraie différence... ●



### VICTIME ET BOURREAU

À l'argumentation linguistique de cet article, on peut ajouter l'idée que l'antisémitisme comme le racisme est la chose du monde la mieux partagée. Ce n'est pas parce que l'on est victime du racisme et de l'antisémitisme qu'on n'est pas susceptible d'être raciste ou antisémite. Ce qui s'est passé à Cologne le 31 décembre 2015 en est une parfaite illustration. Des centaines de migrants évidemment susceptibles d'être victimes du racisme ont agressé et ont été jusqu'à violer des femmes allemandes qui fêtaient la nouvelle année dans des tenues occidentales séduisantes. Kamel Daoud a remarquablement rendu compte de ces agressions marquées au sceau d'une différence culturelle qui ne justifiait en rien exactions et crimes commis par ces migrants. Cela n'a pas empêché un certain nombre d'intellectuels de l'extrême gauche parisienne de le traiter de raciste. Pour eux, des « racisés » ne pouvaient pas être criminels et même racistes. Antoine Spire



Librairie antisémite rue Vivienne à Paris en 1901. Tiré de l'*Almanach de la Libre Parole*.

# L'Unicef dénonce le flicage des mineurs étrangers

L'agence onusienne chargée de la protection des enfants s'alarme des mesures entrées en vigueur en France au début de l'année, qui transforment des jeunes, déjà en souffrance, en bêtes traquées.

Raphaël Roze

C'est une première pour l'Unicef : l'agence onusienne dédiée à la protection de l'enfance a contesté fin février un décret français durcissant les conditions de prise en charge des mineurs étrangers isolés. Des associations hexagonales ont aussi protesté. Le texte précise un volet de la loi « asile et immigration » entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier. Selon Sébastien Lyon, directeur général de l'Unicef pour notre pays, « une ligne rouge a été franchie ». Explication : jusqu'à présent, les jeunes migrants non accompagnés devaient passer un entretien diligenté par les départements afin de s'assurer de leur droit aux mesures de protection de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) – autrement dit, de vérifier leur statut de mineurs et non d'adultes clandestins voués à l'expulsion. Or, le décret indique que les préfetures compléteront cet entretien en convoquant elles-mêmes les intéressés pour vérifier l'authenticité des documents éventuels, collecter leurs empreintes

digitales, les photographier... Ces traces administratives ou plutôt policières seront entreposées dans un fichier biométrique particulier. Ce fichier existait avant 2019 mais de manière embryonnaire, l'ASE ayant déjà collaboré de temps à autre avec les commissariats. Cette fois, la coopération est rendue obligatoire et s'étend à tout le territoire. Les tests osseux réalisés sous l'autorité d'un juge et censés déterminer l'âge du migrant, à la crédibilité scientifique pourtant douteuse, ont même été entérinés en mars par le Conseil constitutionnel.

## L'Aide sociale à l'enfance cornaquée par les préfetures

Les associations relayées par l'Unicef craignent que ces contrôles sécuritaires prennent l'ascendant sur les premiers contacts des jeunes avec les représentants locaux de l'ASE. Avec le risque d'une multiplication des refus de minorité fondés sur des éléments peu fiables – d'autant

que certains adolescents se voient remettre par les passeurs des pièces d'identité falsifiées les présentant comme majeurs, afin de faciliter leur entrée en France. Par ailleurs, les actes de naissance guinéens sont tous réputés frauduleux et rejetés par la police du fait d'un trafic datant de 2017. Pourtant, il y a bien des mineurs isolés originaires de ce pays sollicitant l'ASE. Autant d'injustices potentielles en perspective. Le fichier empêchera également les jeunes de « tenter leur chance » dans plusieurs départements. Une normalisation apparemment logique mais critiquable quand on sait que les taux de reconnaissance de minorité varient de 9 à... 100 % selon les chefs-lieux ! Le « nomadisme administratif » des étrangers isolés n'est donc pas si irresponsable que cela. Le décret stipule enfin que toutes les préfetures seront automatiquement avisées lorsqu'un jeune sera évalué majeur dans tel ou tel département. Elles pourront obtenir une reconduite rapide à la frontière sans attendre le recours à l'autorité judiciaire, en principe autorisé pour le supposé mineur essayant un refus.

Le message est clair : ces jeunes sont des migrants avant d'être (éventuellement) des enfants et le but recherché est de dissuader des personnes fragiles non accompagnées, errant par dizaines de milliers en Europe, de chercher refuge en France. Le dispositif n'est pas encore appliqué partout, certains présidents de conseil départemental, comme ceux de Paris ou de Seine-Saint-Denis, refusant de servir de « suppléants » au ministère de l'Intérieur. Il y aurait dans la seule capitale quelque 300 mineurs à la rue car jugés faussement majeurs après leur entretien initial en vue d'obtenir l'ASE. Sans oublier Calais, Marseille... ●



▲ La fiabilité des tests osseux est très critiquée.

## Un système engorgé et largement absurde

L'évaluation de minorité se fait parfois en moins de deux heures, alors qu'il faudrait quelques jours aux très jeunes migrants pour qu'ils parlent en confiance. Du coup, lorsqu'ils essuient un refus et demandent à un magistrat de trancher, épaulés par une association, ils sont finalement déclarés mineurs... une fois sur deux.



FREE / PIXABAY

PARCOM / PIXABAY

# Les entourloupes de Dieudonné M'Bala M'Bala

Grâce à sa nouvelle méthode consistant à se produire sous un nom d'emprunt et à communiquer le lieu du spectacle au dernier moment, le propagandiste a fait impunément salles comblées en pleine crise des « Gilets jaunes ».

Raphaël Roze

**A**u moment où le président Macron dénonçait, lors du dîner du Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif) de février 2019, la « pire résurgence de l'antisémitisme » depuis la guerre et promettait de passer aux actes, Dieudonné M'Bala M'Bala continuait impunément de jouer la vedette à travers la France. Son spectacle fut l'un des plus courus de la saison 2018-2019. Son procès pour fraude fiscale, abus de biens sociaux et organisation d'insolvabilité (notamment aux dépens de la Licra pour dommages et intérêts impayés) n'a eu aucune incidence en la matière. Des dizaines de salles pleines malgré des déplacements rendus difficiles par la nouvelle méthode du propagandiste de la haine : convoquer ses fans quelques heures seulement avant le one-man-show dans un espace ouvert, parfois extérieur (avec des mentions de dernière minute sur internet telles que : « Urgent, merci d'apporter une chaise pliante »), ou clos mais réservé sous un nom d'emprunt pour tromper à la fois les propriétaires, programmeurs privés et autorités publiques souhaitant empêcher l'« humoriste » de se produire. Exercice presque toujours réussi. En vérité, ce jeu gagnant du chat et de la souris a compliqué les choses pour le public mais l'a aussi incité, paradoxalement, à venir plus nombreux. L'aspect ludique et provocateur de cette tournée, son efficacité face aux élus et responsables préfectoraux, régulièrement bernés avec au final très peu de spectacles annulés, ont donné une visibilité médiatique décuplée à ce professionnel de l'antisémitisme, en pleine crise des « Gilets jaunes » marquée par une lourde série d'agressions et d'incivilités à l'encontre du judaïsme français. Un cercle vicieux.



PHOTOPOR / CHARENTE LIBRE / MAXPPP / RENAUD JOUBERT

## Un art de la ruse médiatiquement payant

Le procédé a donc fonctionné à Marcq-en-Barœul (Nord), Tintqueux (Marne), Amiens, Montpellier... : prétextant un « atelier théâtre » ou le lancement d'une « marque de cosmétique », l'un des proches du propagandiste réservait une salle. Les billets étaient vendus avec la précision suivante : le show aura lieu « dans un rayon de 20 kilomètres » autour de la ville concernée dans un endroit tenu secret jusqu'au jour J. Sur scène, Dieudonné se vantait soir après soir, devant des centaines d'afficionados hilares, de « mener une vie de forain » persécuté par la « République franco-israélienne ». Cela dit, ses attaques « antisionistes » ont été jugées quelque peu édulcorées par ses fans. Il les a assorties, au surplus, de sketches où chaque « communauté » était censée en prendre pour son grade. Un complément tactique au jeu du chat et de la souris pour empêcher la justice de le mettre définitivement hors d'état de nuire. Une vedette sur la corde raide mais plus habile que jamais, située volontairement en-deçà de la ligne rouge qui ruinerait sa carrière hors

norme. Les autorités n'ont pas toujours été alertées trop tard. Il y a eu des arrêtés d'interdiction bien documentés. Certains maires ont en effet bénéficié de fuites : ils ont su assez tôt où les rieurs seraient convoqués. Mais les tribunaux administratifs ont rejeté les arrêtés en question, car il était trop tard pour démontrer le risque caractérisé de trouble à l'ordre public. Les magistrats doivent « écouter les élus », a réagi Bernard Gérard, maire LR de Marcq-en-Barœul. Il avait appris que l'hippodrome communal servirait de scène géante à Dieudonné plusieurs jours avant la

◀ 400 personnes ont assisté au spectacle de Dieudonné « En vérité » en février dernier, dans l'étable d'un ex-candidat du Front national (FN).

## L'« humoriste » adoué à l'Hôtel de Ville de La Ciotat

Patrick Boré, maire LR de La Ciotat (Bouches-du-Rhône), a tenté début mars d'interdire le show de Dieudonné dans sa région. Vainement. Pire : son conseiller municipal Yann Farina (Ligue patriotique) a reçu l'« humoriste » à l'Hôtel de Ville, pour le remercier chaleureusement de défendre la « liberté d'expression ». Son hôte était aux anges.

représentation du 1<sup>er</sup> février mais sa décision visant à résilier le contrat de location a été annulée par le tribunal. Pas moins d'un millier de personnes ont assisté au spectacle. ●



TRIBUNE

# Soudan-Darfour : pour que justice et démocratie passent !

Depuis six mois, la population soudanaise manifeste courageusement non seulement contre l'augmentation spectaculaire du prix des biens de première nécessité, mais aussi, et surtout, pour obtenir la liberté, la paix et la justice que leur refuse, depuis près de 30 ans, le régime islamo-militaire instauré par Omar el-Béchr en 1989.

Gilbert Flam

Ce mouvement de révolte pacifique, mené par l'Association des professionnels soudanais (SPA) (voir ci-dessous), a obtenu quelques succès : destitution le 11 avril 2019 de l'ancien président el-Béchr par un Conseil militaire de transition (CMT), libération des détenus politiques et des manifestants emprisonnés, levée du couvre-feu instauré le 11 avril 2019, mise à l'écart de Salah Gosh, chef du sinistre service national du renseignement et de la sécurité et du Procureur général. Enfin, très rapidement, le général Ibn Aouf, l'ancien vice-président d'el-Béchr qui avait pris la tête du CMT, a été remplacé par le général al-Buhran.

## Deux ans de transition

Le CMT a annoncé une transition de deux ans avant de transférer le pouvoir à un gouvernement civil de transition et son chef actuel, le général al-Buhran, ainsi que son numéro deux, le colonel Hemetti, qui ont joué un rôle clé



dans la mise en œuvre de la répression au Darfour, ont refusé de livrer Omar el-Béchr à la Cour pénale internationale (CPI) (voir ci-dessous).

Les manifestants et l'Association des professionnels soudanais, appuyés par le secrétaire général de l'ONU, l'Union Africaine et l'Union européenne, ont appelé à un transfert immédiat du pouvoir à une autorité de transition dirigée par des civils et qui devrait comprendre des représentants de l'armée, afin de préparer des élections « libres, inclusives et transparentes ». Le 17 avril 2019, le gouvernement français a rompu son demi-silence et appelé, lui aussi, à la formation d'une « autorité consensuelle de transition » dirigée par des civils pour conduire le changement démocratique.

La Licra, membre du collectif « Urgence Darfour », a très rapidement exprimé sa solidarité avec le peuple soudanais. Le 28 janvier 2019, au meeting de « solidarité avec le Soudan en révolte », la Licra a appelé les États membres de l'Union européenne à



SALIH BASHHEER/AP/SIPA / CARTE : WIKIMEDIA COMMONS

tout faire pour empêcher la poursuite de la répression au Soudan. La France et le Royaume-Uni ont, en tant qu'États parties au statut de la CPI, une responsabilité politique particulière pour faire exécuter les deux mandats d'arrêt de la CPI émis contre Omar el-Béchr.

Enfin, nous ne pouvons ignorer la situation d'extrême détresse dans laquelle se trouvent les populations de plusieurs régions du Soudan qui restent sous la menace des bandes armées du régime. Il est urgent que les instances internationales obtiennent l'ouverture d'accès humanitaires pour venir en aide aux populations déplacées du Darfour ainsi qu'aux populations du Nil bleu et des Monts Noubas. Très récemment Mario Stasi, président de la Licra, a signé l'appel du collectif « Urgence Darfour » qui rappelle que « Rien n'est joué » et que tout dépend de l'intensité de la mobilisation du peuple soudanais, mais aussi de la vigilance et de la solidarité internationales. ●

▲ Les manifestants ont organisé un rassemblement de masse le 2 mai dernier pour renforcer la pression sur l'armée afin de donner le pouvoir aux civils après le renversement du président Omar el-Béchr.



## MANDATS D'ARRÊT CONTRE EL-BÉCHR

Le 31 mars 2005, le Conseil de sécurité des Nations unies a, par la résolution 1593, déféré à la CPI la situation au Soudan-Darfour, où la politique de répression menée par le régime d'el-Béchr aurait fait au moins 300 000 morts. Omar el-Béchr fait l'objet de deux mandats d'arrêt de la CPI, émis en 2009 et 2010 pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide, crimes commis au Darfour entre 2003 et 2004.

## L'Association des professionnels soudanais

Elle a été créée dans la clandestinité, après la répression des manifestations de 2013, par le Comité central des médecins soudanais, l'Alliance des avocats et juristes démocrates et le Réseau des journalistes soudanais. Elle fait maintenant partie d'une coalition, la Déclaration pour la liberté et le changement, qui négocie avec le CMT.

## « La mobilisation du peuple soudanais est très forte »

Jacky Mamou, président du collectif « Urgence Darfour », auquel participe la Licra, est un homme de terrain très engagé depuis de nombreuses années auprès des populations en détresse dans cette région du monde.

Propos recueillis par Isabelle Kersimon

**DDV** Depuis 1989 on parle dictature et discriminations. Pouvez-vous nous faire un rappel historique des faits ?

**Jacky Mamou :** Le coup d'État militaire de 1989 a mis fin au régime parlementaire. Il fut ourdi par les Frères musulmans, Omar el-Béchar, un officier parachutiste, et l'idéologue Hassan Abdallah al-Tourabi. Il avait pour but d'empêcher les négociations en cours avec le Sud-Soudan (depuis l'indépendance du Sud-Soudan en 1956, les guerres se sont succédées, l'État central n'ayant jamais tenu sa promesse de fédéralisme) et d'imposer un régime islamiste avec instauration de la charia dans un pays multiethnique qui était à l'époque multireligieux. L'idée était aussi d'installer une domination ethnique des Arabes, regroupés autour de Khartoum, dans ce que l'on appelle le « Soudan utile », où sont concentrées toutes les richesses. Tout le reste, la périphérie, ne comptait pas aux yeux du pouvoir. Ce sont



### SOUTIEN AUX TERRORISTES

En 1992, l'état-major d'Al-Qaïda s'est exilé au Soudan. Le pays a aussi abrité le terroriste Carlos. Il a toujours soutenu les Shebabs somaliens, les milices islamistes libyennes. Et il a des liens avec Boko-Haram...

### DES PAYS AMIS

Les appuis internationaux du régime sont la Russie (vente d'armes), la Chine (compagnies pétrolières), l'Union africaine, la Ligue arabe et l'Organisation de la conférence islamique (OCI). L'Iran a joué un rôle jusque récemment (guerre du Yémen).



Camps de réfugiés au Sud-Darfour.

USAID / WIKIMEDIA COMMONS

les régions les plus pauvres du Soudan, où vivent des groupes ethniques dont le gros bataillon se trouve au Sud, mais aussi au Darfour, les Nubiens au nord et les Bédjas à l'est. 70 à 75 % du budget national est consacré à l'armée et aux services de sécurité du pouvoir central. Les populations noires sont dans la plus grande détresse.

**Vous avez évoqué une purification ethnique et une violence génocidaire. Qu'en est-il ?**

En 2000-2003, des négociations de paix s'instaurent entre le Sud et Khartoum. Mais les Darfouris sont confrontés à des conflits de basse intensité avec les tribus nomades arabes (accès à l'eau, désertification, disette, tensions régionales...). Peu à peu, les élites darfouraises se rebellent, mais chaque fois, l'administration judiciaire, la police, l'État donnent raison

aux Arabes nomades, l'islamisation et l'arabisation étant leur vieux fantasme. Quand les sudistes prennent les armes, le pouvoir n'accepte pas que « des noirs », descendants d'esclaves, se dressent contre son incurie, d'autant qu'ils sont, eux aussi, musulmans. Il met en place une contre-insurrection génocidaire impitoyable : 300 000, voire 500 000 morts ; 2,5 millions de réfugiés. Ces massacres sont documentés par les organisations internationales : purification ethnique, crimes contre l'humanité.

**Les milices Janjawid au pouvoir terrorisent la population...**

Actuellement, les populations de plusieurs régions du Soudan restent sous la menace des bandes armées du régime encore actuellement au pouvoir, les milices Janjawid, essentiellement recrutées parmi les tribus arabes nomades avec parmi

elles beaucoup de prisonniers de droit commun. Les résolutions de l'ONU avaient demandé le désarmement des milices, ça n'a jamais été fait. Les Janjawid ont été intégrées à l'armée. Elles ont été formées par le général al-Buhran, actuellement au pouvoir, qui a pris comme vice-président... le chef des Janjawid.

**S'agit-il d'un combat inédit pour la démocratie qui se déroule actuellement au Soudan ?**

La mobilisation du peuple soudanais est très forte. Une partie de la troupe et des officiers a pris fait et cause pour les manifestants. La nouveauté par rapport aux émeutes de la faim précédentes, c'est l'entrée en mouvement des classes moyennes, médecins, journalistes, architectes, qui ont basculé du côté de la mobilisation et qui l'ont organisée clandestinement. Cela prouve l'ampleur de la contestation. ●

## Chasse aux Rroms

En mars dernier, l'Île-de-France et notamment la Seine-Saint-Denis ont été le théâtre de la résurgence d'un mythe : les Rroms voleurs d'enfants. Une légende qui a donné lieu à de violentes agressions.

Justine Mattioli

Les Rroms ne sont que trop souvent les proies faciles d'une haine xénophobe. S'ils subissent déjà des conditions de vie révoltantes, vivant dans des bidonvilles, expulsés sans arrêt... ils ont aussi été les victimes de la rumeur. Début mars, sur les réseaux sociaux, des mises en garde fleurissent : attention des kidnappings d'enfants ont lieu en Île-de-France, méfiez-vous des camionnettes blanches. Rappellant tristement les véhicules conduits par Dutroux ou Fourniret, la rumeur se propage comme une trainée de poudre. « Il y a eu une assimilation entre les gens du voyage et les Rroms. Les premiers conduisent souvent des camionnettes blanches et on attribue souvent aux seconds les vols y compris d'enfants », explique le sociologue Olivier Peyroux. L' amalgame est rapidement fait : les Rroms volent des enfants pour les marchés du trafic d'organes ou d'êtres humains. Des groupes sur Facebook se créent « Parents vigilants », « balance ta camionnette » sur lesquels des vidéos et des témoignages attestent de la présence de camionnettes blanches et de tentatives d'enlèvement.

### Psychose

La psychose s'installe et des internautes appellent à se faire justice eux-mêmes. Le 17 mars à Colombes (92), deux Rroms dans une camionnette blanche sont roués de coups par une vingtaine d'individus cagoulés, le véhicule est incendié ; les deux hommes blessés ne portent pas plainte. Le 22 mars, à Aulnay-sous-Bois et à Sevran (93) un couple est pris à partie par un groupe de jeunes et échappent au lynchage grâce à l'intervention de la police. Lundi 25 mars à Clichy-sous-Bois (93), une vingtaine d'individus armés de bâtons et barres de fer débarquent dans un pavillon squatté. Les habitants ont le temps de fuir dans la grande surface à



ARNAUD ANDREU/SIPA

proximité. La Brigade anti-criminalité (BAC) interpelle cinq individus. Toujours lundi 25 mars à Bobigny (93) une cinquantaine d'individus armés de couteaux et de bâtons se rendent dans un campement aux abords de la RN3. Les camionnettes sont incendiées, des caravanes éventrées. Heureusement le camp était quasiment vide et les Rroms présents ont pu trouver des caches de fortune. La police a finalement interpellé sept personnes. Plus tard dans la nuit, une rixe a éclaté entre des Rroms et une quinzaine d'individus munis de pioches, bâtons, briques... Huit personnes ont été interpellées. À Bobigny le 7 avril, une douzaine de jeunes en deux roues surgissent avec armes à feu, barres de fer en criant « On va vous niquer les Roumains ! Retournez dans votre pays ! ». Les frères habitats du camp sont mis à sac. Aucune interpellation à ce jour malgré un dépôt de plainte au commissariat.

### Engrenage de la rumeur

Malgré les démentis de la Préfecture de Paris, appelant au calme, la violence s'est répandue. Les Rroms sont sur le qui-vive, terrorisés par les démantèlements de camps et maintenant par les

expéditions punitives. « C'est malheureusement une rumeur ancienne et qui refait surface régulièrement. Si on prend les cinq dernières années, cette histoire a surgi à Marseille ou Le Mans par exemple », indique Olivier Peyroux. « Il n'y a jamais eu de faits avérés et en plus ça ne part même pas d'une histoire vraie ! Ce qui est assez étonnant c'est de voir que les gens sont prêts à en découper immédiatement. » Les individus interpellés sont passés en comparution immédiate au tribunal de Bobigny. Ils ont entre 19 et 27 ans et pour la plupart pas de casier judiciaire. Pour leur défense, ils ont argué être victimes des « fake news ». « Ils sont jugés pour participation à un groupement formé en vue de préparer des violences avec la circonstance aggravante en raison des origines de leurs victimes », rappelle le sociologue. Les peines vont de la prison ferme pour deux ou trois jeunes au sursis pour les autres. Ces affaires démontrent à la fois une volonté des pouvoirs publics de punir ces actes violents mais aussi les dégâts que peuvent faire les réseaux sociaux et le dédouanement, déculpabilisant sans doute, qu'Internet offre à ces passeurs à l'acte. ●

◀ Deux jeunes Rroms dans leur campement le long du canal de l'Ourcq à Bobigny. Ce camp a été la cible d'attaques suite aux rumeurs infondées d'enlèvements d'enfants par des Rroms.



### QUI SONT LES RROMS

Les Rroms sont environ 16 000 en France dont 7 000 en Île-de-France. Le terme « Rrom » permet de désigner des populations aux origines diverses. Par exemple, en France, ceux qui habitent les bidonvilles sont à 85 % roumains, 8 % bulgares et les autres viennent d'ex-Yougoslavie ou d'Albanie. Il ne faut pas les confondre avec les gens du voyage car ils sont sédentaires. Ils sont victimes de la politique d'expulsion lancée par Nicolas Sarkozy et qui perdure aujourd'hui rendant très difficile le travail des associations notamment pour la scolarisation des enfants.

Vient de paraître : *Petite histoire du peuple Rrom. Première diaspora historique de l'Inde* par Marcel Courthiade, Éditions



Le Bord de l'eau, 2019, 22 euros.



### OLIVIER PEYROUX

est sociologue, spécialiste des migrations et de la traite des êtres humains. Il est l'auteur d'un ouvrage, *Délinquants et victimes. La traite des enfants d'Europe de l'Est en France*, Éditions Non-lieu, 2013, 20 euros.

LA VIE D'UN LYCÉE DE BANLIEUE

## Avant que l'ascenseur social ne tombe, définitivement, en panne...

La nouvelle loi sur l'éducation qui se dessine risque-t-elle de faire du bac un diplôme marqué par le lycée fréquenté ? Ce qui compromettrait le caractère national de l'examen et dévaloriserait le diplôme de certains.

**Mano Siri**

Il est 17 heures environ et la sonnerie vient de retentir, annonçant la fin des cours. Sept heures à s'enquiller, forcément on fatigue et la voix est lasse. Mais c'est parfois dans ces moments-là qu'on fait la meilleure analyse, celle qui ramène les élèves au sentiment que la dernière heure de philosophie n'est pas juste un pensum. Et parfois, contre toute attente, une lueur brille au fond des regards tantôt fatigués, tantôt blasés. Au milieu du couloir attend un élève, beau gosse, tête brûlée, un meneur. Un ancien élève des sections technologiques, des classes de garçons auxquels il faut tenir tête. Je suis la première à passer devant lui et la première à être interpellée. « Bonjour ! », lance-t-il. « Je suis venu vous voir... parce que je voulais... vous remercier ! » Et là il déballe, grand gaillard un peu ému, son petit discours où il nous explique – entre temps des collègues sont arrivés – que le lycée, les profs, la philosophie, et toutes les autres matières... et bien ça l'a aidé à ouvrir les yeux, à comprendre les choses, à faire des choix. Et il ajoute qu'il est en première année de psycho, que ça le passionne, que ça marche très bien pour lui et qu'il est venu aujourd'hui pour nous remercier et aussi pour s'excuser, parce qu'il sait qu'il nous a souvent « pris la tête », qu'il était indiscipliné, qu'il répondait, qu'il ferrailait contre « le système ». Très bien. Ça fait plaisir : mais pourquoi raconter cet épisode ? On ne voit pas le rapport avec la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. C'est normal on ne le fait pas.

### L'envie de trouver sa place

E., est un jeune homme né en France, d'origine turque. Il pourrait tout aussi bien être « arabe ».

Ils sont tous ou presque *d'origine* dans ce type d'établissement, classé très loin dans le *must* des lycées de la réussite : le genre d'endroit à éviter. De la seconde à la terminale, E., – je le tiens de mes collègues –, était le prototype de l'élève perturbateur, révolté, prêt à en découdre. Avec lui, comme avec tant d'autres, on a dû s'accrocher (dans tous les sens du terme), ne rien lâcher, le recadrer, mais aussi éveiller son intérêt, lui donner

envie d'apprendre, d'y croire... Et il s'est pris au jeu et nous aussi, et il est devenu attentif à ce qu'on pouvait lui dire à propos des codes de langage misogyne, homophobe, raciste, volontiers complotiste qu'il partageait avec presque tous les autres. Il a cessé de « monter sur les tables », passant peu à peu du refus à la discussion, à l'intérêt pour une autre façon de se représenter le monde et à l'envie d'y trouver sa place. Et

voilà qui vient nous remercier de l'avoir « éveillé ».

### Continuer d'y croire ?

Il a vécu toute sa vie dans une banlieue souvent montrée du doigt, il a fréquenté un lycée qui a longtemps eu une mauvaise réputation... il y a préparé son bac. Ce bac, pour lui du moins, est encore un diplôme ayant une valeur nationale qui lui a ouvert les portes de l'université, d'une formation qu'il a choisie (et non subie). L'ascenseur social a fonctionné. Et on lui avait dit qu'il fonctionnerait s'il s'y mettait : parce que c'est encore vrai. Mais demain, nos élèves, ceux qui ont le plus besoin que cela fonctionne, d'y croire, pour ne pas être condamné à la reproduction sociale ségrégative... demain, dans un an ou deux, le bac qu'ils auront en poche pourrait ne plus être un vrai diplôme national, mais un diplôme dévalué, à valeur locale, celle de leur lycée. Il pourrait être beaucoup plus difficile de leur faire croire qu'en s'y mettant à fond, qu'en arrêtant de faire le bouffon... ils pourront sortir de leur assignation sociale, culturelle, religieuse, « ethnique ». On pourra toujours leur expliquer que « *c'est pas bien d'être raciste* », « *d'en vouloir aux femmes, aux homos, aux juifs, aux Roms...* » et à tous ceux qui sont soit fantasmés comme puissants, soit méprisés. Je doute que cela soit entendu. ●



MAX NELSON / UNSPLASH



La nouvelle réforme impose le choix de trois disciplines à l'entrée de première. Tous les lycées ne peuvent pas assurer la totalité des options. Qu'en sera-t-il dans les petites villes où on ne pourra pas satisfaire au choix des élèves ?

## TROPHÉES DE LA LICRA

# Encouragements sportifs militants

Plus de 200 personnes sont venues assister lundi 25 mars à la première remise des trophées de la Licra au Sénat.

Justine Mattioli

Depuis plus d'un an, Ryadh Sallem préside la Commission jeunesse et sports de la Licra. Une tâche dans laquelle il s'implique beaucoup : « *Il était important de récompenser les acteurs qui œuvrent au quotidien contre le racisme et l'antisémitisme* », explique-t-il.

## Des conventions de partenariat

En présence de Nathalie Boy de la Tour, présidente de la Ligue de football professionnel (LFP) et de Roxana Maracineanu, ministre des Sports, Mario Stasi a évoqué son premier acte, en direction du sport, depuis son élection (la veille, voir pages 23-24) : « *Il est important de mettre en valeur des actes courageux et des pratiques sportives engagées.* » Cette journée au Sénat était également l'opportunité de signer une convention entre la LFP et la Licra, qui court jusqu'en 2022. Mario Stasi concluait son intervention en mentionnant « *la signature de partenariats avec l'équipe de football du Paris-Saint-Germain (PSG) et avec le comité d'organisation des J.O. Paris 2024. [...] D'autres sont en cours avec la Fédération française de basket-ball, le Racing 92, la Ligue de rugby* ».

## Table ronde

Ces premières festivités laissèrent ensuite la place à une table ronde. Sept invités étaient rassemblés pour s'exprimer sur « *Le sport peut-il jouer un rôle dans la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations ?* ». Un échange orchestré par Ryadh

Sallem qui a permis de démontrer l'importance du sport dans l'éducation des jeunes et, de fait, sa grande responsabilité. Tous les invités se sont entendus sur le caractère d'égalité porté par la pratique sportive : tout le monde peut faire du sport, peut participer et trouver une place. « *Le sport est traversé par des attitudes qui ne sont pas tolérables*, a nuancé Pierre Tartakowsky. *Le sport n'est pas vertueux, il est ce que la société en fait.* » Galina Elbaz a évoqué le volet juridique de la Licra et la nécessité de parler et de dénoncer les faits, les paroles racistes et antisémites. Nathalie Boy de la Tour a renchéri : « *la signature du partenariat avec la Licra est très importante pour nous. [...] Le sport est universellement partagé et permet de développer des valeurs d'effort, de travail.* » Malek Boutih a répondu à Pierre Tartakowsky en soulignant que le « *sport n'est pas un îlot de vertu mais c'est un levier extraordinaire qui se trouve très sous-utilisé dans le secteur de l'éducation en France* ». La question du comportement des spectateurs et des pratiquants non-professionnels a été soulevée par Stéphane Bretout. S'il est possible dorénavant d'avoir un œil sur les professionnels, il est tout aussi important de pouvoir sensibiliser les autres acteurs du monde sportif. Il a pris parti pour « *une sensibilisation des enfants le plus tôt possible* ». Ancien sélectionneur de l'équipe de France Raymond Domenech a parlé de son expérience : « *Nous sommes davantage dans l'éducation que dans la répression. Le vrai travail*



PHOTOS : LICRA/DR

est avec les gamins. Les éducateurs sont le dernier rempart pour l'éducation. »

## Les trophées

Lacmé de la journée : la remise de douze prix. Parmi eux, un prix a été remis à la Fédération française de basket-ball pour une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux. Ils ont mené une campagne de sensibilisation auprès des officiels sur les questions de racisme et d'antisémitisme. Un autre au joueur de volley-ball camerounais, Nathan Wounembaina, qui joue pour le club de Tours, a été aussi récompensé. Lors d'un match, fin 2017, le joueur avait entendu des cris racistes et avait été voir l'arbitre pour faire cesser le match. Il n'avait pas été soutenu par ce dernier et avait décidé de quitter le terrain écopant d'un carton rouge ! Son équipe l'a soutenu. Tout un collectif de jeunes footballeurs en formation au stade Malherbe de Caen s'est vu remettre un prix pour la rédaction d'une charte éthique dans le sport : impressionnés, ils ont voulu remercier Philippe Lemonnier président de la Licra Fécamp pour son aide. Ryadh Sallem a clôturé cette première édition en rappelant l'importance du sport comme outil pédagogique et sa volonté de réitérer les trophées de la Licra l'année prochaine ! ●



▲ En haut, les footballeurs de Caen ont eu un prix des mains de Philippe Lemonnier pour la rédaction d'une charte éthique dans le sport. Donel Jack'sman a remis un prix au président de l'Association nationale des étudiants en STAPS (ANESTAPS), Mathias Goasmat.



## SEPT INVITÉS

- Pierre Tartakowsky, président d'honneur de la Ligue des droits de l'Homme (LDH) et membre de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH).
- Galina Elbaz, avocate.
- Stéphane Bretout, chargé de mission subventions à la Dilcrah.
- Damien Combredet, responsable sport et société pour Paris 2024.
- Nathalie Boy de la Tour, présidente de la LFP depuis 2016.
- Gérald Nivelon, membre du bureau fédéral de la Fédération française de basket-ball.
- Malek Boutih, référent éthique du PSG, administrateur de la fondation PSG.

## Convention LFP-Licra

Il s'agit de prévenir les discriminations et le racisme dans le football professionnel. Des dispositifs (formulaires notamment) seront mis en place permettant à la Licra de recueillir les signalements, de constater les dérives et d'alerter la LFP. La Licra sera en contact avec le référent « Éthique et RSE » de la LFP.

# « Le RN prétend protéger les juifs de l'islamisme antisémite »

Comment le Rassemblement national (RN) entend-il rallier les juifs à sa cause ? C'est ce sur quoi ont enquêté Judith Cohen-Solal et Jonathan Hayoun, auteurs de *La main du diable. Comment l'extrême droite a voulu séduire les juifs de France*.

Propos recueillis par Isabelle Kersimon

**DDV** Qu'avez-vous souhaité signifier avec ce titre, *La main du diable* ?

**Judith Cohen-Solal** : Marine Le Pen ne cesse d'utiliser le terme de *dédiabolisation*, qui s'est installé dans le paysage médiatique et dans la vie de la cité. Ce faisant, elle se positionne en victime d'une diabolisation. Je voulais creuser la logique inversée de cette affaire, car c'est bien le Rassemblement national qui désigne des cibles, qui *démonise* les mauvais objets, ceux qu'il faut rejeter. Un jour, ce sont les migrants, un autre jour les musulmans, les arabes, les juifs. Ce qu'elle a *dédiabolisé*, c'est la vitrine du parti.

**Johnathan Hayoun** : Il y a aussi la référence au pacte faustien dans cette entreprise de séduction. Les termes de ce pacte, c'est qu'elle prétend protéger les juifs de l'islamisme antisémite, au prix de l'acceptation de choses non seulement problématiques pour eux, mais contraires à l'esprit de la République, comme l'interdiction du port de la kipa ou de l'abattage rituel.

**Quel a été le déclencheur de cette grande enquête ?**

**J. H.** : L'hommage de Florian Philippot au général de Gaulle un 12 novembre. Quelle indécence que de représenter ainsi un parti qui compte encore dans son comité de direction des gens ayant voulu tuer De Gaulle et sans regrets ! La même obscénité est à l'œuvre lorsque Marine Le Pen dit aux juifs : « *Nous sommes un rempart contre l'antisémitisme* », alors que le parti est



▲ Judith Cohen-Solal et Jonathan Hayoun.

gangrené par ce fléau. La question n'est même pas qu'elle ne soit pas personnellement antisémite, mais de savoir comment elle compte lutter contre ce phénomène : elle ne le fait pas, et elle est extrêmement complaisante avec des personnes dont non seulement le passé mais l'actualité antisémite n'est plus à démontrer.

« Elle [Marine Le Pen] est extrêmement complaisante avec des personnes dont non seulement le passé mais l'actualité antisémite n'est plus à démontrer. »

**J. C.-S.** : C'est très à la mode de dire qu'on n'est pas antisémite. Y compris son père revendique ne pas être antisémite<sup>1</sup>, comme si une telle déclaration avait une valeur quelconque. Mais la communauté juive est victime d'un problème d'ordre général ; elle peut tenir n'importe quel discours ou information pour vrais, sans distance ni vérification.

**Selon certains, l'antisémitisme aujourd'hui ne viendrait que de la gauche. Est-ce un succès de cette stratégie ?**

**J. C.-S.** : On nous demande souvent pourquoi nous ne mettons pas en parallèle l'extrême droite

et ce drôle de mot « islamo-gauchisme ». L'islamisme radical tue, mais... pas les gauchistes ! Au sein de l'extrême gauche, il y a un antisionisme qui est une forme d'antisémitisme à dénoncer aussi. En dénonçant l'extrême droite, on ne donne pas un blanc-seing à l'extrême gauche.

**J. H.** : Quand Marine Le Pen dit : « *Vous êtes avec nous ou contre nous* », elle impose de choisir contre quel antisémitisme on veut lutter, comme si on ne pouvait pas mener tous ces combats à la fois. Elle refuse que l'on rappelle qu'il y a des ramifications entre tous les mouvements antisémites. Elle cherche à masquer cette vérité. Pour absoudre les siens, elle veut qu'on ne désigne que les autres. ●

1. Fin mars, le fondateur du Front national a été interviewé par l'animateur Cyril Hanouna pour son émission « Balance Ton Post » sur la chaîne C8.



Les avocats du terroriste islamiste Mehdi Nemmouche, Henri Laquay et Sébastien Courtoy, sont tous deux liés à la « dieudosphère » et défendent ardemment tant des djihadistes que des extrémistes de droite.

Une semaine après avoir affirmé qu'Hitler était un homme de gauche, insinuant que l'antisémitisme éradicateur serait de ce côté-ci du spectre politique, Jair Bolsonaro a déclaré qu'on peut pardonner la Shoah.



*La main du diable. Comment l'extrême droite a voulu séduire les juifs de France*, Grasset, 2019, 17 euros.

# Quand les décoloniaux promeuvent la race

Phénomène jusqu'alors réservé à l'extrême droite, la « race » progresse comme catégorie de lecture des rapports humains. Il conquiert progressivement des fractions de la gauche de plus en plus nombreuses. Le sociologue Manuel Boucher vient de publier un livre très éclairant sur le sujet, *La gauche et la race*.

Philippe Foussier

Le phénomène n'est pas nouveau outre-Atlantique. En France, il est assez récent. Son développement est fulgurant en quelques années. Professeur de sociologie à l'université de Perpignan, Manuel Boucher se penche sur cette étrange évolution qui voit ainsi promus des concepts jadis exclusivement réservés aux courants réactionnaires. La gauche et la race se concentrent sur l'Hexagone et observe comment les mouvements dits « décoloniaux » ont progressivement étendu leur influence au-delà de leurs modestes cercles.

## La mouvance décoloniale

Très documenté, ce livre ne rechigne pas à reprendre *in extenso* appels, manifestes et textes de la mouvance décoloniale, y compris les listes de leurs signataires, fort instructives. Il constitue une source de renseignements et d'informations d'une grande utilité. Revenant en détail sur la multiplication des camps « racisés » et autres réunions syndicales ou associatives triant leurs participants à l'aune de la pigmentation de leur peau, le sociologue s'interroge : « Comment est-il possible qu'une partie de la gauche accepte, voire reprenne à son compte un vocabulaire raciste, raciste et culturaliste, celui de la distinction entre "blancs", "noirs", et "musulmans", contraire aux idées humanistes et universalistes au cœur des combats de la gauche ? » L'auteur décrit aussi les connexions qui s'établissent entre divers mouvements, syndicats et partis avec des compagnons de route plus ou moins conquis par cette idéologie raciste. À côté du Parti des indigènes de la République (PIR) de la vedette médiatique Rokhaya Diallo à un moindre niveau du Conseil représentatif des associations noires (Cran),



Une partie de la gauche accepte de distinguer les individus en fonction de leur « race » ou même leur sexe.

et d'une galaxie d'innombrables petites structures gravitent le Nouveau parti anticapitaliste (NPA) de Besancenot, une partie des Insoumis ou encore une fraction des Verts, sans oublier les médias sympathisants comme le *Bondy Blog*, *Mediapart* ou *Politis*. Sud-Éducation et l'Union nationale des étudiants de France (Unef) sont des syndicats désormais acquis à la cause. Les relations sont aussi patentes avec certains courants de l'islam intégriste et les associations qui promeuvent le concept d'islamophobie, destiné à empêcher toute

critique de la religion et à susciter le rétablissement du délit de blasphème.

## Idéologie... réactionnaire

En moins de 15 ans, le PIR a réussi à conquérir des fractions croissantes de la gauche : « Les organisations de gauche sont sommées par les activistes décoloniaux de passer de l'antiracisme universaliste vers "l'antiracisme décolonial" sous peine d'accusation de soutien au "racisme structurel d'État". » La notion d'intersectionnalité est aussi convoquée, qui a déjà provoqué un certain nombre d'effets



*La gauche et la race. Réflexions sur les marches de la dignité et les antimouvements décoloniaux*, Manuel Boucher, L'Harmattan, 2018, 280 p., 29 euros.

Ce livre s'ajoute à d'autres parus récemment qui décrivent peu ou prou la même évolution : *Piège d'identité* (Fayard) de Gilles Finchelstein, *La fabrique du musulman* (Libertalia) de Nedjib Sidi Moussa, *La gauche identitaire* (Stock) de Mark Lilla ou encore *L'assignation. Les Noirs n'existent pas* (Grasset) de Tania de Montaigne.

JUREN HUGGINS / UNSPLASH

au sein du mouvement féministe. Manuel Boucher démontre avec force arguments comment cette idéologie relève d'une lecture réactionnaire des rapports humains, que ne désavoueraient pas les tenants de la Nouvelle droite. Il en appelle à la gauche dans son ensemble : « Aucune alliance avec les organisations et mouvements qui prônent des idées et mettent en œuvre des pratiques de division raciale et culturelle. » La gauche et la race place toute la gauche face à ses responsabilités tout en alertant chacun sur les dangers de la propagation d'une telle idéologie. ●

# Shoah roumaine, Shoah oubliée

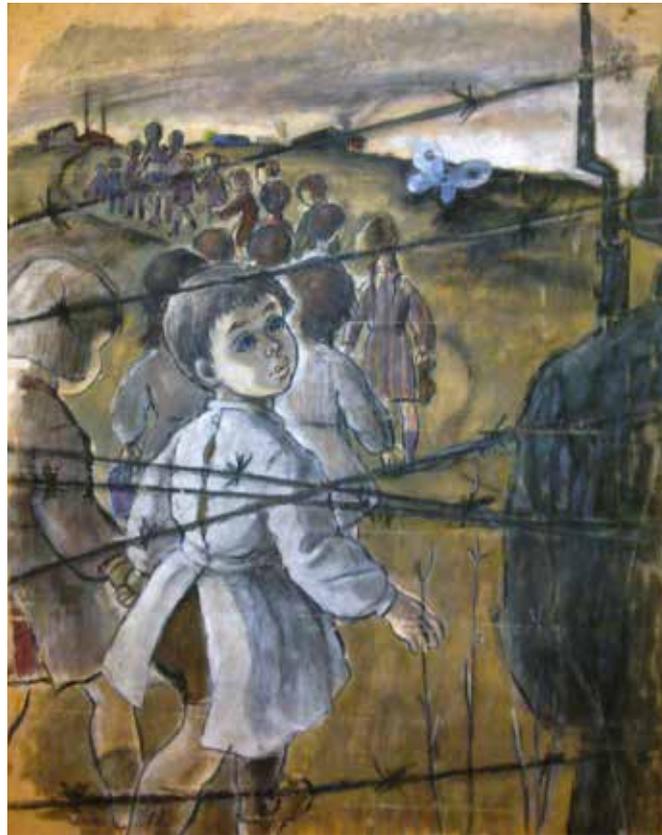
Dans la Roumanie du début du XX<sup>e</sup> siècle, les alliances de circonstance sacrifient pogrom après pogrom les mêmes victimes sur l'autel d'un antisémitisme primaire. Deux projets artistiques proposent d'en rendre compte : le livre de Dov Hoenig et le film de Radu Jude.

Mireille Quivy

Dans son livre *Rue du Triomphe*, Dov Hoenig fait le récit du voyage, teinté d'autobiographie, de Bernard, entre enfance, éveil d'une conscience politique, adolescence et désir de fonder une nation. Radu Jude, quant à lui, propose une mise en abîme de la tragédie des juifs d'Odessa par le montage et la représentation d'une pièce de théâtre de rue. Tous deux nous invitent à nous laisser envahir par la fiction et à adhérer à la représentation d'une période de l'histoire roumaine oubliée des repentances.

## La Roumanie au temps du fascisme

Dans *Rue du Triomphe*, l'univers de Bébé se construit alors que le fascisme resserre son étai sur le pays : la maison, la cour, le quartier, la ville, Cîci et la jolie Pouña, les premiers émois ; mais aussi la politique, Antonescu aux côtés d'Hitler, la terreur, la Garde de fer, et ce constat lapidaire, « nous n'étions vivants que par hasard ». Tour à tour, les personnages entrent en scène et leur passé se fait jour, dans un à-rebours parfois déroutant : ainsi, l'on revient au contexte de la Première Guerre mondiale et de l'arrivée des cosaques, et à cette histoire du père, et de la mère qui « vivait dans la prison de l'ordinaire ». Mais l'Histoire est là, toile de fond implacable... En juin 1941, le M<sup>l</sup> Antonescu ordonne qu'à Iași l'on « nettoie la ville de sa population juive ». « Le 8 juillet 1941, Mihai Antonescu, le ministre des Affaires étrangères, fit cette terrifiante déclaration : [...] "Je suis pour l'expulsion de tout élément juif en Bessarabie et Bucovine au-delà des frontières... [...] Si nécessaire, tirez vos mitrailleuses..." » Et de conclure : « Peu m'importe si l'Histoire nous considère comme des barbares », déclaration que Radu Jude a choisie comme titre de son film.

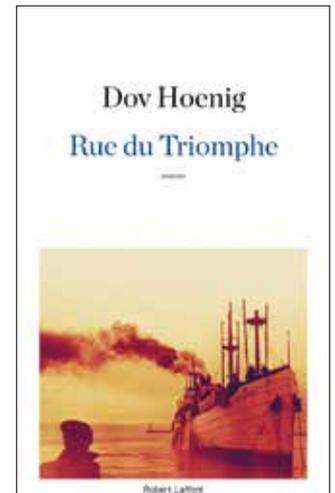


◀ *Holocauste en Roumanie*, aquarelle de Ioana Olteș en 1949.

## La catharsis n'a pas lieu

Quelle Histoire y raconter ? Celle des exactions d'une dictature féroce jusqu'en Transnistrie ? Ou celle réécrite, édulcorée par le régime communiste jusqu'au négationnisme ? Tel est l'argument de Radu Jude dans la pièce mise en scène par Mariana, où s'affrontent les deux visions du passé roumain. L'horreur des tableaux n'a d'égal que le séisme vécu par les habitants de la cour, à Bucarest, où le sifflement des bombes, « mort en prose » ou « mort en poésie ». Mais sur la place publique de Mariana comme au cinéma où Bernard voit *Le Juif Süß*, la réaction est la même : « Le public se leva et déclencha un tonnerre d'applaudissements mêlés d'injures antisémites. » Le burlesque surgit alors face à l'ironie d'une vérité historique qui n'a plus de medium pour

se dire. La catharsis n'a pas lieu. À quoi bon ? L'art ne peut-il plus convaincre ? Mariana espérait que le théâtre pourrait faire revivre le tragique, mais le public blasé a occulté le message, devenu pour lui banal. Rappeler les massacres d'hier ne permettra pas d'éviter ceux de demain. Comme sur la place désertée où fument encore les baraquements incendiés par pyrotechnie, le chaos règne partout après-guerre en Roumanie. Si le film est dérangeant, déstabilisant, abordant son sujet par l'extérieur, par le regard du spectateur, le roman se lit en faisant vivre la Roumanie de l'intérieur, balayant toutes les émotions, de la joie à l'espoir, en passant par l'horreur. Mais tous deux nous parlent d'une même voix et interrogent la capacité de l'art à rendre compte de l'expérience réelle et à lui donner une dimension universelle. ●



*Rue du Triomphe*, Dov Hoenig, Robert Laffont, 2018, 21 euros.



*Peu m'importe si l'Histoire nous considère comme des barbares*, Radu Jude, 2018. Sortie du film en France le 20 février 2019.

# Les leçons du *Green Book*

*Green Book* du réalisateur Peter Farrelly aura été cette année un grand moment hollywoodien. Retour sur un film qui donne, à travers deux personnages insolites, une belle leçon contre le racisme dans l'Amérique de l'apartheid.

Alain Barbanel

Si, comme le disait Henri-Georges Clouzot, pour faire un film il faut, « *premièrement une bonne histoire, deuxièmement une bonne histoire, troisièmement une bonne histoire* », *Green Book* semble cocher toutes les cases ! Le titre d'abord qui résume à lui seul tout le scénario. Imaginez un *Guide du routard* réservé aux noirs ! Du nom de son auteur Victor Hugo Green, un postier afro-américain de New-York, *The Negro Motorist Green-Book*, best-seller tristement célèbre publié entre 1936 et 1966, illustre la période ségrégationniste légalisée par les lois Jim Crow promulguées entre 1876 et 1964, date de leur abolition, dans la plupart des États du Sud des États-Unis. Ce « guide » racisé recensait tous les lieux, restaurants, commerces, hôtels, où les noirs étaient autorisés à séjourner. Et certaines villes, les *Sundown towns* allaient même jusqu'à leur interdire de se déplacer après le coucher du soleil ! Voilà pour la première histoire historiquement vraie.

## Un improbable duo

Deuxième histoire dans l'histoire, inspirée elle aussi de faits réels. Celle de la rencontre incongrue entre un ex-videur de boîte interprété magistralement par Viggo Mortensen, en quête d'emploi, chouchouté par la mafia et aux



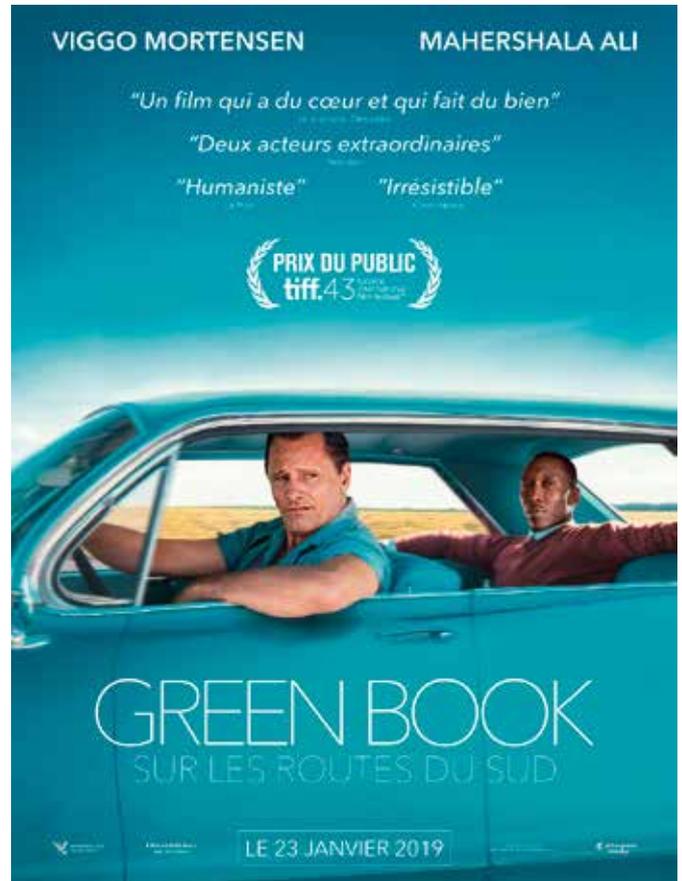
## Fin de l'apartheid aux États-Unis

C'est le 2 juillet 1964 que le président américain Lyndon B. Johnson signe la loi historique sur les droits civiques qui abolit la ségrégation raciale et les pratiques discriminatoires aux États-Unis. Le texte devient la pierre angulaire de la lutte contre les discriminations raciales aux États-Unis qui, dans les faits, sont encore loin d'être éradiquées, notamment dans les États du Sud.

coups de poings faciles, Tony Lip Vallelonga, un Italo-américain, bon mari, un peu beauf et complètement raciste, au langage de charretier et Don Shirley, joué avec brio par Mahershala Ali, qui interprète un pianiste virtuose en pleine ascension, raffiné, chic et... noir. Le premier est désargenté et cherche un emploi pour nourrir sa famille, le second rêve d'un chauffeur au profil de *bodyguard* pour entamer sa tournée dans les États du Sud en plein apartheid. Entre les deux, le climat n'est pas vraiment au beau fixe. Tony reste sur sa défensive, Don Shirley malgré sa maîtrise et son talent, reste un Afro-américain, loin, très loin de sa culture *made in Little Italy* ! Tony lui, incarne le racisme ordinaire fait de préjugés, de stéréotypes et de grossièretés. Mais Don Shirley est un homme cultivé, raffiné, qui manie la langue avec délicatesse. Le *road-movie* aurait pu en rester là, mais son réalisateur a été bien inspiré en brisant les codes du pathos et des situations convenues. Tony sauve de justesse le pianiste sur le point d'être passé à tabac par une bande alcoolisée proche du Ku Klux Klan. En sortant du bar, Don Shirley éclate en sanglots et lâche : « *Je ne suis pas assez noir, je ne suis pas assez blanc. Que suis-je ?* », en référence à son statut social que lui reprochaient aussi certains membres de sa communauté. Cette séquence marque un tournant dans le film. C'est la troisième histoire.

## L'effet Pygmalion

Au fil des kilomètres, Tony comprend qu'il a beaucoup à apprendre de son « maître », l'effet pygmalion joue à plein, et atteint son paroxysme quand Shirley lui dicte les lettres que son chauffeur envoie à son épouse qui n'en croit pas ses yeux ! On passe des menus de *fried chickens* consommés sur la route à de grandes déclarations



## UNE PLUIE DE RÉCOMPENSES

Triomphe aux Oscars dans la catégorie du meilleur film, meilleur second rôle masculin pour Mahershala Ali, Oscar du meilleur scénario original, pluie de nominations au BAFA, la prestigieuse British Academy Film Award... *Green Book* a fait près de deux millions d'entrées en France.

romantiques ! Le tour est joué et on y croit. L'élève est studieux et va jusqu'à ramasser son gobelet en plastique qu'il avait jeté sur la chaussée. Le mentor est remarquable dans son costume de formateur aux bonnes manières. *Green Book*, c'est un peu *Les intouchables* à rebours. Avec en toile de fond, cette leçon à retenir : l'éducation reste l'arme fatale contre l'intolérance ! Et au-delà des polémiques peu constructives qui ont fleuri à propos de ce film sur « qui a inspiré quoi », *Green Book* est une comédie salutaire sur un sujet grave à déguster sans modération ! ●



## La polémique

Dès la sortie du film, Carol Shirley Kimble, la nièce du pianiste, a contesté sur le site Shadow and Act « *la vision qu'a un homme blanc de la vie d'un noir* » et a voulu se désolidariser du projet. De son côté, le réalisateur a admis qu'il n'avait pas cherché à faire un biopic de Shirley avec des témoignages de ses proches. « *Je suis sûr qu'on reprochera au film de ne pas être authentique, ou assez sombre. Mais ce n'est pas mon style. Nous ne voulions pas prêcher des convaincus.* »

UN SCANDALE D'ÉTAT

# Le difficile exil des Réunionnais

Dans son dernier livre, Ariane Bois revient sur le scandale des « enfants de la Creuse » entre les années 1960 et 1980 : plus de 2 000 petits Réunionnais emmenés de force pour repeupler les campagnes françaises.

Isabelle Kersimon

La Réunion. Lorsque les petites Pauline, 6 ans, et Clémence, 4 ans, prennent cette route familière bordée d'hibiscus le 3 novembre 1963, elles sont kidnappées et embarquées de force pour la métropole. Elles oublieront tout pendant quarante ans.

L'effacement et la culpabilité déchireront la vie de l'aînée, qui deviendra Isabelle, jusqu'à ce que sa fille, Caroline, découvre l'histoire véridique. On suivra les pas de la très belle Isabelle, « *piment dans les veines* » chez les siens, « *démon tropical* » chez les autres, dans cette métropole glacée à la langue étrange : « *Une enfant noire dans un monde de blancs, une gosse à qui l'on mentait, qu'on*

*baladait d'une fable à l'autre.* »

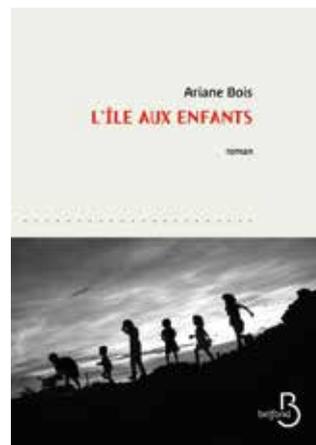
Entre la mémoire gelée et la chaleur de l'île source, trois femmes enfanteront l'histoire, tisseront le récit familial et couvriront de douceur celle qui mourut de chagrin à 36 ans, mère abusée par les promesses de l'administration française.

## Exilés de la Creuse

Cette histoire est celle des « exilés de la Creuse », plus de 2 000 enfants arrachés à leur île entre 1963 et 1982 pour repeupler l'Hexagone, ce scandale d'État suivi d'un terrible refoulement collectif, dont Ariane Bois témoigne de l'ampleur et des réalités factuelles au fil du récit. Dans les réminiscences et les

confrontations douloureuses, se dessine le sort de tous les exilés, de tous les persécutés, de tous ceux qui furent pourchassés dans les champs de coton, les forêts tropicales, les rues d'Europe, arrachés à leur vie et jetés dans des files et des convois, dans l'arbitraire et la brutalité de décisions d'État. L'injustice commune traverse les pages comme l'universalité du chagrin et de la révolte qu'elle inspire.

Un roman bouleversant, déchirant aux larmes, écrit avec la pudeur d'une romancière enquêtrice dont le regard sensible s'est posé sur ce drame national en offrant aux victimes toute la place qui leur revient : un récit qui leur appartient. ●



### L'île aux enfants

Ariane Bois, Éd. Belfont, 2019, 240 p., 19 euros.



## LA RÉGION OCCITANIE ENGAGÉE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME

« Avec une augmentation de 74% des actes antisémites en 2018, force est de constater ce que notre pays ne va pas bien. La Région Occitanie a bien conscience des dangers qui nous menacent : l'antisémitisme continue de se banaliser dans des proportions qui doivent inquiéter tout(e) républicain(e). Face à cette situation insupportable, je travaille à un plan d'action régional pour combattre ce fléau. »

Carole Delga

Présidente de la Région Occitanie /  
Pyrénées-Méditerranée

laregion.fr



# Prévention de la radicalisation

Qu'ont en commun la sociologue Jacqueline Costa-Lascoux, le directeur de Conspiracy Watch, Rudy Reichstadt, Patrick Kahn et Guillaume Delugré de la Licra ? Ils ont initié un programme de prévention de la radicalisation.

**Justine Mattioli**

Lors du Congrès de la Licra, ce nouvel atelier, lancé en 2018, avait rassemblé le plus de participants. En effet, tous les militants ont été confrontés à ce phénomène qui avance dans l'ombre, lors de leurs interventions à l'école, dans les milieux pénitentiaires, dans les clubs sportifs, etc.

## Définition précise

Jacqueline Costa-Lascoux part d'une définition précise : « Il faut distinguer la radicalisation religieuse de la radicalisation politique. Pour la première, il s'agit d'un processus de rupture qui a pour but la transformation de soi, du monde et pour ce faire tous les moyens sont bons de la violence au terrorisme. » Aidé par ses collaborateurs, la sociologue a effectué beaucoup de déplacements en France courant 2018 et début 2019. De son expérience de terrain, elle brosse un portrait du radicalisé : « Les jeunes de moins de 25 ans sont particulièrement touchés. Ces personnes ont un rejet de leur vie, de la société dans laquelle ils sont... Ils reviennent à un communautarisme de l'entre-soi. Homophobie, sexisme, antisémitisme en sont des fils rouges. » Et elle insiste : « 45 % des radicalisés sont aujourd'hui des femmes. [...] Les clubs sportifs sont

les premiers lieux de radicalisation devant les métiers de l'éducation notamment dans les quartiers sensibles. » Le vecteur de propagation est incontestablement internet. Ils y trouvent une communauté de pensée et d'action, des outils, une rhétorique, etc.

Le terreau de la radicalisation se base sur deux concepts : la victimisation et le conspirationnisme. Une notion sur laquelle Rudy Reichstadt peut apporter toute son expertise. En outre, « leur légitimité est divine, ils nous opposent Dieu. Il y a une véritable transcendance dans ce processus », note Jacqueline Costa-Lascoux.

## Actions de la Licra

Cet atelier propose des formations aux militants. À l'image des sessions qui ont eu lieu le 16 juin au siège de la Licra et le 22 juin à la section Auvergne-Rhône-Alpes. L'objectif ? Permettre aux militants de se doter d'un attirail rhétorique pour répondre aux questions sur la radicalisation mais aussi pouvoir repérer des sujets en cours de radicalisation. « Pour la première fois, le ministère de l'Intérieur a évoqué des retours positifs sur ce type d'action. La Licra a une véritable carte à jouer. [...] Plusieurs ministères ont manifesté

leur intérêt et souhaiteraient financer nos démarches mais pour ça il est nécessaire que les militants se mobilisent », souligne Jacqueline Costa-Lascoux. Et d'ajouter : « Maintenant on ne part plus en Syrie, on infiltre. » D'où l'importance d'une veille sur le terrain.

Toute l'équipe est disponible pour répondre aux nombreuses questions des militants qui sont la clé du succès de cet atelier. « Nous démontrerons dans un premier temps le lien entre radicalisation, racisme et antisémitisme », explique la sociologue. La Licra deviendrait un relais pour les collectivités territoriales. Elle assurerait des formations auprès des effectifs de la fonction publique territoriale et contribuerait à enrayer le phénomène qui gangrène une partie de la jeunesse en décrochage, mal dans sa peau, qui cherche un but à sa vie. Toute l'équipe préconise une véritable transversalité entre les différentes commissions de la Licra car ce processus touche aussi bien le sport, l'éducation, l'international, que le juridique, etc.

Il s'agit d'une mission quasi sacerdotale pour les militants de la Licra qui ont tant à gérer déjà, mais où la Licra a un rôle incontournable de lanceur d'alerte et de prévention. ●

## LES MEMBRES DU PROGRAMME DE PRÉVENTION

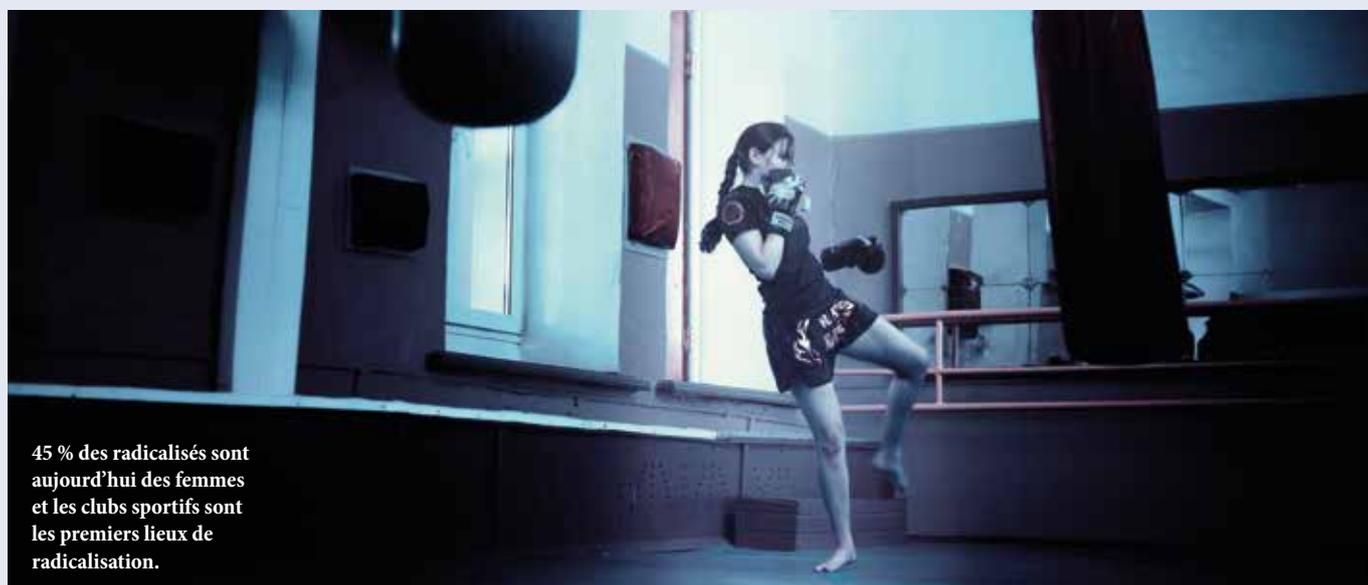
**Jacqueline Costa-Lascoux**, sociologue, directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Elle est l'auteur de nombreux ouvrages dont :

- *La laïcité à l'école. Un principe, une éthique, une pédagogie*, Canopé CRDP de Créteil, 2006, 45 euros.
- *Existe-t-il une spiritualité sans dieu ?* Avec Paul Lombard et Ivan Levaï, Éd. de l'Atelier, 2006, 4,45 euros.
- *L'humiliation. Les jeunes dans la crise politique*, Éd. de l'Atelier, 2008, 6,29 euros.

**Guillaume Delugré**, chargé de mission communication à la Licra.

**Patrick Kahn**, chargé de mission Licra.

**Rudy Reichstadt**, directeur de *Conspiracy Watch*, site web créé en 2007 qui expose et déconstruit les thèses conspirationnistes et négationnistes, est membre de l'Observatoire des radicalités politiques de la Fondation Jean-Jaurès.



45 % des radicalisés sont aujourd'hui des femmes et les clubs sportifs sont les premiers lieux de radicalisation.

PIXABAY

## Le génocide des Hereros et des Namas

À l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, l'Empire allemand perpétue un massacre dans l'un de ses territoires coloniaux, *Südwestafrika* (Namibie). Il s'agit de premier génocide de l'histoire. Explications.

Françoise Loeb

Ce n'est pas une simple guerre coloniale qu'a menée l'Empire allemand au cours des années 1904-1908 dans le Sud-Ouest africain mais bien un génocide.

### Enchaînement tragique

À partir de l'année 1884, un protectorat allemand est mis en place dans le Sud-Ouest africain de la région. Des exactions de l'armée allemande, dans un contexte raciste théorisé par des scientifiques, mènent les Hereros à se révolter en 1904. Les Hereros vaincus se réfugient dans le désert du Kalahari où les puits sont empoisonnés. L'ordre d'extermination, prononcé par le général von Trotha, est renouvelé lorsque les Namas se révoltent à leur tour. Les survivants, surtout des femmes et des enfants sont regroupés dans des camps de concentration où la plupart meurent. 80 % des Hereros et 50 % des Namas sont exterminés. Pour la première fois des camps de concentration sont institués en temps de paix et inaugurent travail forcé et inventaire des prisonniers. Ces méthodes préfigurent le génocide des Arméniens, également morts de soif et de faim dans le désert, et la Shoah, avec notamment les expérimentations menées par Mengele. Ce dernier a été un élève de Fritz Fischer, le pourvoyeur de restes humains

expédiés dans les laboratoires à Berlin pour démontrer l'existence de races inférieures. À partir de 1915, le mandat britannique est exercé par le gouvernement sud-africain qui met en place une politique de ségrégation au bénéfice des fermiers allemands et afrikaaners. En 1950 le territoire est soumis aux lois de l'apartheid malgré les résolutions de l'ONU. À partir de 1966 une lutte pour l'indépendance est menée par un mouvement, la SWAPO<sup>1</sup> et une guérilla est menée à partir de l'Angola. En 1990 l'Indépendance de la Namibie enfin proclamée permet des élections libres et équitables donnant naissance à une démocratie parlementaire.

### Un génocide peu connu

Ce génocide est très peu connu en Europe et sa mémoire est insuffisamment relayée en Namibie. Depuis 1990 l'Allemagne verse à la Namibie des aides annuelles au développement. Seules les associations Hereros et Namas sont porteuses de la mémoire du génocide vis-à-vis du gouvernement allemand. À trois reprises – 2011, 2014, 2018 – se déroulent des restitutions partielles des restes humains collectés pendant le génocide. En 2015 un ministre allemand reconnaît l'existence de « crime de guerre et de génocide » pendant la colonisation, sans excuses officielles



DR / WIKIMEDIA COMMONS

▲ Hereros ayant survécu après avoir fui à travers l'aride désert d'Omaheke (vers 1907).  
▼ Lüderitz et Shark Island.

ni réparations. Le gouvernement namibien est réticent par rapport aux demandes des associations qui réclament la reconnaissance du génocide. Le gouvernement constitué de l'ethnie Ovambo, majoritaire (qui a souffert de l'apartheid et de la guérilla), ne souhaite pas qu'une minorité reçoive de fortes indemnités. Par conséquent, les aides versées par l'Allemagne bénéficient à tout le peuple namibien. Par ailleurs les blancs minoritaires, mais possédant l'essentiel de l'économie, ne veulent pas que la question de la confiscation des terres soit évoquée. Ces raisons expliquent les réticences du gouvernement.

### Un voyage étonnant

Deux membres de la Licra, venus en touristes en Namibie, en 2018, ont donc pu s'étonner de ne rien voir qui rappelle le triste sort des Hereros et des Namas (75 000 morts). Au contraire, ils ont pu photographier les plaques des monuments aux morts allemands (1 566) pendant la guerre (sic) 1904-1908, un monument aux morts des guerres mondiales, des inscriptions telles que *Bismarck street* ou *Bistrot Zum Kaiser* ! Et rien dans les guides touristiques sur la bataille de Waterberg, ni sur le camp de concentration de Shark Island (7 % de survivants) devenu un terrain de camping ! ●



B. MCMORROW / WIKIMEDIA COMMONS



**La Bataille de Waterberg** a eu lieu le 11 août 1904 sur le plateau de Waterberg (qui surplombe le désert du Kalahari). Von Trotha et son armée y battent les guerriers Hereros. Ces derniers fuient ensuite avec leur famille dans le désert du Kalahari.

**Shark Island** (presqu'île située au large de la ville de Lüderitz) a été entre 1905 et 1907 un camp de concentration. Travail forcé, manque de nourriture, climat inhospitalier, expliquent pourquoi entre 1 000 et 3 000 Hereros et Namas y sont morts.

1. *South West Africa People's Organization*, l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain.



GREGOR FISCHER / AP / SIPA

Cérémonie de restitution des restes humains en août 2018.

## Voyage à Fécamp

Le 29 mars, départ pour Fécamp où Philippe Lemonnier, président de la section Licra recevait Zohra Bitan. Au programme : une journée avec onze jeunes de la mission locale.

Justine Mattioli

Zohra Bitan est une femme affable et très engagée. Elle a développé un programme d'insertion pour les jeunes entre 16 et 25 ans, « Scier les barreaux de sa tête ». Un projet qu'elle a présenté, début 2018, devant la Licra nationale et qui a séduit. À partir de là, Philippe Lemonnier a pris contact, avec la mission locale « Caux-littoral » (leur périmètre d'action s'étend du Havre à Fécamp), en mars 2018. Après réflexion, ces derniers ont repris contact avec la Licra en octobre dernier pour mettre en place des rencontres, animées par Zohra avec les sections locales de Fécamp et du Havre ; une convention a été signée entre la mission locale et la Licra.

### Rencontre avec les jeunes

Les missions locales accueillent des jeunes qui sont en rupture et souvent en situation de précarité. Ils ont quitté l'école et cherchent à se construire un avenir professionnel. Ils s'engagent contractuellement auprès d'elles (recherche d'emploi, formation, etc.) et en retour perçoivent une aide pécuniaire. Ce jour-là, le groupe se composait de trois filles et de huit garçons. « *Je suis ici pour vos donner des clés et des techniques pour vous montrer que vous pouvez réussir* », a expliqué Zohra Bitan. Le concept de « scier les barreaux » renvoie à un plafond de verre intérieur que ces jeunes endurent. Ils ont intériorisé un schéma de la réussite et comme ils ont décroché, ils se croient foutus, bons à rien. Après une présentation de la Licra et de ses missions, la matinée a pris la forme d'un échange collectif avec les jeunes sur leurs parcours et leurs attentes. « *Quels sont les principaux freins à votre accès à l'emploi ?* », a interrogé Zohra. Après un long silence, certains se sont risqués à murmurer des mots : « *racisme* », « *niveau d'étude* »,



**Ce projet ne pourrait exister sans le professionnalisme des équipes de la mission locale. Humanistes convaincus, ils investissent beaucoup de temps et d'énergie auprès des jeunes et créent des dynamiques collectives intéressantes où ces jeunes apprennent à se connaître et forment des groupes solidaires par la suite. Une véritable leçon d'altruisme.**

« *âge* », « *jugement des autres* », « *manque d'expérience* », « *physique* »... avec aplomb, Zohra a répliqué : « *La souffrance vient de ce que vous pensez de vous-même. [...] Vous devez dépasser ces freins internes et regagner de l'estime de vous.* » Le groupe était plutôt frileux, ils étaient murés dans leur silence, bloqués par leurs peurs. Zohra n'a rien lâché et a poursuivi en les interrogeant sur leur emploi idéal, sur leurs qualités et leurs défauts, sur ce qu'ils avaient comme expérience, etc. La matinée s'est terminée sagement et le groupe s'est séparé.

### Le rôle de la Licra

L'après-midi était dédiée au débat d'idées : aimait-t-ils lire ? Que pensaient-ils des banlieues en France ? Que représentait le droit de vote pour eux ? L'Europe ? Que pensaient-ils du racisme et de l'antisémitisme ?... les bouches se sont déliées et les échanges ont démontré l'existence de représentations collectives stéréotypées qu'il était important de déconstruire. La Licra a trouvé ici toute sa place. En créant un lien avec ces groupes de jeunes, ils se sont

découverts petit à petit et parfois ont eu envie de s'engager. Tous ont évoqué l'existence du racisme et de l'homophobie dans leur quotidien par le biais d'insultes ou de remarques dégradantes soi-disant humoristiques. La Licra peut jouer un rôle de tuteur et leur donner des outils pour défendre leurs opinions et avoir les bons réflexes. Si certains ont trouvé la matinée « *trop longue* », « *un peu ennuyeuse* », tous ont exprimé leur intérêt et ont souhaité réitérer l'expérience. Ultime question : « *Que voudriez-vous faire lors d'une prochaine visite ?* » « *Plus d'activités manuelles, sportives et en extérieur* », ont-ils répondu. Zohra leur a proposé une visite à Paris et notamment dans les studios de la radio RMC et d'un coup leurs yeux se sont illuminés... « *Paris, ouais génial !* » Ce partenariat est un véritable défi mais qui vaut le coup. Zohra et les sections de Fécamp et du Havre souhaitent aujourd'hui que le projet essaime. Ils sont prêts à échanger avec toutes les sections qui émettraient le désir de se lancer dans cette belle aventure humaine. ●



ZOHRA BITAN / DR



**Zohra Bitan** est cadre de la fonction publique territoriale depuis 1989. Chaque semaine elle participe à l'émission des Grandes Gueules sur RMC. En outre, elle est l'auteur d'un ouvrage *Cette gauche qui nous désintègre* (Éd. François Bourin, 2014, 12 euros).

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019

## Engager le continent sur une nouvelle voie

Comme d'autres nations européennes avant eux, les Français se sont rendus aux urnes le 26 mai dernier. Si le rapport des forces a évolué, il n'est pas forcément défavorable à l'antiracisme.

Antoine Spire

Il est un sujet que les commentateurs n'abordent pas directement, c'est le score de l'antiracisme lors de ces élections européennes. Bien sûr les droites identitaires xénophobes et souvent racistes ont affirmé leur force en Europe et le score de Salvini en Italie ou d'Orbán en Hongrie ne laissent pas d'inquiéter mais en France le Rassemblement national (RN) a reculé depuis les dernières européennes ; certes d'un petit point mais cela ne permet pas de faire de ces élections le triomphe des nationalistes.

### Une réalité qui rompt avec les pronostics

L'effondrement de la droite républicaine témoigne de ce que le flirt de Wauquiez avec l'extrémisme est loin d'être partagé par l'électorat traditionnel de son parti. Si l'abstention a reculé (plus de huit points de moins qu'en 2014) c'est qu'une partie non négligeable de notre peuple s'est mobilisée pour « sauver l'Europe » comme nous le souhaitions dans le dernier numéro du *DDV* (n°676). La forte progression des écologistes se fait sur une ligne décidément ouverte à l'accueil de l'étranger qui a séduit de nombreux jeunes selon tous les sondages sortie d'urnes, et plus massivement encore le soutien à l'Europe rassemble près de 70 % de l'électorat français. On a là une vraie majorité qui a bouleversé tous les pronostics. Il arrive toujours un moment en démocratie où les réalités sont plus fortes que les artifices de la communication. Évidence du dérèglement climatique, crise de la biodiversité, scandale du glyphosate mais aussi solidarité de notre jeunesse avec les migrants, mobilisation contre le racisme identitaire et refus d'un antisémitisme d'autant plus rance qu'il est le fait d'une vieille droite nationaliste et d'une extrême gauche qui pratique un



ARNAUD JAEGER / UNSPLASH

clientélisme opportuniste avec la frange antisémite de l'électorat musulman.

### Renouveau du sentiment européen

De plus on assiste à une européanisation de la vie politique qui était déjà perceptible depuis les séquences électorales nationales de 2016-2018 aux Pays-Bas, en Autriche, en France ou même en Italie. Le débat s'est européanisé en face des progrès du populisme et ceux qui ont perçu la fragilité européenne avec le Brexit se sont mobilisés pour barrer la route aux europhobes. Les sondeurs eux même ont été surpris par le sursaut européen des Hollandais (recul des europhobes !) et à un moindre niveau des Autrichiens (émus par le scandale qui frappe leur extrême droite). Les progrès de l'écologie concernent toute l'Europe, en Allemagne comme en France, en Irlande comme en Finlande. On

commence en Europe à se concevoir comme un ensemble qui a quelque chose à dire au monde. Et ce quelque chose renvoie à nos valeurs européennes issues de l'humanisme des droits humains où l'antiracisme a toute sa place. L'universalisme a fait des progrès lors de ce dernier week-end de

mai et on ne peut que s'en réjouir. D'ores et déjà l'ensemble des forces acquises au progrès de l'Europe se concertent pour faire vivre une majorité parlementaire susceptible d'engager le continent sur une voie nouvelle. Pussions-nous contribuer à associer le plus de monde possible à ce processus ! ●

### LES RAPPORTS DE FORCE

Au Parlement européen, le PPE (droite) reste le premier groupe (178 sièges) bien qu'il perde une trentaine de sièges. Le deuxième groupe est le Social-démocrate (148 sièges) qui, lui, perd une quarantaine de sièges. Les Libéraux (ALDE) marquent une percée (107 sièges contre 67 auparavant) et comptent devenir les faiseurs de rois (parmi eux 21 LRM et 19 lib-dem britanniques). Les Verts progressent de 50 à 69 sièges, les extrêmes droites restent contenues (une soixantaine de sièges), très diverses, morcelées et divisées (22 sièges pour le RN et 27 sièges pour la Lega de Salvini). Ce scrutin marque cependant la fin du bipartisme au Parlement européen et la capacité des groupes S&D et PPE à former une grande coalition et une majorité absolue à eux seuls (376 voix), pour la première fois depuis 1994. Avec un renforcement du pôle central du Parlement européen, le poids des extrêmes est littéralement relégué à la marge, ce qui ne leur permettra pas de peser dans la répartition des postes à responsabilité au sein du Parlement européen.

# Noir c'est noir...

Les noirs-Américains représentent 26,7 % des tués par la police. À l'exemple de Willie McCoy, 20 ans, le 9 janvier dernier.

Georges Dupuy

Le 9 janvier 2019, au soir, une patrouille de la police de Vallejo (Californie) trouve Willie McCoy, 20 ans, affalé sur son volant devant le restaurant Taco Bell. Réveillé en sursaut, le jeune noir n'a peut-être pas réalisé que ce sont des policiers qui lui demandent de sortir en levant les mains. A-t-il voulu vraiment prendre son pistolet ? Les policiers, s'estimant menacés, le criblent de 25 balles. Année après année, les chiffres restent désespérants. En 2018, selon le *Washington Post*, la police américaine a abattu 992 personnes (six de plus qu'en 2017) pour 327 millions d'habitants. En France, de juin 2017 à juillet 2018, la police française aurait tué entre 14 (source

IGPN) et 26 personnes (source *Basta*) pour 62,5 millions d'habitants.

Les plaintes, les manifestations, les émeutes n'y font rien. Avec 26,7 % des tués, les noirs (12 % des Américains) continuent de payer un très lourd tribut à la violence policière. Être un noir aux États-Unis vous fait courir trois fois plus de risques d'être descendu par la police qu'un blanc. D'autant que même les policiers noirs ont la détente facile. Pour eux aussi, être noir est synonyme de drogue, d'armes et de crimes. « *Tuer des suspects noirs est un problème de la police en général, pas de la police blanche* », affirme une récente étude de l'université Rutgers-Newark. Pour elle, rien



ne sera réglé tant qu'on ne s'attaquera pas au « racisme institutionnel et organisationnel des départements de la police et à

une justice qui cible violemment les minorités avec des conséquences dévastatrices ». Optimiste, non ? ●

**A Issy-les-Moulineaux, le respect d'autrui et l'ouverture aux autres sont au cœur des manifestations publiques, des rencontres et des animations de quartier organisées par la Municipalité.**

**Cet esprit, c'est aussi celui de la LICRA depuis 90 ans.**

**C'est pourquoi nous soutenons ses combats, et plus particulièrement l'action de la section locale, et l'esprit de vigilance qui l'anime.**

**Aussi tenous-nous à vous assurer plus que jamais de notre sincère amitié et de notre total et fidèle engagement à vos côtés.**



**André SANTINI**  
Ancien Ministre  
Maire d'Issy-les-Moulineaux  
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Le dossier sur l'Europe est réussi, néanmoins, il manque un focus sur la Cour européenne des droits de l'homme, dépendant du Conseil de l'Europe et donc avec des juges russes et turcs, ce qui pose problème, car la Turquie et la Russie, sont des dictatures.

En relisant de nombreux numéros du *Droit de vivre*, je réalise que la dimension spécifique liée à la France, comme pays disposant d'une Outre-mer, est totalement absente. C'est bien dommage, car les situations politiques et démographiques y sont très préoccupantes, l'extrême droite y a fait des scores importants. Enfin, concernant la fraternité, la Licra et ses dirigeants en ont une définition à géométrie variable ; rien, par exemple, pour les traducteurs afghans de l'armée française ; pour les violences anti asiatiques en France, il a fallu 36 mois pour avoir une double page par Justine Mattioli. Son article page 6 est excellent, mais aurait mérité, plus de place et d'éléments. Il serait judicieux de poursuivre le débat sur l'Europe, surtout depuis la publication de la lettre de Annegret Kramp-Karrenbauer (AKK), la jeune présidente de la Démocratie Chrétienne allemande.

**Yves Avigdor**

**Réponse :** Nous n'avons en effet rien dit sur le Conseil de l'Europe. Quant à l'Outre-mer nous n'avons pas les moyens d'y entretenir des correspondants, mais il est vrai que nos informations à ce propos sont lacunaires. Suggestion heureuse que le sort des traducteurs afghans !

**Antoine Spire**



Je me permets de te faire connaître mon étonnement et mon désaccord avec le titre et avec le dernier paragraphe de l'article paru dans le dernier numéro du *Droit de vivre*, « *Bolsanaro, misogyne, homophobe, raciste mais pas antisémite* », sous la signature de Raphaël Roze. L'article relève à juste titre les prises de position inacceptables du nouveau président brésilien sur les femmes, les minorités sexuelles (homo et transsexuels), les populations indigènes, les noirs, la dictature militaire, je n'y reviens pas. En revanche, les arguments pour disculper Jair Bolsonaro de tout antisémitisme me semblent à la fois bien inconsistants et bien inopportuns. On nous explique que Bolsonaro n'appartient pas à « *la vieille bourgeoisie brésilienne qui évite toute relation avec les juifs* » ; certes, mais il en constitue aussi le porte-parole politique et social – et cela tout au long de ses mandatures passées au sein du Parlement brésilien. On nous rappelle qu'il s'est fait soigner à l'hôpital israélite Albert Einstein ; est-ce en soi un

brevet de non-antisémitisme ? Je connais un membre de la vieille extrême droite « nationale » qui s'est fait opérer de la cataracte à l'hôpital Rothschild à Paris, cela l'exonère-t-il de ses éruptions lepénienne contre le pouvoir des juifs ? On nous explique qu'il va fermer la représentation palestinienne à Brasília (qui n'est pas une ambassade comme le dit l'article) et faire transférer à Jérusalem l'ambassade du Brésil en Israël. En quoi ces manœuvres politiciennes, communes à plusieurs gouvernements populistes et illibéraux, seraient-elles une preuve d'absence d'antisémitisme ? De façon générale, la fascination pour Netanyahu, Trump et autres ne me paraît pas constituer un brevet convaincant d'adhésion aux valeurs universalistes.

Quant à l'aspect inopportun de ce paragraphe et surtout de son titrage, il me paraît assez évident : il nous expose tous à un reproche de complaisance vis-à-vis de ce type de personnage, sur le thème « À partir du moment où il n'est pas antisémite, le reste, racisme, sexisme, homophobie, apologie de la dictature, vous considérez que cela n'est pas si grave... ». À nous militants ensuite de ramer pour tenter de lutter contre cette accusation, même si nous la savons infondée.

En mécanique, la qualité d'une chaîne est égale à la qualité de son maillon le plus faible. Merci, Antoine, d'élever encore ton niveau de vigilance quant aux contenus du *Droit de Vivre*.

**Bernard Lonchamp**, militant de la section du Bas-Rhin ; nouvel élu au Conseil fédéral

**Réponse :** Notre rédacteur s'est fait mal comprendre : ce qui est dit de la politique de Bolsonaro envers les juifs et Israël méritait de l'être. Aucune raison pour nous de louer cette politique que nous critiquons avec verve, c'est le moins qu'on puisse dire. En revanche, pourquoi ne pas mentionner l'absence de dérapage antisémite dans la bouche de ce dictateur raciste ? Ce n'est pas l'exonérer de ses orientations d'extrême droite que de constater sa prudence quand il parle des juifs. **A. S.**



## CARNET Décoration



**Nelly Beaufort** a reçu des mains d'Alain Jakubowicz le 25 mai la médaille de l'Ordre national du Mérite dans la salle « Colonel Beltram » de Châlons-en-Champagne.

## Notre vice-président et ami Roger Braun nous a quittés



Il était un des piliers de la Licra Bas-Rhin, toujours fidèle à ses valeurs, digne et courageux, plein d'humour aussi. Très impliqué dans notre Commission juridique et dans l'aide aux victimes d'actes racistes et toujours présent au bureau de notre section, Roger savait se faire entendre avec brio, intelligence et humanité. Il était de tous les débats, un conseiller indispensable à toutes nos actions. Il était également élu au Conseil fédéral de la Licra, il ne manquait aucune réunion qui témoigne de son implication militante.

Depuis l'annonce de la disparition de Roger, de très nombreux messages soulignant ses qualités humaines et professionnelles sont arrivés à la section de la Licra Bas-Rhin. Tous ces témoignages attestent de l'émotion soulevée dans notre entourage. Une émotion partagée par tous les bénévoles de la Licra Bas-Rhin qui ont perdu un militant actif, engagé et tout simplement un ami.

Roger, ton engagement, tes convictions, tes idéaux, tes valeurs et tes travaux continueront de faire école dans nos esprits. Nous garderons le souvenir de l'homme bienveillant, humain et chaleureux qui va terriblement nous manquer.

Nos sincères condoléances, notre amitié et notre soutien à ses proches.

### La Licra Bas-Rhin

La Licra Périgueux-Dordogne est très attristée par la perte d'un ami de la première heure (décédé le 17 mai 2019), le **Colonel Jean Le Deley**, Chevalier de la légion d'honneur, Officier de l'ordre nationale du Mérite, Médaille Militaire, membre de la Licra depuis sa création à Périgueux en 2006, époux de Jeannie Le Deley (Juste parmi les Nations). Jean Le Deley nous a quitté dans sa paix et sa lumière.

La Licra Boulogne vient de perdre l'une de ses fondatrices, **Andrée Drefus**, également l'une des fondatrices du Mouvement juif libéral de France (MJLF). *Le Droit de Vivre* présente ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

# THE POWER OF



Leader du marketing et de la transformation digitale, Publicis Groupe est le partenaire de référence de ses clients dans leur transformation grâce à l'alchimie entre la data, la créativité et la technologie.  
[publicisgroupe.com](http://publicisgroupe.com) @PublicisGroupe

**MO.CO.MONTPELLIER  
CONTEMPORAIN**

**OUVERTURE  
29 JUIN 2019**

**MO.CO.MONTPELLIER  
CONTEMPORAIN**

**MO.CO.MONTPELLIER  
CONTEMPORAIN**

**WWW.MOCO.ART  
#DESTINATIONCULTURE**

PHILIPPE SAUREL



**MOCO**